



Agir pour  
la biodiversité



FNE Ain / LPO Ain 2023

Responsable(s) du suivi : Marie Zelazny FNE Ain

Paul Brunet LPO Ain

# ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE SAINT-DIDIER-DE-FORMANS

Bilan des inventaires et animations



France Nature Environnement Ain

Fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement – Reconnue d'utilité publique depuis 1976.

Siège social : 44 avenue de Jasseron – 01000 BOURG-EN-BRESSE

Antenne montagne : Place de l'Église – 01130 SAINT-GERMAIN-DE-JOUX

Tél : 04 74 21 38 79

Courriel : [ain@fne-aura.org](mailto:ain@fne-aura.org)

Site internet : <https://www.fne-aura.org/ain/>

@FNEAin @FNE\_Ain

Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes Délégation territoriale de l'Ain

LPO France – association nationale de protection de la nature reconnue d'utilité publique depuis 1986.

Siège social : 100, rue des Fougères – 69009 LYON

Siège de l'Ain : 5, rue Bernard Gangloff – 01160 PONT

D'AIN

Tél : 04 28 29 94 32

Courriel : [ain@lpo.fr](mailto:ain@lpo.fr)

Site internet : <https://www.auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/>

@lpoain

## TABLE DES MATIÈRES

France Nature Environnement Ain.....	5
Ligue pour la protection des oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes délégation territoriale de l'Ain.....	6
1 Etat des lieux des connaissances (avant ABC).....	7
1.1 Flore.....	8
1.2 Faune.....	9
1.2.1 Avifaune (oiseaux).....	9
1.2.2 Mammifères hors chiroptères (chauves-souris).....	11
1.2.3 Chiroptères (chauves-souris).....	13
1.2.4 Reptiles.....	15
1.2.5 Amphibiens.....	16
1.2.6 Odonates (libellules).....	17
1.2.7 Rhopalocères (papillons de jour).....	18
2 Bilan des inventaires.....	19
2.1 Remonter le temps.....	19
2.1.1 Le Formans et les prairies proches.....	19
2.1.2 La zone urbanisée.....	20
2.1.3 Les zones agricoles.....	20
2.2 Flore.....	20
2.2.1 Résultats.....	20
2.2.2 Focus sur les espèces exotiques envahissantes.....	22
2.3 Faune.....	24
2.3.1 Oiseaux.....	24
2.3.2 Mammifère hors chiroptères (chauves-souris).....	29
2.3.3 Chiroptères (chauves-souris).....	32
2.3.4 Reptiles.....	36
2.3.5 Amphibiens.....	39
2.3.6 Odonates (Libellules).....	42
2.3.7 Rhopalocères (Papillons de jour).....	45
3 Bilan des animations et des sciences participatives.....	47
3.1 Animations grand public.....	47
3.1.1 A la découverte des haies et des mares (FNE).....	47
3.1.2 Participation des animations de la commune (FNE).....	47
3.1.3 Prospection amphibiens ouverte au public (LPO).....	47
3.1.4 Nuit de la chouette 2023 (LPO).....	48

3.2	Animations scolaires .....	48
3.2.1	Découverte des haies en mode enquête (FNE).....	48
3.2.2	Biodiversité dans la cour d'école (FNE).....	48
3.2.3	Animations sur les hirondelles (LPO).....	49
3.3	Lancement de sciences participatives.....	50
3.3.1	Affiches Wanted (FNE, LPO et commune) .....	50
3.3.2	Autres sciences participatives (LPO).....	50
4	Plan d'action.....	51
4.1	Analyse des enjeux .....	51
	Secteurs à enjeu « Restauration des fonctionnalités » .....	53
	Enjeu amélioration des connaissances : .....	55
	Enjeu préservation des habitats, de la faune et de la flore : .....	57
4.2	Limiter la pollution lumineuse .....	59
4.3	Gestion différenciée .....	59
4.4	Restaurer les continuités écologiques : création et plantation de haies.....	59
4.5	Gestion adaptative des plantes exotiques envahissantes.....	63
4.6	Préservation de la biodiversité dans le PLU.....	63
4.7	Poursuivre l'amélioration des connaissances .....	64
4.8	Poursuivre les actions de sensibilisation.....	64
5	Table des Annexes.....	65

## INDEX DES FIGURES

Figure 1	: Carte présentant le nombre d'espèces végétales et le nombre d'observations par maille de 25000 m <sup>2</sup> avant l'ABC... 8
Figure 2	: Carte présentant le nombre d'espèces d'oiseaux et le nombre d'observations par maille de 25000 m <sup>2</sup> avant l'ABC . 10
Figure 3	: Carte présentant le nombre d'espèces de mammifères et le nombre d'observations par maille de 25000 m <sup>2</sup> avant l'ABC .....
	..... 11
Figure 4	: Carte présentant le nombre d'espèces de chauves-souris et le nombre d'observations par maille de 25000 m <sup>2</sup> avant l'ABC .....
	..... 13
Figure 5	: Carte présentant le nombre d'espèces de reptiles et le nombre d'observations par maille de 25000 m <sup>2</sup> avant l'ABC 15
Figure 6	: Carte présentant le nombre d'espèces d'amphibiens et le nombre d'observations par maille de 25000 m <sup>2</sup> avant l'ABC .....
	..... 16
Figure 7	: Carte présentant le nombre d'espèces d'odonates et le nombre d'observations par maille de 25000 m <sup>2</sup> avant l'ABC 17
Figure 8	: Carte présentant le nombre d'espèces de rhopalocères et le nombre d'observations par maille de 25000 m <sup>2</sup> avant l'ABC .....
	..... 18
Figure 9	: vue de la commune par photo aérienne en 1950-1965 (à gauche) et de nos jours (à droite). L'ellipse bleue encadre le Formans, tandis que le contour rouge délimite la commune. ....
	..... 19
Figure 10	: Vue du secteur Ouest du Formans par photo aérienne en 1950-1965 (à gauche) et de nos jours (à droite). ....
	..... 19
Figure 11	: vue de la commune par photo aérienne en 1950-1965 (à gauche) et de nos jours (à droite). L'ellipse bleue encadre le Formans, tandis que le contour rouge délimite la commune.....
	..... 20
Figure 12	: Evolution du nombre d'espèces de plantes recensées lors de l'ABC avec le nombre total d'espèces connues.....
	..... 21
Figure 13	: Evolution du niveau de connaissance de la flore sur la commune de Saint-Didier-de-Formans.....
	..... 22
<b>Figure 14</b>	<b>: Carte de localisation des EEE végétales sur la commune .....</b>
	<b>..... 22</b>

<b>Figure 15 : Plan de prospection avifaune avec la position des points d'écoutes répartis sur la commune avec et sans circuits.</b>	25
<b>Figure 16 : Evolution du nombre d'espèces d'oiseaux recensés lors de l'ABC avec le nombre total d'espèces, d'observateurs et de données enregistrées.</b>	26
Figure 17 : Evolution cartographiée du nombre d'espèces d'oiseaux et des zones de leurs présences avant et après l'ABC	28
<b>Figure 18 : Evolution du nombre d'espèces de mammifères recensés lors de l'ABC avec le nombre total d'espèces, d'observateurs et de données enregistrées.</b>	30
<b>Figure 19 : Evolution cartographiée du nombre d'espèces de mammifères et des zones de leurs présences avant et après l'ABC.</b>	31
Figure 20 Evolution du nombre d'espèces de chauves-souris recensés lors de l'ABC avec le nombre total d'espèces, d'observateurs et de données enregistrées	33
<b>Figure 21 : Evolution cartographiée du nombre d'espèces de chauves-souris et des zones de leurs présences avant et après l'ABC.</b>	35
<b>Figure 22 : Evolution du nombre d'espèces de reptiles recensés lors de l'ABC avec le nombre total d'espèces, d'observateurs et de données enregistrées.</b>	37
Figure 23 : Evolution cartographiée du nombre d'espèces de reptiles et des zones de leurs présences avant et après l'ABC.	38
<b>Figure 24 : Evolution du nombre d'espèces d'amphibiens recensés lors de l'ABC avec le nombre total d'espèces, d'observateurs et de données enregistrées.</b>	40
Figure 25 : Evolution cartographiée du nombre d'espèces d'amphibiens et des zones de leurs présences avant et après l'ABC	41
<b>Figure 26 : Evolution du nombre d'espèces d'odonates recensés lors de l'ABC avec le nombre total d'espèces connues (20 espèces au total dont 1 non revue depuis plus de 10 ans)</b>	42
Figure 27 : Evolution cartographiée du nombre d'espèces d'odonates et des zones de leurs présences avant et après l'ABC.	44
<b>Figure 28 : Evolution du nombre d'espèces de rhopalocères recensés lors de l'ABC avec le nombre total d'espèces connues</b>	45
<b>Figure 29 : Evolution cartographiée du nombre d'espèces de rhopalocères et des zones de leurs présences avant et après l'ABC.</b>	46
<b>Figure 30 : Localisation des espèces à enjeux sur la commune.</b>	52
<b>Figure 31 : Cartographie des enjeux « restauration des fonctionnalités »</b>	54
<b>Figure 32 : Cartographie des enjeux « Amélioration des connaissances »</b>	56
<b>Figure 33 ; Cartographie des enjeux « Préservation des habitats, de la faune et de la flore »</b>	58
<b>Figure 34 : Proposition d'actions</b>	61
<b>Figure 35 : Proposition d'actions zoom sud est</b>	62
<b>Figure 36 Préservation de la biodiversité dans le PLU</b>	64

## INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1 : liste des plantes exotiques envahissantes relevées durant l'ABC de Saint-Didier-de-Formans	23
Tableau 2 : Liste des données de mammifères (hors chiroptères) recensés sur la commune de Saint-Didier-de-Formans	29
Tableau 3 : Liste des données de chiroptères recensés sur la commune de Saint-Didier-de-Formans	33
Tableau 4 : liste des données de reptiles recensés sur la commune de Saint-Didier-de-Formans	37
Tableau 5 : liste des données d'amphibiens recensés sur la commune de Saint-Didier-de-Formans	39
Tableau 6 : liste de toutes les espèces d'odonates connues sur la commune de Saint-Didier-de-Formans	43
Tableau 7 : liste de toutes les espèces de rhopalocères connues sur la commune de Saint-Didier-de-Formans	45

## France Nature Environnement Ain

Créée en 1972, **France Nature Environnement Ain**, association à but non lucratif (Loi 1901), reconnue d'intérêt général, regroupe des associations adhérentes ou fédérées et des membres individuels. Affiliée à France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes et à France Nature Environnement, elle a pour objet la préservation du patrimoine naturel et de l'environnement sur l'ensemble du département. L'association a pour buts :

- La défense et la protection des écosystèmes ;
- La sauvegarde de l'environnement naturel et urbain, des milieux naturels, de la faune et de la flore du département de l'Ain ;
- La lutte contre les pollutions de toutes sortes (air, eau, bruit, déchets, radioactivité...).

**L'association bénéficie de plusieurs agréments :**

- Protection de l'environnement (Préfet de l'Ain)
- Participation au débat sur l'environnement en siégeant dans les instances départementales consultatives (Préfet de l'Ain)
- Agrément académique (Ministère de l'éducation nationale)
- Jeunesse et éducation populaire (Ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative)

Le **Conseil d'Administration** est composé **des membres Co-président.e.s** :

Collège personnes physiques	
BLATRIX Cécile	KELLER Bertrand
DESPRAT BELGHITI Claude	LATHUILLIERE Marjorie
GARAUDET Gilles	LEFORT Fanny
HYVERNAT Emmanuel	PARCOLLET Anne Laure
HANOUS Lucile	THIÉBLEMONT Bernadette

L'association est dotée d'une équipe professionnelle, chargée de la mise en œuvre du projet associatif. Celle-ci effectue différentes missions telles que l'éducation à la nature, à l'environnement, au développement durable, l'animation territoriale, des inventaires biodiversité, de la veille, des actions de prévention, de conseil, de formation...

L'équipe est composée d'une dizaine de salarié.e.s permanent.e.s :

- BOTTON Christelle, Secrétaire
- BURRI Jennifer, Chargée de mission Éducation à l'Environnement
- COFFIN Olivier, Chargé de mission Éducation à l'Environnement et Communication
- CONVERS Stéphanie, Directrice
- COSTA Ewan, Contrat apprentissage Education à l'environnement
- COULAUD Hélène, Coordinatrice du pôle Éducation à l'Environnement
- DELOLME CONRAD Adeline, Comptable
- FLAMAND Maxime, Juriste
- GINTER Sophie, Chargée de mission Biodiversité
- JOHANNOT Florie, Coordinatrice du pôle Veille
- MINALDI Magali, Chargée de mission Éducation à l'Environnement
- SCHAMING Quentin, Chargé de mission Biodiversité
- ZELAZNY Marie, Chargée de mission Biodiversité

Une équipe de bénévoles, adhérent.e.s, naturalistes, volontaires engagé.e.s en Service civique accompagne aussi FNE Ain dans tous ses projets.

## Ligue pour la protection des oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes délégation territoriale de l'Ain

La **Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)** est une association de protection de la nature, loi 1901, à but non lucratif. Elle a été créée en 1912 pour mettre un terme au massacre de Macareux moine en Bretagne, oiseau marin devenu depuis son symbole. Elle a été reconnue d'utilité publique dès 1986.

La LPO a pour objet sur le territoire national et ponctuellement à l'international, d'agir ou de favoriser les actions en faveur de la nature et de la biodiversité. Sa mission est d'agir pour la nature et la biodiversité avec l'ensemble des citoyens et tous les acteurs de la société, afin d'assurer la sauvegarde des espèces sauvages et la préservation de leurs habitats.

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes est une des associations locales de la LPO France. Forte de son engagement avec plus de 12 000 adhérents, 122 salariés sur la région et d'un réseau de groupes thématiques et groupes locaux dans les 12 départements, la LPO AuRA est reconnue comme actrice majeure de la protection de la nature en région.

Concrètement, la LPO réalise des suivis et des expertises faunistiques et floristiques sur des groupes variés. Elle gère aussi des espaces naturels comme des Réserves Naturelles ou des Espaces Naturels Sensibles. Elle anime également des formations et animations naturalistes pour sensibiliser petits et grands à la protection de la biodiversité.

### L'association bénéficie aussi de plusieurs agréments :

- Protection de l'environnement ;
- Organisme de formation à l'environnement ;
- Associations éducatives complémentaires de l'enseignement public de l'éducation nationale ;
- Jeunesse et éducation populaire

Un Conseil d'administration, présidé par Marie-Paule de Thiersant, est composé de 20 administrateurs bénévoles qui définit les actions qui sont mises en œuvre dans les 9 délégations territoriales. Ces dernières agissent sous l'égide d'un comité territorial. Dans le département de l'Ain, il est composé d'un délégué territorial et de 11 administrateurs territoriaux.

Représentant délégué territoriale de l'Ain	Administrateurs territoriaux	
<b>Thierry LENGAGNE</b>	Joël ALLOU Maurice BENMERGUI Claudette BERTHIER Laurence BRAZ Olivier CHEVREUIL Eva CORLIER	Patrice DALLA POZZA Benoît FEUVRIER Pierre MASSET Didier MATTEI Bernard SONNERAT

L'association est dotée d'une équipe professionnelle, chargée de la mise en œuvre du projet associatif. Celle-ci effectue différentes missions telles que l'éducation à la nature, l'animation territoriale, des inventaires biodiversité, de gestion de milieux naturels, des actions de prévention, de conseil, de formation...

L'équipe dans l'Ain est composée de six salarié.e.s permanent.e.s :

- BRUNET Paul, Chargé de mission en animation nature
- BULLIFON Francisque, Directeur
- DEBREGES Kévin, Chargé de mission Biodiversité
- LETSCHER Robin, Conservateur des réserves naturelles
- PESCHARD Clara, Apprentie animatrice nature
- ROUX Alexandre, Chargé de mission Biodiversité



Une équipe de bénévoles, adhérent.e.s, naturalistes, volontaires engagé.e.s en Service civique accompagne aussi la LPO dans l'Ain dans tous ses projets.

## 1 Etat des lieux des connaissances (avant ABC)

Le chapitre « Etat des lieux des connaissances (avant ABC) » pour la faune et la flore est organisé par groupe d'espèces, appelé taxon. Les noms scientifiques des espèces et taxons, leur famille, leur ordre se réfèrent à la nomenclature taxonomique tenue par l'INPN, dénommée TAXREF, telle qu'intégrée aux bases de données SERENA.

Pour rappel, il a été décidé lors du montage du projet d'ABC que :

- La structure FNE s'occupera de l'état des lieux et de la rédaction pour les groupes taxonomiques suivants : Flore (plantes), Odonates (Libellules) et Rhopalocères (Papillons de jours).
- La structure LPO s'occupera de l'état des lieux et de la rédaction pour les groupes taxonomiques suivants : Avifaune (Oiseaux), Chiroptères (Chauve-souris), Reptiles et Amphibiens.
- De manière commune, ces deux structures organiseront l'état des lieux et la rédaction pour le groupe des mammifères.

Chaque rubrique taxon présente 3 parties :

- L'état des connaissances au niveau des espèces : nombre d'espèces, statuts de protection, statut de portée à connaissance et cortèges identifiés ;
- L'état des connaissances au niveau des données : nombre de données et répartition sur la commune ;
- Un constat de l'état des connaissances : constat qualitatif et quantitatif.

Afin d'analyser des résultats cohérents sur les espèces d'une commune, nous estimons que des données de plus de 10 ans ne sont plus valables et méritent une actualisation.

## 1.1 FLORE

Préalablement à l'inventaire, une extraction des données issue de la base de données « Biodiv'AuRA expert » a été effectuée.

### Espèces :

Au total, **217 espèces** étaient connues avant la réalisation de l'ABC sur la commune.

### Données :

Très peu de données étaient disponible sur la commune au moment de réaliser le diagnostic :

- 9 données d'herbier de 1820 et 1982 issues de l'extraction de données de la base Biodiv'AuRA Expert
- 31 données du Conservatoire botanique national Alpin de 2007
- 236 données acquises lors de la réalisation de l'étude d'impact
- 62 données d'observation de monsieur Jean-Marc Vanel, botaniste amateur sur la commune

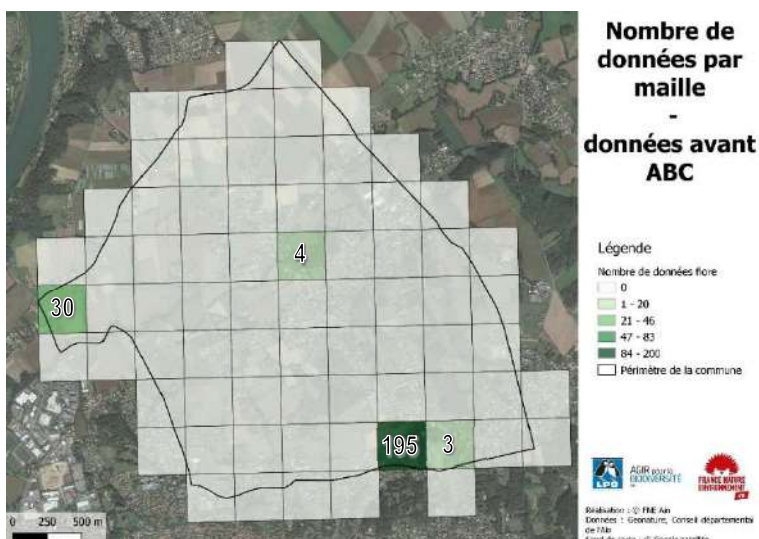


Figure 1 : Carte présentant le nombre d'espèces végétales et le nombre d'observations par maille de 25000 m<sup>2</sup> avant l'ABC

Il est à préciser que parmi les 236 données de l'étude d'impact, il est à prévoir qu'une grande partie n'existe plus sur la maille concernée à ce jour, à la suite des travaux réalisés.

### Constats :

Suite à ces premières données d'observation avant l'ABC, nous pouvons constater plusieurs faits :

- Très peu de données sont connues sur la commune
- L'ensemble des données ont été effectuées et transmises de façon aléatoire
- Une masse d'information réalisée par des écologues sur le site d'implantation du collège est remarquée, mais contraste avec le reste de la commune avec plusieurs mailles vides ou quasiment.
- De nombreuses données sont à actualiser. A savoir :
  - Les dates d'observation : pour savoir si les espèces historiquement présentes sur la commune le sont toujours



## 1.2 FAUNE

### 1.2.1 Avifaune (oiseaux)

Préalablement à l'inventaire, une extraction des données issue de la base de données Visionature « Faune Ain » a été effectuée.

#### Espèces :

Il a été montré que ce sont 85 espèces qui ont été connues sur la commune. La liste complète des espèces d'oiseaux connues sur le territoire de la commune se trouve en **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

- Parmi ces espèces, 67 sont protégées, 7 espèces sont inscrites en Annexe I de la Directive Oiseaux (Alouette lulu, Bihoreau gris, Faucon pèlerin, Martin-pêcheur d'Europe, Milan noir, Milan royal, Pic noir).
- 2 espèces sont considérées comme nicheuse en Danger Critique d'Extinction d'après le Liste Rouge Rhône-Alpes, il s'agit du Milan royal et de la Locustelle tachetée. Les observations sur la commune concernant ces deux espèces ne leur attribuent pas de statut reproducteur. Pour la Perdrix grise et la Perdrix rouge, seules les populations naturelles sont considérées comme menacées. Les individus observés sur la commune sont probablement issus de lâcher pour la chasse, elles ne rentrent donc pas dans cette catégorie.
- Une espèce est considérée comme « En danger (EN) » au niveau national, il s'agit du Moineau friquet. Au niveau régional (RA) elles sont au nombre de 3. 9 espèces sont considérées comme « Vulnérable (VU) » au niveau national, 13 au niveau régional.

Sur les 85 espèces recensées, 24 sont considérées comme nicheuses « certaines », 11 de façon « probable » et 18 de façon « possible ».



### Données :

Le nombre de données avant l'ABC est de 906 données pour 28 observateurs réparties sur 20 années (2001 à 2021).

La pression d'observation sur le projet de collège a permis d'apporter une connaissance assez importante (350 données), mais sur une zone restreinte. La transmission et participation d'habitants de la commune et à proximité est aussi importante sur ce taxon.

Figure 2 : Carte présentant le nombre d'espèces d'oiseaux et le nombre d'observations par maille de 25000 m<sup>2</sup> avant l'ABC

### Constats :

Suite à ces premières données d'observation avant l'ABC, nous pouvons constater plusieurs faits :

- C'est le taxon ayant une bonne base de données historiques.
- L'ensemble des données ont été effectuées et transmises de façon aléatoire. C'est-à-dire qu'aucun protocole normé (STOC, EPOC...) a été réalisé sur la commune.
- Une masse d'information réalisée par des écologues sur le site d'implantation du collège est remarquée, mais contraste avec le reste de la commune avec plusieurs mailles vides ou quasiment.
- De nombreuses données sont à actualiser. A savoir :
  - Les dates d'observation : pour savoir si les espèces historiquement présentes sur la commune le sont toujours
  - Les statuts de reproduction des espèces : pour connaître de façon plus fine les espèces nicheuses sur la commune.

**La mise en place d'un protocole normé sur l'ensemble de la commune serait par conséquent intéressante pour pallier aux manques ou à l'actualisation des données.**

## 1.2.2 Mammifères hors chiroptères (chauves-souris)

Préalablement à l'inventaire, une extraction des données issue de la base de données Visionature « Faune Ain » a été effectuée.

### Espèces :

La consultation des anciennes données fait l'état de la présence de **13 espèces** de mammifères.

- Parmi ces dernières, 3 sont protégées, il s'agit de l'Ecureuil roux, du Hérisson d'Europe et du Castor d'Europe.
- Le Castor d'Europe est aussi une espèce inscrite en Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore.
- Une seule espèce est classée « Quasi-menacée » d'après le Liste rouge Rhône-Alpes, il s'agit du Hérisson d'Europe.

La connaissance sur la commune concernant les mammifères est déjà non négligeable. Mais elle apparaît quelque peu lacunaire, notamment en ce qui concerne les micromammifères.

### Données :

Le nombre de données avant l'ABC est de 35 données pour 10 observateurs réparties sur 5 années (2012, 2017, 2018, 2019 et 2021).

La pression d'observation sur le projet de collège a permis d'apporter une connaissance assez importante (19 données), mais sur une zone restreinte. Lors de cette étude, des pièges photographiques ont été installés et des relevés d'indices de présence ont été effectués.

Le reste des observations sont des observations fortuites effectuées par des habitants et/ou des personnes de passages sur la commune.

### Constats :

Suite à ces premières données d'observation avant l'ABC, nous pouvons constater plusieurs faits :

- L'ensemble des données ont été effectuées et transmises de façon aléatoire. C'est-à-dire qu'aucun protocole normé (Télé pistage, CMR...) a été réalisé sur la commune.
- Une masse d'information réalisée par des écologues sur le site d'implantation du collège est remarquée, mais contraste avec le reste de la commune avec plusieurs mailles vides ou quasiment.
- De nombreuses données sont à actualiser. A savoir :



- Les dates d'observation : pour savoir si les espèces historiquement présente sur la commune le sont toujours
- Le statut de reproduction des espèces : pour connaître de façon plus fine les espèces qui se reproduisent sur la commune. (Présence de terriers, observation de jeunes individus...)

**Pour cet ABC, aucun temps n'a été dédié pour accentuer les recherches autour de ce taxon. Etant donné, que les structures FNE et LPO passeront régulièrement sur la commune. Il est proposé de poursuivre la mise en place de pièges photographiques et de noter les individus observés lors des passages.**

### 1.2.3 Chiroptères (choues-souris)

Préalablement à l'inventaire, une extraction des données issue de la base de données Visionature « Db Chiro » a été effectuée.

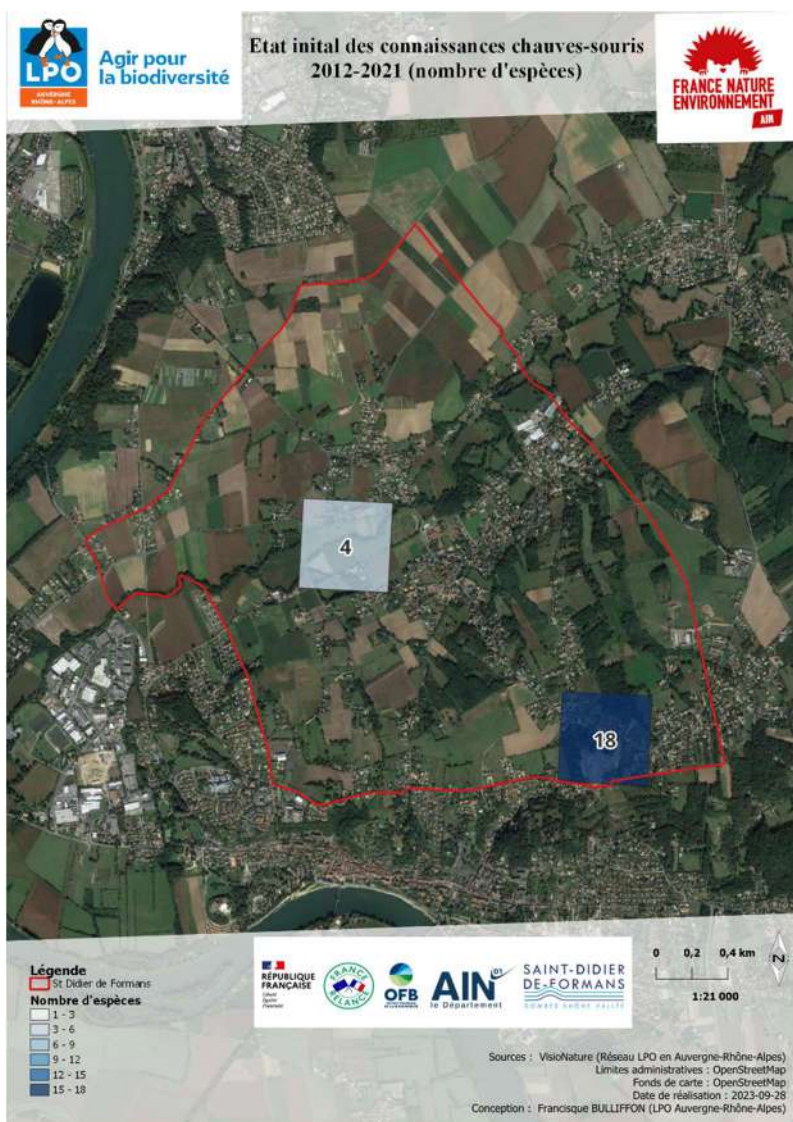


Figure 4 : Carte présentant le nombre d'espèces de chauves-souris et le nombre d'observations par maille de 25000 m<sup>2</sup> avant l'ABC

Sur la commune, nous avons aussi des données acoustiques de chauves-souris. Ces données ne déterminant pas avec exactitude des espèces, mais des ensembles d'espèces, elle ne bénéficie donc pas de statut de protection spécifique d'où l'absence des colonnes « PN FR » à « ZNIEFF RA ».

#### Constats :

Suite à ces premières données d'observation avant l'ABC, nous pouvons constater plusieurs faits :

- Etant donné la difficulté d'acquérir des éléments sur ce taxon, nous pouvons estimer qu'il y a une bonne base de données historiques sur la commune.

#### Espèces :

Lors des recherches des données antérieures, ce sont ainsi **18 espèces** de chauve-souris qui ont déjà été inventoriées avant l'ABC.

- Quatre espèces sont inscrites en Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore, la Barbastelle d'Europe, le Murin de Bechstein, le Murin à oreilles échancrées et le Grand Murin.
- Deux espèces sont considérées comme Vulnérable d'après une des listes rouges, la Noctule commune (Liste Rouge France) et le Murin de Bechstein (Liste Rouge Rhône-Alpes).
- 9 autres espèces sont classées « Quasi-menacée ». Cela représente une belle diversité bien représentative de la fréquentation faite par les chauves-souris sur la commune.

#### Données :

Toutes ces espèces sont issues des données acoustiques qui ont été réalisées lors de l'étude d'impact en 2018 nécessaire à la construction du collège sur le lieu-dit des Bruyères.

Cependant, aucune donnée de gîtes de chauves-souris ne sont connues. Pour autant, la présence de châteaux, de maisons, de ponts et d'arbres à cavités laisse présager la présence de colonies de plusieurs espèces.

- L'ensemble des données ont été effectués et transmises par deux protocoles normés : pose d'enregistreur d'ultrasons avec analyses acoustiques et sessions de captures chauve-souris. Ils ont été mis en place sur le site d'implantation du collège.
- Une masse d'information réalisée par un chiroptérologue sur le site d'implantation du collège est remarquable, mais contraste avec le reste de la commune avec plusieurs mailles vides ou quasiment.
- De nombreuses données sont à actualiser. A savoir :
  - Les dates d'observation : pour savoir si les espèces historiquement présentes sur la commune le sont toujours
  - Les statuts de reproduction des espèces : pour connaître de façon plus fine les espèces qui se reproduisent sur la commune. Pour ce faire, il faudrait prospecter des gîtes favorables à l'accueil des espèces.

**La mise en place de plusieurs enregistreurs d'ultrasons sur d'autres secteurs de la commune serait par conséquent intéressant pour pallier aux manques et à l'actualisation des données. Une prospection des bâtiments et des infrastructures publiques serait à mener pour rechercher des sites de reproduction.**

## 1.2.4 Reptiles

Préalablement à l'inventaire, une extraction des données issue de la base de données Visionature « Faune Ain » a été effectuée.

### Espèces :

Au total, **5 espèces** de reptiles sont connues sur la commune, 3 espèces de serpents et 2 de lézards.

- Ce sont toutes des espèces relativement courantes qui ont été observées lors de l'étude d'impact pour la construction du collège de Saint Didier de Formans.
- Toutes les espèces de reptiles sont protégées.

### Données :

Le nombre de données avant l'ABC est de 19 données pour 2 observateurs réparties sur 2 années (2018 et 2019).

La pression d'observation sur le projet de collège a permis d'apporter une connaissance relativement importante (16 données), mais sur une zone restreinte. Seul le lézard des murailles est connu ailleurs sur la commune.

### Constats :

Suite à ces premières données d'observation avant l'ABC, nous pouvons constater plusieurs faits :

- L'ensemble des données a été effectué et transmis de façon aléatoire.
- Une masse d'information réalisée par des écologues sur le site d'implantation du collège est remarquable, mais contraste avec le reste de la commune avec plusieurs mailles vides ou quasiment.
- De nombreuses données sont à actualiser. A savoir :
  - Les dates d'observation : pour savoir si les espèces historiquement présentes sur la commune le sont toujours
  - Le statut de reproduction des espèces : pour connaître de façon plus fine les espèces qui se reproduisent sur la commune. (Observation de jeunes individus...)

**La mise en place de plusieurs prospections sur d'autres secteurs de la commune serait par conséquent intéressante pour pallier aux manques et à l'actualisation des données.**



## 1.2.5 Amphibiens

Préalablement à l'inventaire, une extraction des données issue de la base de données Visionature « Faune Ain » a été effectuée.



Figure 6 : Carte présentant le nombre d'espèces d'amphibiens et le nombre d'observations par maille de 25000 m<sup>2</sup> avant l'ABC

### Espèces :

On recense avant l'ABC **6 espèces** d'amphibiens, grâce aux inventaires réalisés sur la mare du site concerné par l'étude d'impact sur le collège de Saint-Didier-de-Formans.

- Ce sont toutes des espèces communes, mais protégées.
- Les deux espèces de tritons, le Crapaud commun et l'Alyte accoucheur se reproduisent dans cette mare.

### Données :

Le nombre de données avant l'ABC est de 17 données pour 2 observateurs réparties sur 3 années (2018, 2019 et 2021).

Il est à préciser que parmi les 14 données de l'étude d'impact, il est à prévoir qu'une grande partie n'existe plus sur la maille concernée à ce jour, à la suite des travaux réalisés. Aucune autre localité avec des présences d'amphibiens n'est connue sur la commune, malgré la présence de zones humides et aquatiques (peu nombreuses néanmoins), ce qui semble marquer un défaut de connaissance sur ce groupe.

### Constats :

Suite à ces premières données d'observation avant l'ABC, nous pouvons constater plusieurs faits :

- L'ensemble des données a été effectuée et transmis de façon aléatoire.

- Une masse d'information réalisée par des écologues sur le site d'implantation du collège est remarquable, mais contraste avec le reste de la commune avec plusieurs mailles vides ou quasiment.
- De nombreuses données sont à actualiser. A savoir :
  - Les dates d'observation : pour savoir si les espèces historiquement présentes sur la commune le sont toujours.
  - Le statut de reproduction des espèces : pour connaître de façon plus fine les espèces qui se reproduisent sur la commune. (Observation de têtards...)

**La mise en place de plusieurs prospections autour d'autres mares de la commune et au bord du Formans serait par conséquent intéressant pour pallier aux manques et à l'actualisation des données.**



## 1.2.6 Odonates (libellules)

Préalablement à l'inventaire, une extraction des données issue de la base de données Visionature « Faune Ain » a été effectuée ainsi qu'une extraction de la base de données du groupe Sympetrum (association agissant sur la recherche et la protection des libellules en Rhône-Alpes).

### Espèces :

Cette famille d'insectes est très liée aux milieux aquatiques divers (cours d'eau, plans d'eau, zones humides ponctuelles, etc.) présents sur le territoire de la commune. Seulement **7 espèces** d'odonates ont été inventoriées, toutes sont des espèces communes.

Les connaissances sur ce groupe sont très faibles malgré la présence de zones humides et aquatiques. Les mares présentes sur la commune ne sont pas accessibles ce qui peut expliquer en partie ce manque de connaissances.

### Données :

Le nombre de données avant l'ABC est de 18 données pour 5 observateurs réparties sur 3 années (2003, 2018 et 2019).



### Constats :

Suite à ces premières données d'observation avant l'ABC, nous pouvons constater plusieurs faits :

- L'ensemble des données a été effectué et transmis de façon aléatoire.
- Il n'y a pas eu d'inventaire poussé lors de l'étude d'impact du collège pour ce groupe d'espèces
- Quelques données sont à actualiser. A savoir :
  - Les dates d'observation : pour savoir si les espèces historiquement présentes sur la commune le sont toujours
  - Le statut de reproduction des espèces : pour connaître de façon plus fine les espèces qui se reproduisent sur la commune. (Observation d'exuvies...)

## 1.2.7 Rhopalocères (papillons de jour)

Préalablement à l'inventaire, une extraction des données issue de la base de données Visionature « Faune Ain » a été effectuée.



### Espèces :

On notera la connaissance de **31 espèces** de papillons de jour sur la commune. Les espèces inventoriées sont des espèces communes mais certaines notent une forte régression comme le Gazé.

### Données :

Le nombre de données avant l'ABC est de 47 données pour 4 observateurs réparties sur 4 années (2012, 2018, 2019 et 2020).

Il est à préciser que les 28 données sont issues de l'étude d'impact, et il est à prévoir qu'une grande partie n'existe plus sur la maille concernée à ce jour, à la suite des travaux réalisés

Les autres données disséminées sont issues d'observations ponctuelle sans inventaire précis.

Figure 8 : Carte présentant le nombre d'espèces de rhopalocères et le nombre d'observations par maille de 25000 m<sup>2</sup> avant l'ABC

### Constats :

Suite à ces premières données d'observation avant l'ABC, nous pouvons constater plusieurs faits :

- Le niveau de connaissance est moyen pour ce groupe relativement facile à inventorier
- L'ensemble des données a été effectué et transmis de façon aléatoire
- Une masse d'information réalisée par des écologues sur le site d'implantation du collège est remarquée, mais contraste avec le reste de la commune avec plusieurs mailles vides ou quasiment.

## 2 Bilan des inventaires

### 2.1 REMONTER LE TEMPS

L'analyse des photos aériennes disponibles sur la commune, entre les années 1950 et aujourd'hui, soulignent les fortes évolutions du paysage qui ont marqué le territoire.

#### 2.1.1 Le Formans et les prairies proches

Déjà dans les années 1950-1965, le bocage était peu présent sur la commune. Seules les parcelles autour du Formans faisaient exception, avec une plus grande abondance de haies et d'arbres, comme l'illustrent les images 1 et 2 ci-dessous. Aujourd'hui, ces éléments du paysage ont été considérablement réduits, en particulier dans l'Ouest de la commune (voir figure 10). La ripisylve à proprement parler semble se maintenir.

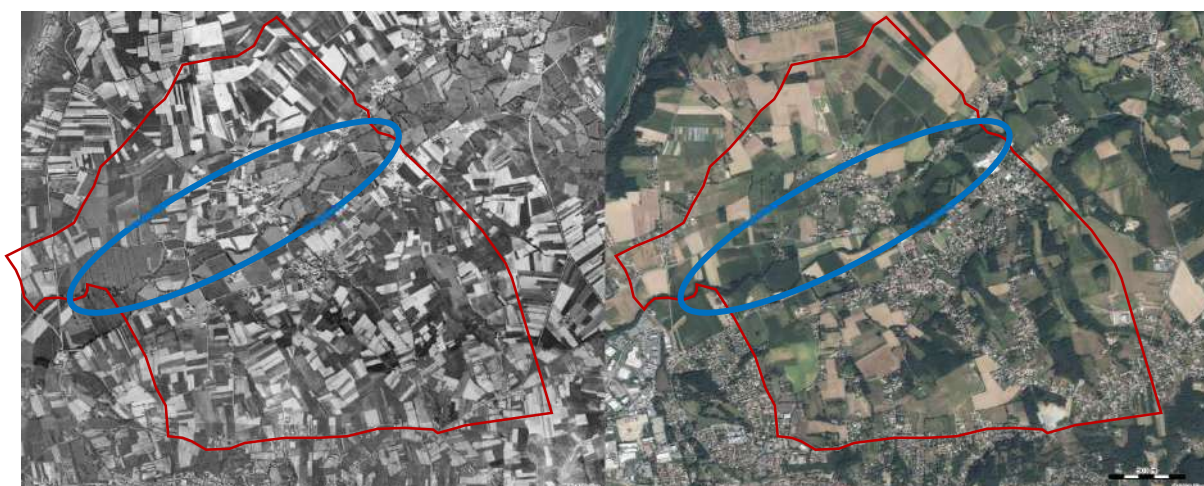


Figure 9 : vue de la commune par photo aérienne en 1950-1965 (à gauche) et de nos jours (à droite). L'ellipse bleue encadre le Formans, tandis que le contour rouge délimite la commune.



Figure 10 : Vue du secteur Ouest du Formans par photo aérienne en 1950-1965 (à gauche) et de nos jours (à droite).

### 2.1.2 La zone urbanisée

Saint Didier de Formans, située à une petite heure de Lyon, fait partie de l'aire d'attraction de cette grande ville, et a de ce fait connu une très forte croissance de son urbanisation. L'illustration ci-dessous montre ainsi la forte extension des différentes zones urbanisées dès 1950, et même l'apparition de zones urbanisées là où il n'y avait que des champs en 1950 (par exemple à l'extrême Ouest de la commune). Ces zones occupent près de 24% du territoire (source Corine Land Cover).

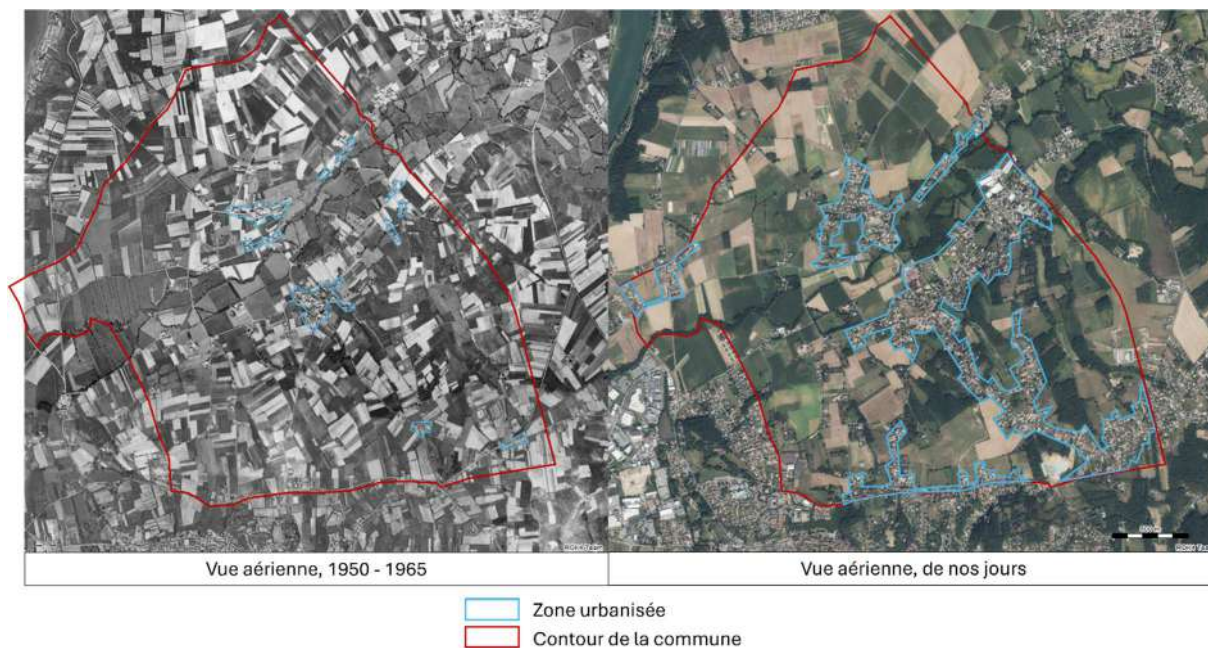


Figure 11 : vue de la commune par photo aérienne en 1950-1965 (à gauche) et de nos jours (à droite). L'ellipse bleue encadre le Formans, tandis que le contour rouge délimite la commune.

### 2.1.3 Les zones agricoles

Les zones agricoles qui occupent la majeure partie du territoire de la commune (76% en 2018, source Corine Land Cover), ont cependant vu leur surface diminuer au fil du temps, au profit de l'urbanisation principalement, mais également de la forêt dans certains secteurs.

A l'analyse de ces éléments, il apparaît que les espaces naturels susceptibles d'accueillir une riche biodiversité occupent une place relictuelle sur la commune. A ce titre, nous avons fait le choix d'orienter les inventaires sur ces espaces : milieux ouverts prairiaux, bords de champs cultivés susceptibles d'accueillir des espèces messicoles et les zones humides dont le Formans et ses abords.

## 2.2 FLORE

### 2.2.1 Résultats

Pour compléter la connaissance floristique sur la commune, un plan de prospection a été établi afin de cibler en priorité :

- Les milieux ouverts dont les prairies et jachères
- Les milieux agricoles pour la recherche de plantes messicoles

- Les zones humides dont le Formans et ses abords

Le temps consacré à la réalisation des inventaires, 28 heures sur deux ans, n'a pas permis d'approfondir les inventaires mais de surtout couvrir le plus de surface communale.

Il n'y a pas eu de protocole spécifiquement appliqué, toutes les espèces ont été notées et identifiées en utilisant notamment Flora galica ou la Flore forestière pour les relevés effectués dans les boisements ou en lisière.

La carte des sites inventoriés est en Annexe 1.

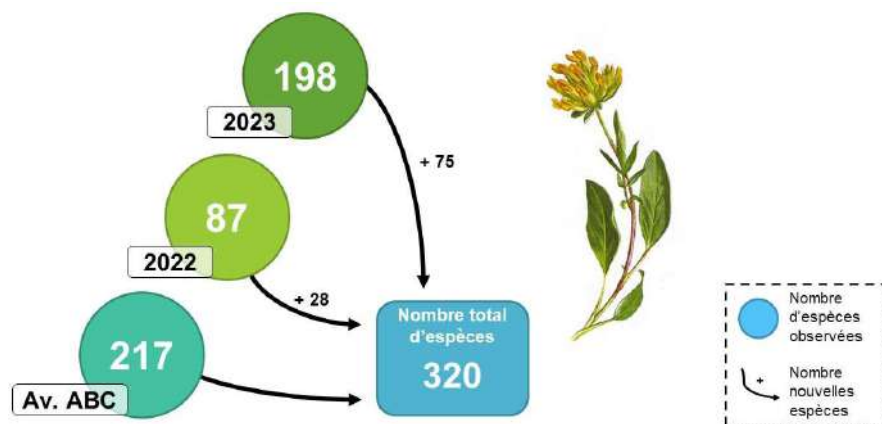


Figure 12 : Evolution du nombre d'espèces de plantes recensées lors de l'ABC avec le nombre total d'espèces connues

Les sorties botaniques réalisées par monsieur Jean-Marc Vanel ont été d'une grande aide car cela a permis de réaliser des observations complémentaires. Celles-ci ont en effet permis d'ajouter 14 nouvelles espèces à la liste complète de la flore connue sur Saint-Didier-de-Formans durant les deux années d'ABC.

Au total, en combinant les données historiques et les nouvelles observations réalisées, 320 espèces végétales ont été relevées sur le territoire de la commune.

Si nous réalisons un filtre temporel, en partant du principe qu'une espèce non revue depuis 20 ans peut être considérée comme disparue, le nombre d'espèce est de **314** à la suite de l'ABC dont **104 nouvelles espèces**.

La liste complète des espèces végétales se trouve en Annexe 2.

La couverture des connaissances floristiques de la commune a été bien augmentée, en atteignant environ 1/3 des mailles de 500m par 500m, comme l'illustre la figure suivante :

43% des espèces observées sont nouvelles !

+ 104 nouvelles espèces

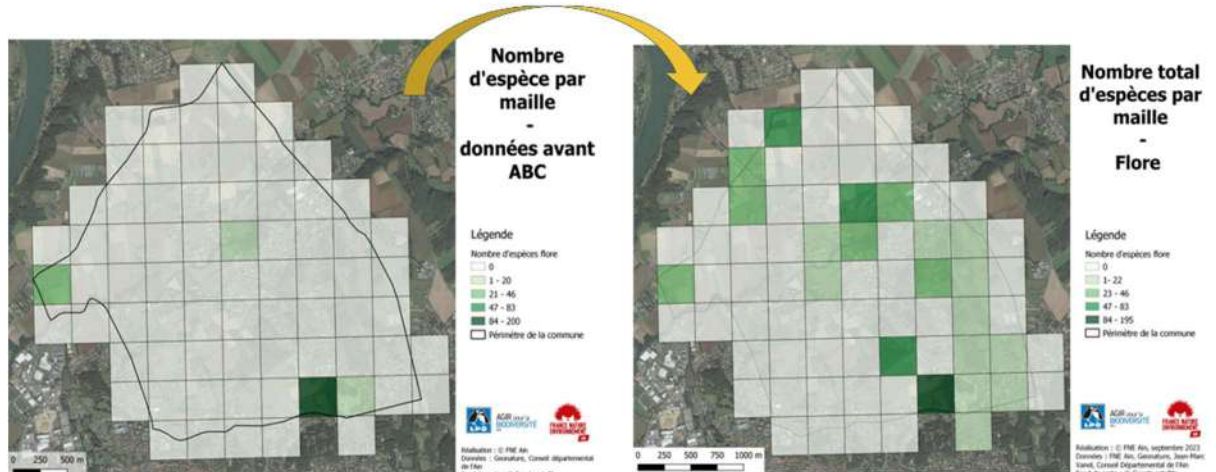


Figure 13 : Evolution du niveau de connaissance de la flore sur la commune de Saint-Didier-de-Formans

2.2.2 Focus sur les espèces exotiques envahissantes

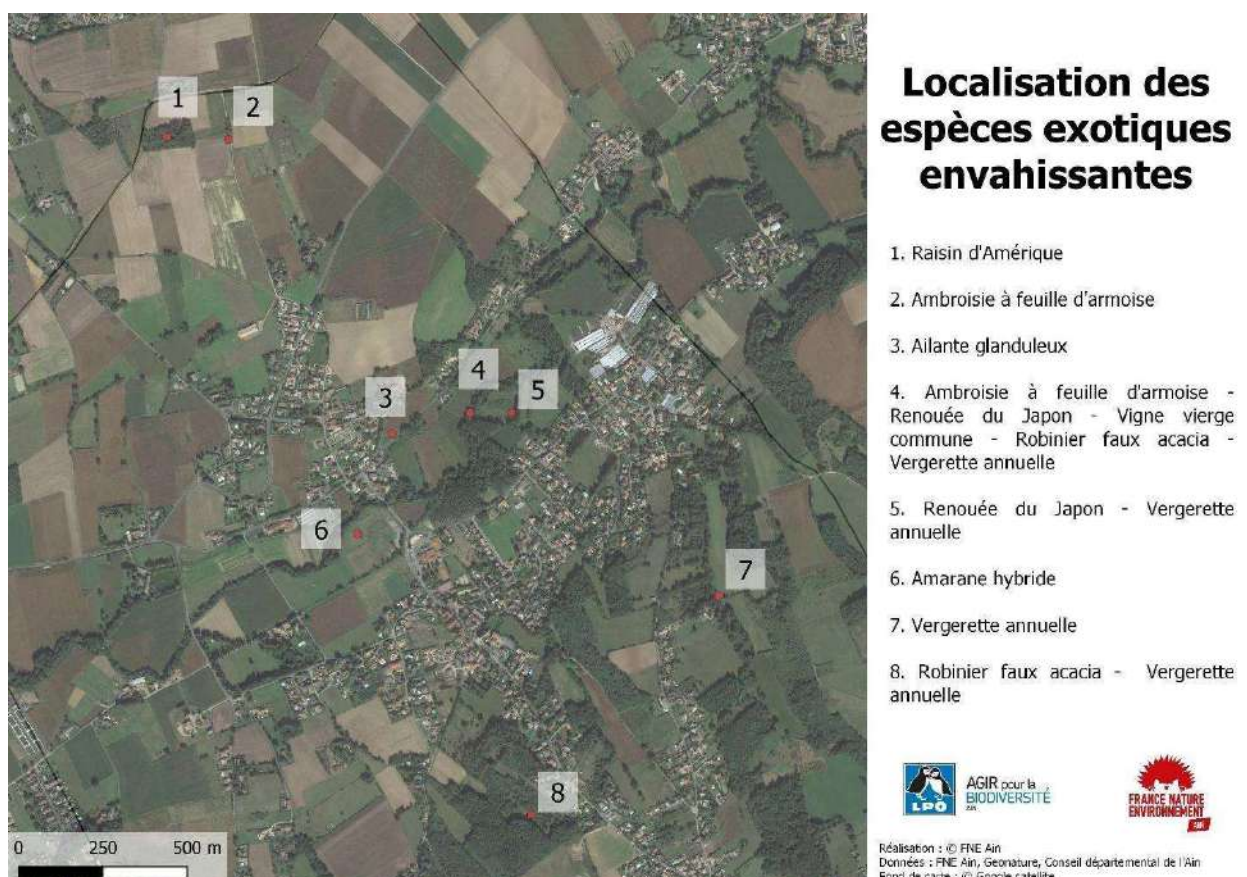


Figure 14 : Carte de localisation des EEE végétales sur la commune

Comme le montre la carte ci-dessus, plusieurs stations de plantes exotiques envahissantes ont été relevées durant les inventaires, concernant un total de 8 espèces listées dans le Tableau 1. Rappelons ici que lors de l'étude d'impact pour la construction du collège, 9 espèces avaient également été listées dont le Buddleja de David, le Faux-vernis du Japon, la Renouée de Bohême, le Sénéçon du Cap, le Solidage géant et la Vigne vierge de Virginie. Du fait des travaux réalisés, leur présence n'est plus certifiée mais elles peuvent potentiellement avoir colonisées d'autres espaces (voir **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**)

Tableau 1 : liste des plantes exotiques envahissantes relevées durant l'ABC de Saint-Didier-de-Formans

Nom français	Nom latin	Indigénat	EEE - Degré	EEE - Risque invasif
Ailante glanduleux, Faux vernis du Japon, Ailante, Ailanthe	<i>Ailanthus altissima (Mill.) Swingle</i>	EEE	Espèce exotique envahissante avérée	Modérément envahissant
Amarante hybride	<i>Amaranthus hybridus L.</i>	EEE	Espèce exotique potentiellement envahissante	-
Ambroisie à feuilles d'armoise, Ambroisie élevée, Ambroisie annuelle	<i>Ambrosia artemisiifolia L.</i>	EEE	Espèce exotique envahissante avérée	Fortement envahissant
Raisin d'Amérique, Phytolaque américaine, Laque végétale	<i>Phytolacca americana L.</i>	EEE	Espèce exotique potentiellement envahissante	-
Renouée du Japon, Reynoutrie du Japon	<i>Reynoutria japonica Houtt.</i>	EEE	Espèce exotique envahissante avérée	Fortement envahissant
Robinier faux acacia, Carouge	<i>Robinia pseudoacacia L.</i>	EEE	Espèce exotique envahissante avérée	Fortement envahissant
Vergerette annuelle	<i>Erigeron annuus (L.) Pers.</i>	EEE	Espèce exotique envahissante avérée	Modérément envahissant
Vigne-vierge commune, Vigne-vierge à cinq folioles, Vigne-vierge insérée	<i>Parthenocissus inserta (A. Kerner) Fritsch</i>	EEE	Espèce exotique envahissante avérée	Modérément envahissant

**EEE - Degré** : classification des espèces exotiques envahissantes selon des degrés établies à l'aide de cotations selon la « Liste actualisée et hiérarchisée des espèces exotiques envahissantes de Rhône-Alpes, mars 2020 » (espèces exotiques envahissantes avérées = plantes exotiques présentant un comportement envahissant avéré en milieu naturel dont la prolifération occasionne des dommages importants ; espèces exotiques envahissantes potentielles = plantes exotiques qui présentent un comportement envahissant plus ou moins marqué dans les zones cultivées ou perturbées ; espèces exotiques envahissantes émergentes = plantes exotiques dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste très limitée et qui seraient susceptibles de créer des dommages)

**EEE - Risque** : précision concernant les espèces émergentes pouvant poser problème dans un avenir proche selon la « Liste actualisée et hiérarchisée des espèces exotiques envahissantes de Rhône-Alpes, mars 2020 »

## 2.3 FAUNE

Le chapitre « Bilan des inventaires » pour la faune est organisé par groupe d'espèces, appelé taxon. Les noms scientifiques des espèces et taxons, leur famille, leur ordre se réfèrent à la nomenclature taxonomique tenue par l'INPN, dénommée TAXREF, telle qu'intégrée aux bases de données SERENA.

Pour rappel, il a été décidé lors du montage du projet d'ABC que :

- La structure FNE s'occupera de l'organisation de l'inventaire, de l'analyse et de la rédaction pour les groupes taxonomiques suivants : Odonates (Libellules) et Rhopalocères (Papillons de jours).
- La structure LPO s'occupera de l'organisation de l'inventaire, de l'analyse et de la rédaction pour les groupes taxonomiques suivants : Avifaune (Oiseaux), Chiroptères (Chauve-souris), Reptiles et Amphibiens.
- De manière commune, ces deux structures inventorieront les mammifères rencontrés de façon fortuite lors de prospections et lors de pose de pièges photographiques.

Chaque rubrique taxon présente 3 parties distinctes :

- Le protocole et les éléments mis en place lors de l'ABC pour accentuer la recherche autour de ce taxon ;
- Les résultats et les analyses après les 2 années de l'ABC : espèces et données ;
- Focus sur quelques espèces emblématiques de la commune qui nécessiterait une attention particulière

Afin d'analyser des résultats cohérents sur les espèces d'une commune, nous estimons que des données de plus de 10 ans ne sont plus valables et méritent une actualisation.

### 2.3.1 Oiseaux

Pour rappel, à la suite de l'état des lieux des connaissances avant la réalisation des inventaires de l'ABC, il avait été mis en exergue que les données sur les oiseaux devaient être actualisées au niveau :

- De la présence ou de l'absence d'espèces historiques ou nouvelles ;
- De l'actualisation des statuts de reproduction des espèces.

Il avait été conseillé d'organiser un protocole normé sur l'ensemble de la commune.

#### **Protocole :**

Parmi les comptages pouvant être proposés sur la commune, il a été possible de réaliser deux grands types de suivis qu'il convient de distinguer :

- Un suivi de population s'effectuant par un protocole STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) qui vise à établir des tendances des populations d'oiseaux communs en période de reproduction.
  - Un suivi cohérent sur du long terme (au moins 6 à 10 années) pour faire ressortir des tendances nationales et régionales.
- Un suivi de collecte de données s'effectuant par un protocole EPOC (Estimation des Populations d'Oiseaux Communs) qui a pour but d'estimer les effectifs des espèces d'oiseaux.
  - Un suivi simple, peu contraignant et cohérent pour actualiser des bases de données.

Ce deuxième type de suivi a été retenu pour l'ABC de Saint-Didier-de-Formans. (A noter que ce type de protocole est aussi utilisé dans le cadre de projets plus vastes. Ex : l'Atlas des oiseaux nicheurs de France)

Dans le protocole de base de l'EPOC, il y est inscrit que :

- La période de réalisation des EPOC doit s'effectuer du 1<sup>er</sup> mars au 31 juillet.
- Pour réaliser ce suivi, il est nécessaire de réaliser des points d'écoute de 5 minutes (temps minimum et maximum) et noter toutes les espèces vues et entendues.

Afin de l'adapter au contexte de l'ABC (zone péri-urbaine et rivières provoquant des bruits parasites) et au temps consacré à l'action, il a été décidé de modifier quelque peu le protocole initial. Ainsi, il a été réalisé concrètement :

- La période de réalisation des points d'écoute pour l'ABC de Saint-Didier-de-Formans doit s'effectuer du 1<sup>er</sup> mars au 31 juillet.



- 2 passages par points d'écoute séparés d'au moins 1 mois d'intervalle seront réalisés.
- Pour réaliser ce suivi, il est nécessaire de réaliser des points d'écoute de 15 minutes (temps minimum et maximum) et noter toutes les espèces vues et entendues. (Ce qui augmente la chance d'entendre des espèces plus discrètes)
- Une demi-journée spécifique sera dédiée à l'observation, l'écoute et la recherche d'indices de reproduction des rapaces diurnes.
- Afin de couvrir l'ensemble de la commune, un maillage de points d'écoute distant chacun de 150m sera proposé en respectant les propriétés privées (arrêts aux abords des voies publiques et communales).

Cela donne 44 points d'écoute répartis sur 5 circuits.

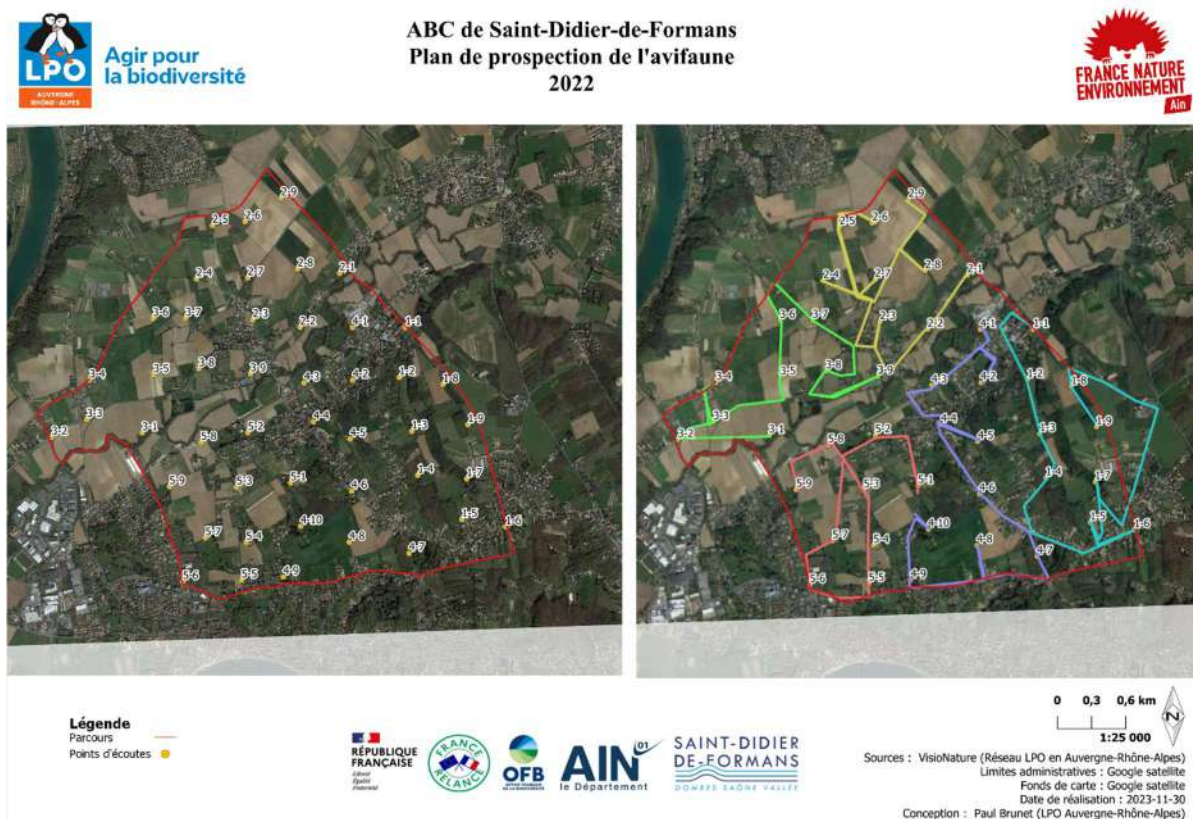


Figure 15 : Plan de prospection avifaune avec la position des points d'écoutes répartis sur la commune avec et sans circuits.

Les actions de terrains et de suivis ont été réalisés sur les dates suivantes :

1er passage	2ème passage
04/04/2022	11/05/2022 + rapaces diurnes
20/04/2022	23/05/2022
26/04/2022	24/05/2022
27/04/2022	

L'analyse des données avifaunes se sont déroulées sur plusieurs dates en octobre et en novembre 2023.

### Résultats et analyses :

Afin d'analyser des résultats sur les espèces d'une commune et plus largement les données de l'ABC de Saint-Didier-de-Formans, nous avons pris en compte les données issues des inventaires de la LPO, mais aussi toutes les autres émises lors des 2 années de l'ABC (résidents de la commune, études complémentaires sur le site du collège et autres participants de passage). Ce sont donc 20710 données qui ont été produites.

En prenant les 10 années antérieures à la réalisation de l'ABC, il a été recensé sur la commune 102 espèces, dont 87 ont été recontactées en 2022 et 2023. La liste de toutes les espèces d'oiseaux connues sur la commune est en **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

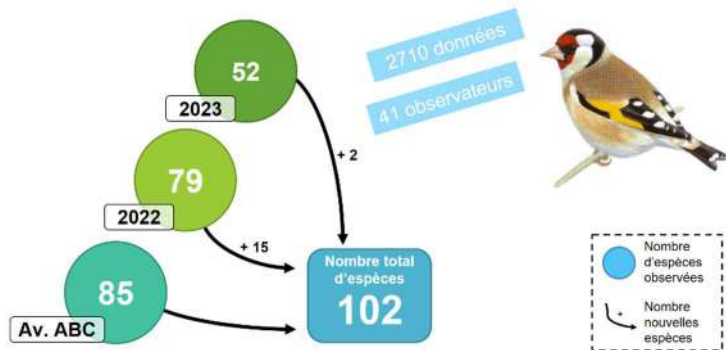


Figure 16 : Evolution du nombre d'espèces d'oiseaux recensés lors de l'ABC avec le nombre total d'espèces, d'observateurs et de données enregistrées

Parmi les 14 espèces non retrouvées sur la commune, nous pouvons émettre quatre hypothèses différentes sur cette absence constatée :

- **Des erreurs d'observation.** On peut émettre l'hypothèse sur ce qu'on appelle plus couramment le biais observateur qui est assez marqué pour les oiseaux. C'est le cas notamment pour des espèces pouvant être confondues facilement (par exemple : le Moineau friquet et le Moineau domestique ou les roitelets)
- **Des espèces occasionnelles et de passage sur la commune.** Une partie est très présente dans les milieux adjacents comme le Val de Saône ou la Dombes (par exemple, la Mouette rieuse, le Bihoreau gris, la Huppe fasciée ou encore le Martinet à ventre blanc). Ils peuvent venir se nourrir ponctuellement sur la commune. D'autres sont des migrateurs ou des hivernants très mobiles qui ne prennent le temps de s'arrêter que sur quelques jours et parfois très tôt en saison. C'est le cas pour les gobemouches ou la Locustelle tachetée. (A rappeler que les passages de la LPO se sont déroulés que sur quelques jours au printemps et non sur une présence continue)
- **Des espèces soumises à la pression anthropique.** Un bon nombre d'espèces peuvent voir leur nombre s'effondrer face à la forte pression que l'Homme soumet sur les milieux. Pour les milieux agricoles, on peut imaginer une disparition sur la commune pour l'espèce suivante : la Caille des blés.
- **Des cas particuliers.** Le Pic noir a besoin lui de boisement avec des arbres ayant un bon diamètre pour nicher, mais est aussi en très bonne dynamique de dispersion sur tout le territoire national. Plusieurs hypothèses peuvent donc s'offrir à nous. Il avait été historiquement aperçu nichant sur l'implantation du collègue. La Perdrix grise et la Perdrix rouge sont des espèces considérées comme menacées pour les populations naturelles. Les individus observés sur la commune sont probablement issus de lâcher pour la chasse, elles ne rentrent donc pas dans cette catégorie.

Sur ces 14 espèces non retrouvées sur la commune, nous pouvons extraire des éléments issus des statuts de protection et de conservation.

- Au niveau de la protection nationale, 13 espèces sont protégées (voir 3<sup>ème</sup> colonne de la liste d'espèces en annexe), dont 3 sont aussi en Annexe I de la Directive Oiseaux (Bihoreau gris, Faucon pèlerin et Pic noir)
- Du point de vue de leurs statuts de conservation, il est difficile de faire ressortir des éléments au regard des éléments historiques mis à notre disposition. Néanmoins, pour un bon nombre d'espèces, on remarque un état de conservation « mauvais » ou « dégradé ». Au niveau de la Liste rouge nationale, 1 espèce est dite « En danger », 1 « Vulnérable » et 4 espèces sont « Quasi-menacée ».

Sur les 88 autres espèces connues sur la commune et contactées sur les 2 années de l'ABC, nous pouvons extraire avec beaucoup plus de facilité des données concernant les statuts de nidification et de présence, de protection et de conservation.

- Au total, 72 espèces sont nicheuses (37 de façon « Certaine », 24 « Probable » et 11 « Possible »), 7 sont seulement de passage sur la commune (aire de chasse et/ou voie de migration), 6 espèces sont hivernantes. 3 cas particuliers sont aussi à remarquer :

- Le Milan royal est lui aperçut sur la commune toute l'année. Ce qui laisse sous-entendre la présence d'individus hivernants et potentiellement nicheurs sur une commune à proximité (zone de chasse sur Saint-Didier-de-Formans).
- L'Effraie des clochers était historiquement connue sur la commune. Une donnée de mortalité a été émise en 2022 et aucun individu n'a été entendu lors de l'événement de la Nuit de la Chouette en 2023.
- La Perdrix rouge est sûrement issue d'un lâché cynégétique, bien que potentiellement pouvant se reproduire spontanément dans les milieux favorables sur la commune. Il est donc difficile d'évaluer son statut de reproduction.
- Au niveau national et européen, 71 sont protégées par arrêté ministériel, dont 8 sont aussi inscrites en Annexe I de la Directive Oiseaux (Aigrette garzette, Alouette lulu, Busard des roseaux, Martin-pêcheur d'Europe, Milan noir, Milan royal, Œdicnème criard et Pie grièche écorcheur).
- Au niveau de la Liste rouge nationale, de nombreuses espèces possèdent des statuts de conservation méritant une attention particulière.
  - Pour les espèces nicheuses sur la commune, 8 sont considérées comme « Vulnérable » et 10 comme « Quasi-menacée »
  - Pour les espèces hivernantes, une seule espèce, le milan royal est considéré comme « Vulnérable »
- Au niveau de la Liste rouge Rhône-Alpes, des espèces possèdent des statuts de conservation méritant une attention particulière.
  - Pour les espèces nicheuses sur la commune, 2 sont considérées comme « En danger », 10 comme « Vulnérable » (en comptant l'Effraie des clochers) et 9 comme « Quasi-menacée »
  - Pour les espèces hivernantes, la même espèce, le milan royal, est considéré en « En danger critique d'extinction ».

Aussi, l'Œdicnème criard est soumis à un Plan National d'Action : <https://www.oedicneme-criard.ovh/>. Ce document cadre les actions de protection et de conservation à mettre en place au niveau national. Le Plan National d'Action est aussi décliné à l'échelle régionale et départementale et administré par la LPO Auvergne Rhône-Alpes.

D'un point de vue global, le cortège des oiseaux inventoriés est représentatif des habitats présents sur la commune :

- **Les espèces du milieu forestier et des boisements** : les pics, la Chouette hulotte, Geai des chênes et le Loriot d'Europe (liste d'espèce non exhaustive)
- **Les espèces des zones ouvertes (prairies et milieu agricole)** : Linotte mélodieuse, l'Alouette des champs et lulu, la Chevêche d'Athéna (liste d'espèce non exhaustive)
- **Les espèces des zones humides (rivière et ripisylve)** : Martin-pêcheur d'Europe et le Héron cendré (liste d'espèce non exhaustive)
- **Les espèces du milieu bâti** : le moineau domestique, le rougequeue noir, les hirondelles (Hirondelle rustique et de fenêtre) ou encore le Martinet noir (liste d'espèce non exhaustive)

Au niveau des données et de leur répartition sur la commune, la totalité de de la commune a été prospectée.

Les sites d'importance pour les oiseaux sont concentrés généralement dans les zones arborées de la commune, soit tout le long du Formans. Les espaces urbains concentrent plus de la moitié des espèces connues sur la commune.

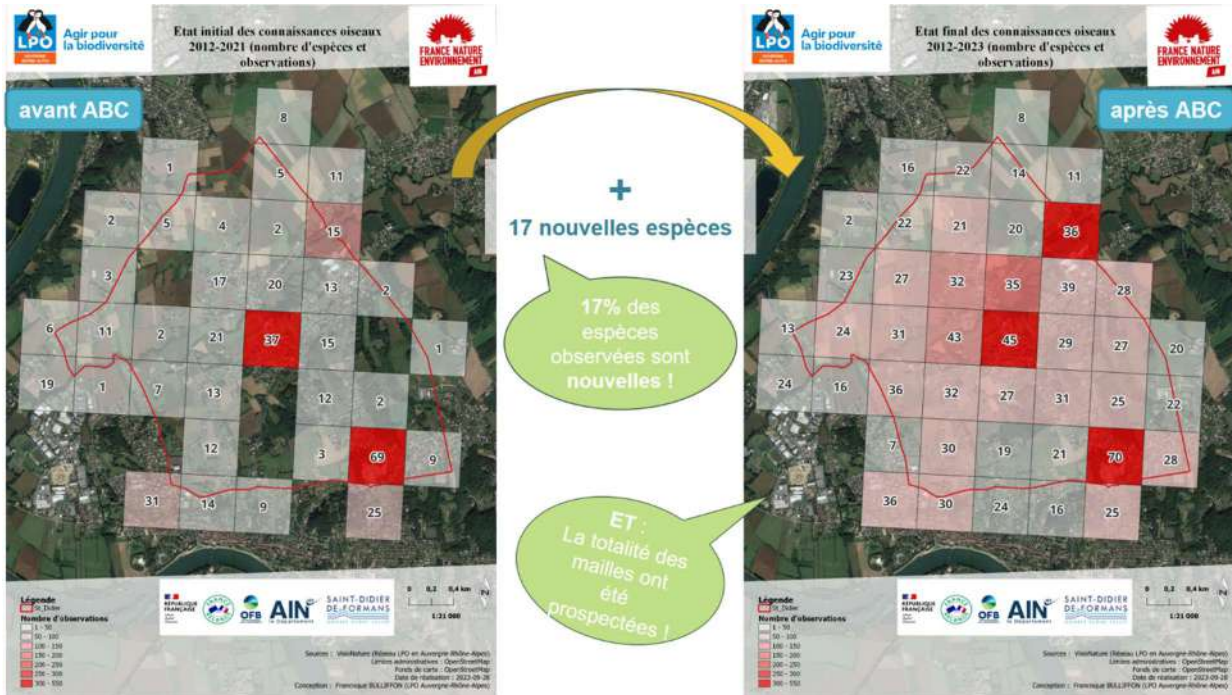


Figure 17 : Evolution cartographiée du nombre d'espèces d'oiseaux et des zones de leurs présences avant et après l'ABC

### 2.3.2 Mammifère hors chiroptères (chauves-souris)

Suite à l'état des lieux des connaissances avant la réalisation des inventaires de l'ABC, il avait été indiqué qu'aucun temps n'était dédié pour les structures LPO et FNE pour l'actualisation approfondie des données. Néanmoins, lors des passages de prospection sur les autres espèces, les intervenants pourront :

- Recenser les observations fortuites ou indices de présences de mammifères ;
- Profiter de leur présence pour installer des pièges photographiques à récupérer et analyser par la suite.

#### Protocole :

Aucun protocole spécifique n'a été mis en place pour effectuer ce suivi. Les pièges photographiques ont été positionnés et répartis sur la commune en fonction des opportunités et des potentiels indices trouvés.

#### Résultats et analyses :

Afin d'analyser des résultats sur les espèces d'une commune et plus largement les données de l'ABC de Saint-Didier-de-Formans, nous avons pris en compte les données issues des inventaires de la LPO, mais aussi toutes les autres émises lors des 2 années de l'ABC (résidents de la commune, études complémentaires sur le site du collège et autres participants de passage). Ce sont donc 64 données qui ont été produites.

En prenant les 10 années antérieures à la réalisation de l'ABC, il a été recensé sur la commune 12 espèces, dont 8 ont été recontactées en 2022 et 2023.

Tableau 2 : Liste des données de mammifères (hors chiroptères) recensés sur la commune de Saint-Didier-de-Formans

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN FR	DHFF	LR FR	LR RA	ZNIEFF RA	Avant ABC	Dernière observation
<i>Meles meles</i>	Blaireau d'Europe	/	/	LC	LC	/	2018	2022
<i>Castor fiber</i>	Castor d'Europe	II	II + IV + V	LC	LC	A/C/SM	2021	2023
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen	/	/	LC	LC	/	2021	2023
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	II	/	LC	LC	/	2021	2023
<i>Martes foina</i>	Fouine	/	/	LC	LC	/	2018	2018
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	II	/	LC	NT	/	2018	2022
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	/	/	LC	LC	A/C/SM	2018	2022
<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre	/	/	LC	LC	/	2018	2018
<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	/	/	NA	NA	/	2012	2012
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	/	/	LC	LC	/	2018	2023
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	/	/	LC	LC	/	2018	2022
<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe	/	/	LC	LC	/	2012	2012

**LÉGENDE : STATUTS DE PROTECTION ET DE PORTÉE À CONNAISSANCE**

**PN FR** : Protection nationale : **Arrêté du 23 avril 2007**. **II** : Article II : Espèce et habitats de reproduction et de repos protégés.  
**DHFF** : Directive Habitat-Faune-Flore 1992. **II** : Annexe II : Espèces nécessitant la désignation de ZSC  
**IV** : Annexe IV : Espèces strictement protégées  
**V** : Annexe V : Espèces pouvant nécessiter des mesures de gestion.  
**LR FR** : Liste Rouge Nationale 2017. **RE** : Disparue **CR** : En danger critique d'extinction **EN** : En danger **VU** : Vulnérable **NT** : Quasi-menacée **LC** : Préoccupation mineure **DD** : Données insuffisantes **NA** : Non applicable **NE** : Non évaluée  
**LR RA** : Liste Rouge Rhône-Alpes 2008.  
**ZNIEFF RA** : Espèces déterminantes ZNIEFF en Rhône-Alpes. **D** : Déterminante **A** : Alpien **C** : Continental **SM** : Subméditerranéen

**LÉGENDE : ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE**

Espèce contactée lors de la période de l'ABC (données de l'inventaire, des particuliers et autres)
--

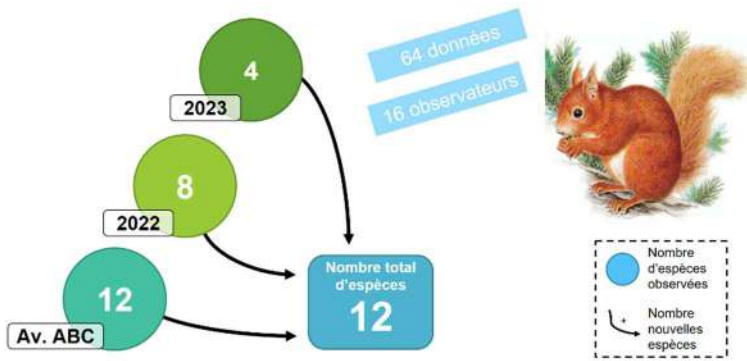


Figure 18 : Evolution du nombre d'espèces de mammifères recensés lors de l'ABC avec le nombre total d'espèces, d'observateurs et de données enregistrées

Pour les 4 espèces non retrouvées sur la commune, il est difficile d'émettre des hypothèses sur cette absence constatée. Les deux structures n'ayant pas travaillé sur un inventaire exhaustif sur un temps long.

Il sera donc proposé une analyse avec l'ensemble des données sur les 10 dernières années.

Sur les 12 espèces connues sur la commune, nous pouvons extraire des données concernant les statuts de protection et de conservation.

- Au niveau national et européen, 3 espèces sont protégées par arrêté ministériel, dont 1 est aussi inscrite en annexe I de la Directive Habitat-Faune-Flore : le Castor d'Europe.
- Au niveau de la Liste rouge Rhône-Alpes, une espèce possède un statut de conservation méritant une attention particulière : le Hérisson d'Europe. Il est classé comme étant « Quasi-menacé »

Au niveau des données et de leur répartition sur la commune, les observations ponctuelles et la pose des pièges photographiques ont permis de couvrir quasiment l'ensemble de la commune. Les abords du Formans sont attractifs pour des espèces souhaitant s'abreuver.

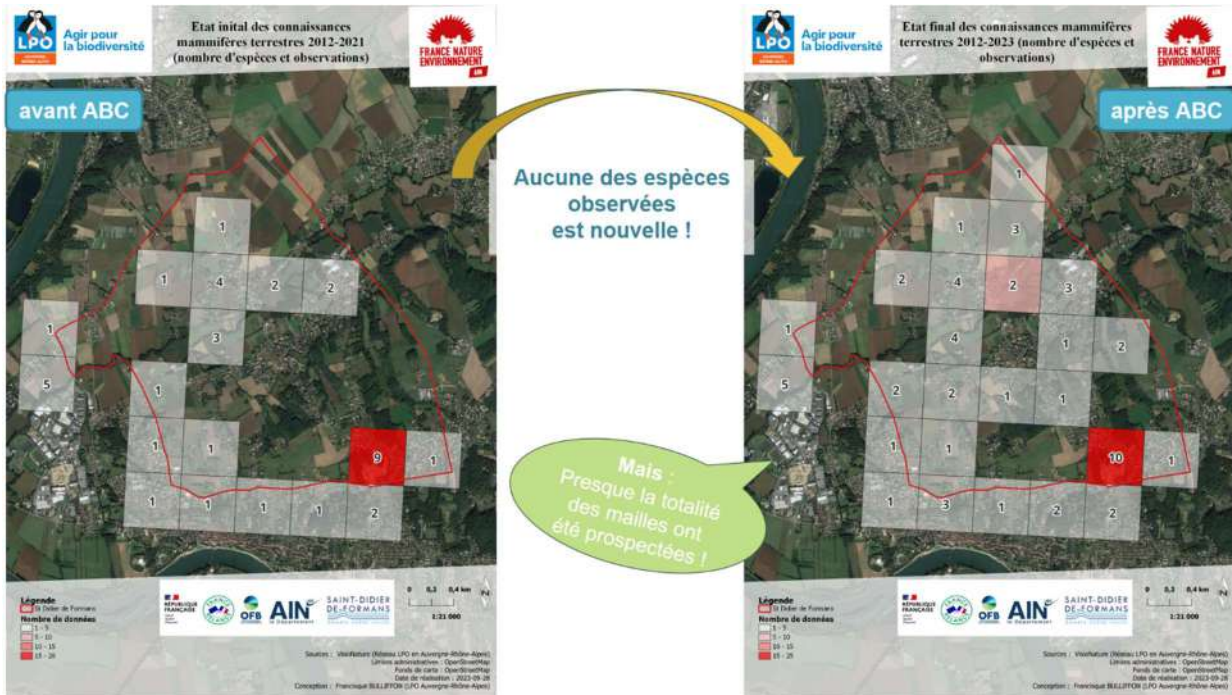


Figure 19 : Evolution cartographiée du nombre d'espèces de mammifères et des zones de leurs présences avant et après l'ABC



Image 1 : Castor d'Europe ©Mark ZEKHUIS

### 2.3.3 Chiroptères (chauves-souris)

Pour faire suite à l'état des lieux des connaissances avant la réalisation des inventaires de l'ABC, il avait été montré que les données sur les chauves-souris devaient être actualisées au niveau :

- De la présence ou de l'absence d'espèces historiques ou nouvelles sur d'autres sites de la commune ;
- De l'actualisation des statuts de reproduction des espèces par la recherche de sites propices à la mise bas des chauves-souris.

Il avait été conseillé de poursuivre la pose d'enregistreurs et d'organiser des visites des bâtiments et infrastructures communaux pour identifier des sites de reproduction.

#### **Protocole :**

Un protocole spécifique du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), le Vigie-Chiro, a été mis en place pour effectuer le suivi par pose d'enregistreur d'ultrasons.

Pour la pose des ultrasons sur la commune, il a été décidé de disposer les enregistreurs d'ultrasons sur différents milieux naturels propices et/ou à proximité de potentiels sites de reproduction pour les chauves-souris :

- Une allée forestière
- Une haie
- Vers le pigeonnier
- Au bord du Formans
- A proximité du château

Les 5 enregistreurs ont été posés à proximité des voies publiques et communales et ont collecté les données pendant une nuit. Le traitement des sons a été effectué via les logiciels de traitement de son (Pré-analyse automatique via le site Vigie-Chiro et analyse manuelle par sonagramme avec les logiciels : Kaléidoscope® et Tadarida®)

L'ensemble des analyses seront prochainement téléversés sur la base de données DBChiro.

Pour la prospection des sites propices à la reproduction des chauves-souris, une chiroptérologue de la LPO et l'adjointe en charge de l'ABC ont mené des recherches le 27 août 2022 dans les bâtiments publics suivants :

- Les combles de la mairie
- Les combles de la salle des fêtes
- L'église de Saint-Didier-de-Formans

Les différents ponts passant au-dessus du Formans ont aussi été prospectés.

#### **Résultats et analyses :**

Afin d'analyser des résultats sur les espèces d'une commune et plus largement les données de l'ABC de Saint-Didier-de-Formans, nous avons pris en compte les données issues des inventaires de la LPO, mais aussi celles émises avant les 2 années de l'ABC (études d'impact sur le site du collège). Étant donné qu'une grande majorité des données sont issues des enregistreurs d'ultrasons, le nombre de données est inconnu en raison d'un nombre très important de sons à analyser. De plus, une partie des sons ne sont pas valables (autres espèces animales, bruits parasites...).

En prenant les 10 années antérieures à la réalisation de l'ABC, il a été recensé sur la commune 20 espèces, dont 14 ont été recontactées en 2022. La liste de toutes les espèces de chauves-souris se trouve dans le tableau suivant :



Tableau 3 : Liste des données de chiroptères recensés sur la commune de Saint-Didier-de-Formans

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN FR	DHFF	LR FR	LR RA	ZNIEFF RA	Avant ABC	Dernière observation
<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	II	IV	NT	LC	A/C/SM	2018	2018
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	II	IV	NT	LC	A/C/SM	2018	2018
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	II	IV	NT	NT	A/C/SM	2018	2022
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	II	IV	VU	NT	A/C/SM	2018	2022
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	II	IV	LC	LC	A/C/SM	2018	2022
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	II	IV	NT	NT	A/C/SM	2018	2022
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	II	IV	NT	LC	A/C/SM	2018	2022
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	II	II + IV	LC	LC	D	2018	2022
<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	II	IV	LC	LC	A/C/SM	2018	2022
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	II	IV	LC	LC	A/C/SM	2018	2022
<i>Myotis alcathoe</i>	Murin d'Alcathoe	II	IV	LC	NT	/	2018	2018
<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	II	II + IV	NT	VU	A/C/SM	2018	2018
<i>Myotis brandtii</i>	Murin de Brandt	II	IV	LC	NT	A/C/SM	2018	2018
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	II	IV	LC	LC	A/C/SM	2018	2022
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échanquées	II	II + IV	LC	NT	D	2018	2022
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	II	II + IV	LC	NT	D	2018	2022
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	II	IV	LC	LC	A/C/SM	2018	2022
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	II	IV	LC	LC	A/C/SM	2018	2018
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	II	II+IV	LC	NT	A/C/SM		2022
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	II	IV	LC	DD	A/C/SM		2022
<b>Groupe acoustique</b>	<b>Groupe acoustique</b>							
<i>Eptesicus/Nyctalus/Vespertilio</i>	Serotule						2018	
<i>Eptesicus serotinus/nilssonii</i>	Sérotine commune / de Nilsson						2018	
<i>Pipistrellus kuhlii/Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Kuhl/Pipistrelle de Nathusius						2018	
<i>Pipistrellus sp</i>	Pipistrelle sp						2018	
<i>Plecotus sp</i>	Oreillard sp						2018	
<i>Myotis sp</i>	Murin sp						2018	
<b>LÉGENDE : STATUTS DE PROTECTION ET DE PORTÉE À CONNAISSANCE</b>								
<b>PN FR</b> : Protection nationale : <b>Arrêté du 23 avril 2007</b> . <b>II</b> : Article II : Espèces + habitats de reproduction et de repos protégés + interdiction de détention, vente ou achat en France et en Europe. <b>DHFF</b> : Directive Habitat-Faune-Flore 1992. <b>II</b> : Annexe II : Espèces nécessitant la désignation de ZSC <b>IV</b> : Annexe IV : Espèces strictement protégées <b>V</b> : Annexe V : Espèces pouvant nécessiter des mesures de gestion. <b>LR FR</b> : Liste Rouge Nationale 2017. <b>RE</b> : Disparu _ <b>CR</b> : En danger critique d'extinction _ <b>EN</b> : En danger _ <b>VU</b> : Vulnérable _ <b>NT</b> : Quasi-menacée _ <b>LC</b> : Préoccupation mineure _ <b>DD</b> : Données insuffisantes _ <b>NA</b> : Non applicable _ <b>NE</b> : Non évalué <b>LR RA</b> : Liste Rouge Rhône-Alpes 2015. <b>ZNIEFF RA</b> : Espèces déterminantes ZNIEFF en Rhône-Alpes. <b>D</b> : Déterminante _ <b>A</b> : Alpin _ <b>C</b> : Continental _ <b>SM</b> : Subméditerranéen								
<b>LÉGENDE : ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE</b>								
Espèce contactée lors de la période de l'ABC (données de l'inventaire, des particuliers et autres)								

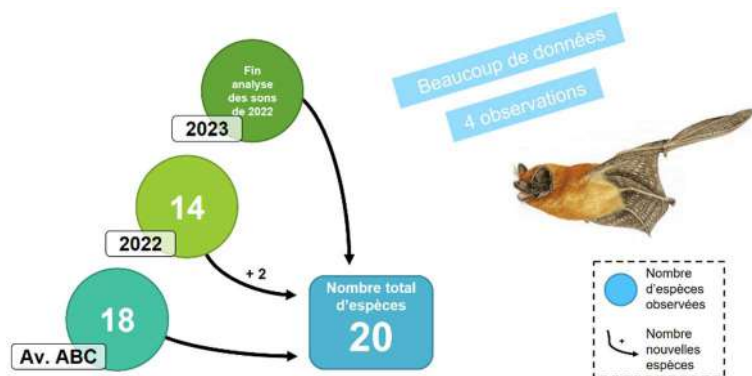


Figure 20 Evolution du nombre d'espèces de chauves-souris recensés lors de l'ABC avec le nombre total d'espèces, d'observateurs et de données enregistrées

Pour les 6 espèces non retrouvées sur la commune, nous pouvons émettre deux hypothèses différentes sur cette absence constatée :

- **Des espèces de passage sur la commune.** Une partie est très présente dans les milieux adjacents comme le Val de Saône ou la Dombes. Ils peuvent venir se nourrir ponctuellement sur la commune. En fonction des emplacements des enregistreurs et des durées de pose, certaines espèces sont peut-être passées à d'autres moments et à d'autres endroits sur la commune.
- **Des espèces soumises à la pression anthropique.** Les chauves-souris sont très sensibles aux perturbations et dérangements que l'Homme peut provoquer. Un bon nombre d'espèces peuvent voir leur nombre s'effondrer face à la forte pression soumise sur les milieux. Il est d'autant plus marqué sur des sites de reproduction.
  - Lors de l'étude d'impact du collège, il avait été capturé des femelles de Murin de Bechstein allaitantes. Cette espèce appréciant notamment les vieux boisements et arbres à cavités. La forêt potentiellement accueillant la colonie a été détruite lors des travaux d'aménagement du collège.
  - La pose de grillage sur le clocher de l'église de Saint-Didier-de-Formans est aussi un frein pour l'installation de chauves-souris de façon pérenne et notamment de colonie de reproduction.

Il sera donc proposé ci-dessous une analyse sur l'ensemble des données sur les 10 dernières années.

Sur les 20 espèces connues sur la commune, nous pouvons extraire des données concernant les statuts de nidification et de présence, de protection et de conservation.

- Au niveau européen, toutes les chauves-souris sont strictement protégées par l'annexe IV de la Directive Habitat-Faune-Flore et sont protégées en France par l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007. On peut tout de même remarquer que 5 espèces sont aussi en annexe II de la Directive Habitat-Faune-Flore : elles peuvent définir la création d'une Zone Spéciale de Conservation. (Barbastelle d'Europe, Murin de Bechstein, Murin à oreilles échancrées, Grand Murin et Petit Rhinolophe).
- Au niveau de la Liste rouge nationale, de nombreuses espèces possèdent des statuts de conservation méritant une attention particulière : 1 est considérée comme « Vulnérable » (Noctule commune) et 6 comme « Quasi-menacé ».
- Au niveau de la Liste rouge Rhône-Alpes, des espèces possèdent aussi des statuts de conservation méritant une attention particulière : 1 est considéré comme « Vulnérable » (Murin de Bechstein) et 8 comme « Quasi-menacée »

Au niveau des données et de leur répartition sur la commune, les enregistreurs ont été posés à des endroits représentatifs de la commune (haie, boisement et rivière). Les sites proches de la rivière du Formans est un haut lieu de passage pour ces espèces. L'absence de haies conséquentes et brise-vents ne doivent pas permettre un accueil conséquent au nord de la commune.

Malgré les recherches dans les différents bâtiments communaux et infrastructures, aucun individu ou traces n'ont été trouvés pouvant permettre d'affirmer des indices de présence de colonies de chauves-souris (site de reproduction ou non).

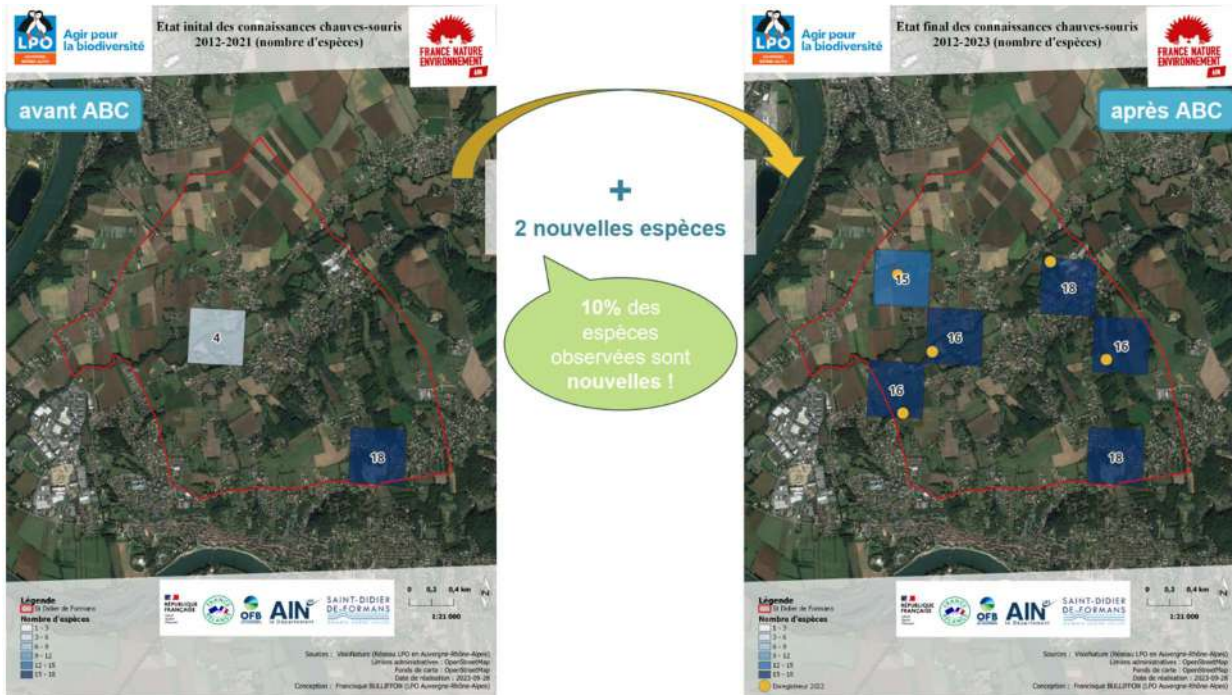


Figure 21 : Evolution cartographiée du nombre d'espèces de chauves-souris et des zones de leurs présences avant et après l'ABC



Image 2 : Petit rhinolophe ©Ludovic JOUVE

### 2.3.4 Reptiles

Pour rappel, suite à l'état des lieux des connaissances avant la réalisation des inventaires de l'ABC, il avait été mis en exergue que les données sur les reptiles devaient être actualiser au niveau de la présence ou de l'absence d'espèces historiques ou nouvelles. Il avait été conseillé d'organiser des prospections sur d'autres lieux favorables de la commune.

#### **Protocole :**

Aucun protocole spécifique n'a été mis en place pour effectuer ce suivi.

Un herpétologue de la LPO est passé à différents endroits de la commune qui lui paraissaient favorables pour l'observation des reptiles. Une observation à vue d'individus et/ou d'indices indirects était notée sur ces sites.

Les zones principalement propices à l'observation des reptiles sont les friches, les haies, les murets ou tas de pierres.



Image 3 : Linéaire de haie typique prospectée par la LPO

Les dates de passages de prospection pour les reptiles se sont déroulées :

Passages
15/04/2022
29/04/2022
10/05/2022

#### **Résultats et analyses :**

Afin d'analyser des résultats sur les espèces d'une commune et plus largement les données de l'ABC de Saint-Didier-de-Formans, nous avons pris en compte les données issues des inventaires de la LPO, mais aussi toutes les autres émises lors des 2 années de l'ABC (résidents de la commune, études complémentaires sur le site du collège et autres participants de passage). Ce sont donc 71 données qui ont été produites.

En prenant les 10 années antérieures à la réalisation de l'ABC, il a été recensé sur la commune 5 espèces, dont 3 ont été contactées en 2022. La liste complète des espèces de reptiles connues sur la commune se trouve dans le tableau suivant :

Tableau 4 : liste des données de reptiles recensés sur la commune de Saint-Didier-de-Formans

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN FR	DHFF	LR FR	LR RA	ZNIEFF RA	Avant ABC	Dernière observation
<i>Natrix helvetica</i>	Couleuvre helvétique	II	/	LC	LC	/	2019	2019
<i>Zamenis longissimus</i>	Couleuvre d'Esculape	II	IV	LC	LC	,A/C	2019	2019
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	II	IV	LC	LC	/	2018	2022
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	II	IV	LC	LC	/	2018	2022
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	II	IV	LC	LC	/	2018	2022

**LÉGENDE : STATUTS DE PROTECTION ET DE PORTÉE À CONNAISSANCE**

**PN FR** : Protection nationale : **Arrêté du 8 janvier 2021**. **II** : Article II : Espèce + habitats de reproduction et de repos protégés.  
**DHFF** : Directive Habitat-Faune-Flore 1992. **II** : Annexe II : Espèces nécessitant la désignation de ZSC \_ **IV** : Annexe IV : Espèces strictement protégées \_ **V** : Annexe V : Espèces pouvant nécessiter des mesures de gestion.  
**LR FR** : Liste Rouge Nationale 2015. **RE** : Disparue \_ **CR** : En danger critique d'extinction \_ **EN** : En danger \_ **VU** : Vulnérable \_ **NT** : Quasi-menacée \_ **LC** : Préoccupation mineure \_ **DD** : Données insuffisantes \_ **NA** : Non applicable \_ **NE** : Non évaluée  
**LR RA** : Liste Rouge Rhône-Alpes 2015.  
**ZNIEFF RA** : Espèces déterminantes ZNIEFF en Rhône-Alpes. **D** : Déterminante \_ **A** : Alpien \_ **C** : Continental \_ **SM** : Subméditerranéen

**LÉGENDE : ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE**

Espèce contactée lors de la période de l'ABC (données de l'inventaire, des particuliers et autres)

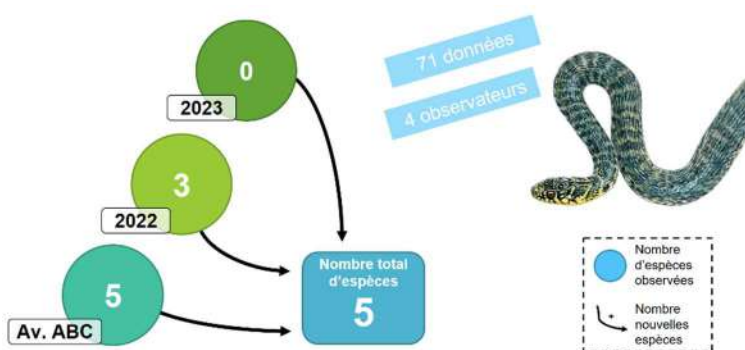


Figure 22 : Evolution du nombre d'espèces de reptiles recensés lors de l'ABC avec le nombre total d'espèces, d'observateurs et de données enregistrées

Pour les 2 espèces non retrouvées sur la commune, nous pouvons émettre deux hypothèses différentes sur cette absence constatée :

- **Des espèces très localisées sur la commune.** Lors de l'inventaire organisé par la LPO, les différents milieux favorables à la présence de reptiles ont été prospectés, mais ne permettent pas forcément en 1 passage l'observation de toutes les espèces au même endroit. (A rappeler que les passages de la LPO se sont déroulés que sur quelques jours au printemps et non sur une présence continue)
- **Des espèces soumises à la pression anthropique.** Un bon nombre d'espèces peuvent voir leur nombre s'effondrer face à la forte pression que l'Homme soumet sur les milieux.
  - Pour les milieux agricoles, la disparition des haies est une des causes de disparition des sites favorables à l'observation de ces espèces.
  - En milieu urbain, le jointement des pierres ne favorise plus l'accueil des reptiles (notamment le Lézard des murailles)
- **Un cas particulier.** L'emplacement du site du collège a été réalisé sur une ancienne zone en friche (un des milieux de prédilection pour ces espèces). Son aménagement pour les besoins du collège a sans doute poussé les espèces à délaisser cette zone devenue peu attrayante pour eux.

Il sera donc proposé une analyse avec l'ensemble des données sur les 10 dernières années.

Sur les 5 espèces connues sur la commune, nous pouvons extraire des données concernant les statuts de protection et de conservation.

- Au niveau national et européen, 5 espèces sont protégées par arrêté ministériel, dont 4 sont aussi inscrites en annexe IV de la Directive Habitat-Faune-Flore (Couleuvre helvétique, Couleuvre d'Esculape, Couleuvre verte et jaune, Lézard des murailles et Lézard à deux raies).
- Au niveau de la Liste rouge nationale et de la Liste rouge de Rhône-Alpes, les espèces possèdent des statuts de conservation ne méritant pas une attention particulière : toute en « Préoccupation mineure ».

Au niveau des données et de leur répartition sur la commune, l'ensemble des haies accessibles de la commune a été prospecté ainsi que la friche sous le lieu-dit « Le Penosant ». Ce dernier site permet d'accueillir au moins 3 espèces de reptiles, notamment le Lézard des murailles, le Lézard à 2 raies et la Couleuvre verte et jaune. Presque la totalité des mailles de la commune a été prospectée.

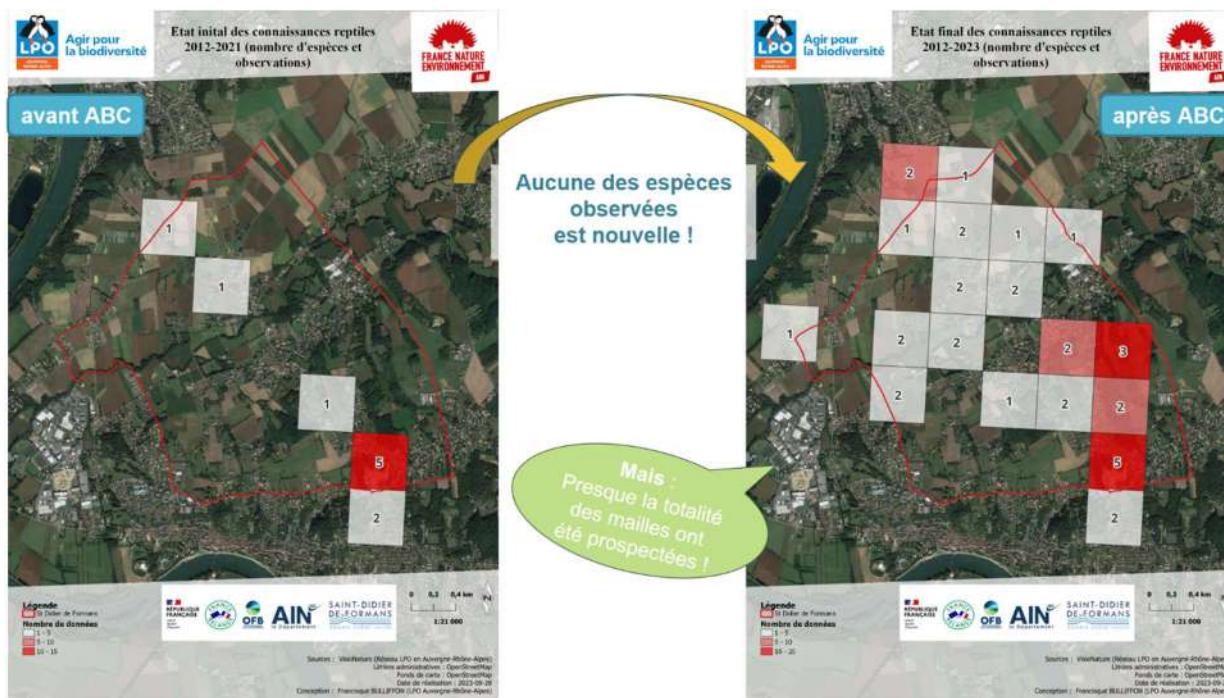


Figure 23 : Evolution cartographiée du nombre d'espèces de reptiles et des zones de leurs présences avant et après l'ABC



Image 4 : Lézard à deux raies Alexandre ROUX

### 2.3.5 Amphibiens

Pour rappel, suite à l'état des lieux des connaissances avant la réalisation des inventaires de l'ABC, il avait été indiqué que les données sur les amphibiens devaient être actualisées au niveau de la présence ou de l'absence d'espèces historiques ou nouvelles. Il avait été conseillé d'organiser des prospections sur d'autres lieux favorables de la commune.

#### Protocole :

Aucun protocole spécifique n'a été mis en place pour effectuer ce suivi.

Les inventaires amphibiens se sont concentrés tout le long du Formans et de ses biefs ainsi que sur les mares connues de la commune. Une observation à vue d'individus et/ou d'indices indirects était notée sur ces sites.

Les prospections ouvertes au public se sont déroulées sur les dates suivantes :

Passages
28/03/2022
12/04/2022
02/05/2022

#### Résultats et analyses :

Afin d'analyser des résultats sur les espèces d'une commune et plus largement les données de l'ABC de Saint-Didier-de-Formans, nous avons pris en compte les données issues des inventaires de la LPO, mais aussi toutes les autres émises lors des 2 années de l'ABC (résidents de la commune, études complémentaires sur le site du collège et autres participants de passage). Ce sont donc 69 données qui ont été produites.

En prenant les 10 années antérieures à la réalisation de l'ABC, il a été recensé sur la commune 5 espèces, dont 4 ont été contactées en 2022. Il est aussi nécessaire de rappeler la présence de 2 groupes taxonomiques regroupant des espèces, mais nécessitant des analyses génétiques (Non effectuées pour les besoins de l'ABC). La liste complète de toutes les espèces d'amphibiens connues sur la commune se trouve dans le tableau suivant :

Tableau 5 : liste des données d'amphibiens recensés sur la commune de Saint-Didier-de-Formans

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN FR	DHFF	LR FR	LR RA	ZNIEFF RA	Avant ABC	Dernière observation
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	III	/	LC	NT	A/C	2018	2023
<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	III	V	LC	NA	/	2018	2022
<i>Ichthyosaura alpestris</i>	Triton alpestre	III	/	LC	VU	A/C	2018	2023
<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	III	/	LC	LC	A (au dessus de 800m)	2018	2022
<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	II	IV	LC	NT	A	2019	2019
<b>Groupe taxonomique</b>	<b>Groupe taxonomique</b>							
<i>Rana sp.</i>	<b>Grenouille brune indéterminée</b>							2022
<i>Pelophylax sp</i>	Grenouille verte indéterminée						2018	2023
<b>LÉGENDE : STATUTS DE PROTECTION ET DE PORTÉE À CONNAISSANCE</b>								
<b>PN FR :</b> Protection nationale : <b>Arrêté du 8 janvier 2021. II :</b> Article II : Espèce + habitats de reproduction et de repos protégés. <b>III :</b> Article III : Espèce + interdiction de détention, vente ou achat en France et en Europe. <b>DHFF :</b> Directive Habitat-Faune-Flore 1992. <b>II :</b> Annexe II : Espèces nécessitant la désignation de ZSC _ <b>IV :</b> Annexe IV : Espèces strictement protégées _ <b>V :</b> Annexe V : Espèces pouvant nécessiter des mesures de gestion. <b>LR FR :</b> Liste Rouge Nationale 2015. <b>RE :</b> Disparue _ <b>CR :</b> En danger critique d'extinction _ <b>EN :</b> En danger _ <b>VU :</b> Vulnérable _ <b>NT :</b> Quasi-menacée _ <b>LC :</b> Préoccupation mineure _ <b>DD :</b> Données insuffisantes _ <b>NA :</b> Non applicable _ <b>NE :</b> Non évaluée <b>LR RA :</b> Liste Rouge Rhône-Alpes 2015. <b>ZNIEFF RA :</b> Espèces déterminantes ZNIEFF en Rhône-Alpes. <b>D :</b> Déterminante _ <b>A :</b> Alpin _ <b>C :</b> Continental _ <b>SM :</b> Subméditerranéen								
<b>LÉGENDE : ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE</b>								
Espèce contactée lors de la période de l'ABC (données de l'inventaire, des particuliers et autres)								

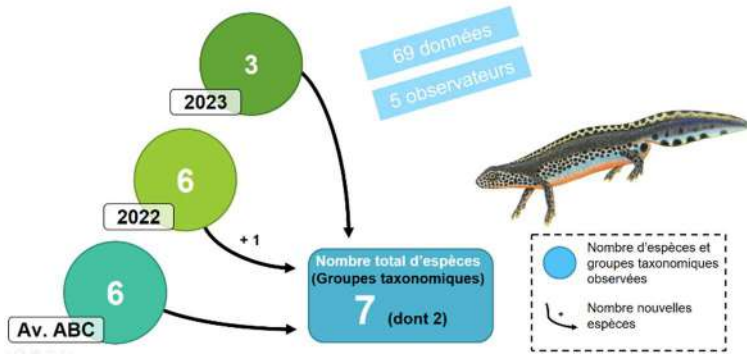


Figure 24 : Evolution du nombre d'espèces d'amphibiens recensés lors de l'ABC avec le nombre total d'espèces, d'observateurs et de données enregistrées

Pour l'espèce non retrouvée sur la commune, l'Alyte accoucheur, nous pouvons émettre deux hypothèses différentes sur cette absence constatée :

- **Des espèces très localisées sur la commune.** Lors de l'inventaire organisé par la LPO, les différents milieux favorables à la présence des amphibiens ont été prospectés, mais ne permettent pas forcément en 1 passage l'observation de toutes les espèces au même endroit. (A rappeler que les passages de la LPO se sont déroulés que sur quelques jours au printemps et non sur une présence continue)
- **Des espèces soumises à la pression anthropique.** Un bon nombre d'espèces peuvent voir leur nombre s'effondrer face à la forte pression que l'Homme soumet sur les milieux.
  - Historiquement, sur l'emplacement du site du collège, une mare était présente avec des larves d'Alyte accoucheur. Une opération avait alors été menée et les larves avaient été déplacées sur une autre mare d'une commune voisine. La disparition de cette mare pour les besoins du collège n'a pas permis de sauvegarder l'espèce sur ce site.

Il sera donc proposé une analyse avec l'ensemble des données sur les 10 dernières années.

Sur les 5 espèces connues sur la commune, nous pouvons extraire des données concernant les statuts de protection et de conservation.

- Au niveau national et européen, les 5 espèces sont protégées par arrêté ministériel. L'Alyte accoucheur est protégé intégralement (espèce et les sites de reproduction) et aussi inscrites en annexe IV de la Directive Habitat-Faune-Flore
- Au niveau de la Liste rouge nationale, les espèces possèdent des statuts de conservation ne méritant pas une attention particulière : toute en « Préoccupation mineure ».
- Au niveau de la Liste rouge Rhône-Alpes, des espèces possèdent aussi des statuts de conservation méritant une attention particulière : 1 est considéré comme « Vulnérable » (Triton alpestre) et 2 comme « Quasi-menacée » (Crapaud commun et Alyte accoucheur)

Les deux groupes taxonomiques n'ont pas de statuts de protection et de conservation propre étant donné le regroupement d'espèces ayant des statuts différents.

Au niveau des données et de leur répartition sur la commune, elles se sont concentrées autour du linéaire de la rivière du Formans et des mares connues sur la commune. Un des endroits accueillants une diversité d'espèces d'amphibiens est la mare des Serres du Baderand.



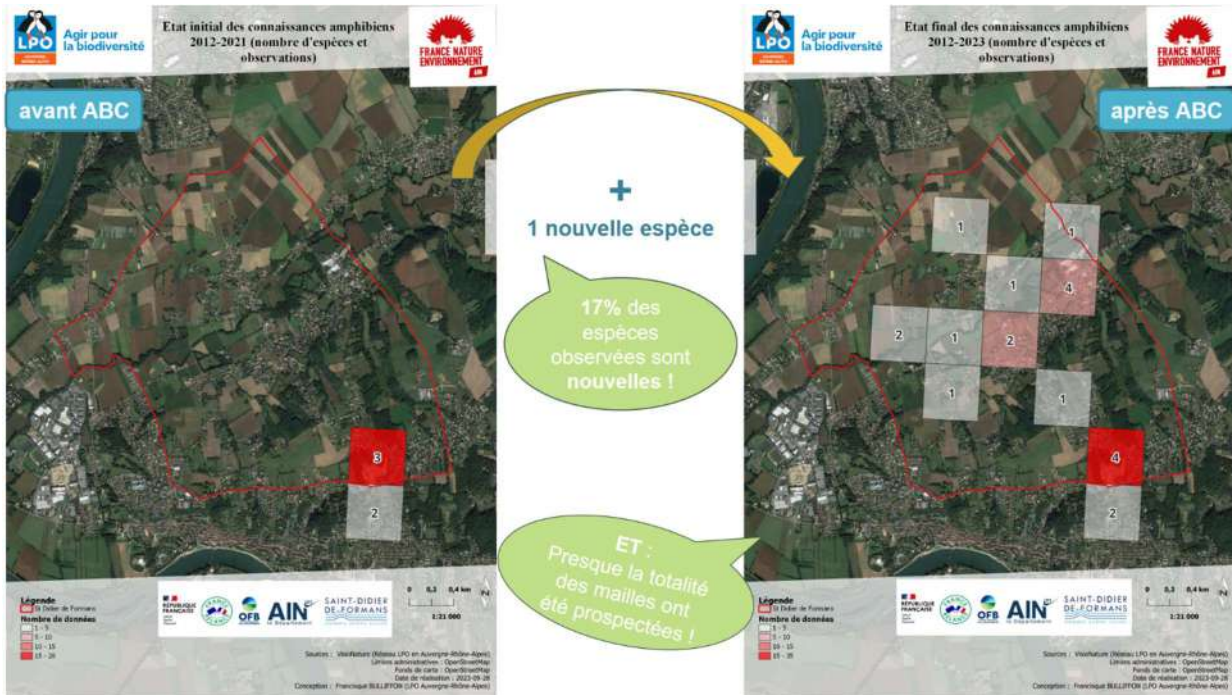


Image 5 : Alyte accoucheur ©Alexandre ROUX

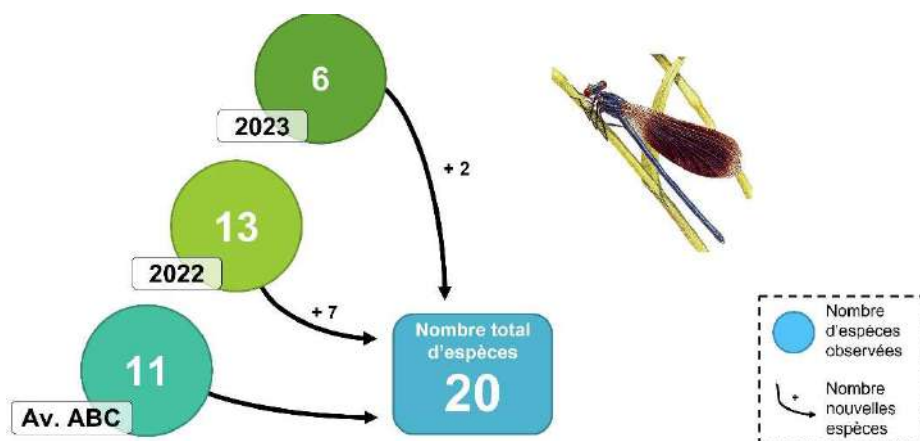
### 2.3.6 Odonates (Libellules)

Les inventaires au cours de l'ABC se sont centrés le long du Formans, rivière qui traverse la commune d'est en ouest, et de ses biefs, des quelques mares identifiées et au niveau de secteur de lisières, terrain de chasse pour ces insectes. Les prospections ont représenté un total de 3 jours de terrain selon les dates de passage suivantes (inventaires réalisés durant les mêmes sessions que pour les rhopalocères :

Passages
07/05/2022
11/05/2022
07/07/2022
03/08/2023

La carte des sites inventoriés se trouve en **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

Au total, **19 espèces d'odonates** sont présentes depuis au moins 10 ans, sur la commune, dont 5 espèces déterminantes ZNIEFF et 1 espèce protégée à l'échelle nationale, l'Agrion de Mercure. La réalisation des inventaires a permis d'augmenter le niveau de connaissance sur ce groupe en ajoutant **9 espèces**.



L'**Agrion de Mercure** est l'une des rares espèces d'odonates protégées sur le territoire national. Son déclin à l'échelle européenne est avéré et elle a intégré la liste des espèces inscrites dans le plan national d'actions en faveur des odonates (ainsi que de sa déclinaison régionale).

Espèce sédentaire et à très faible rayon de dispersion, cette petite demoiselle a des exigences écologiques particulières : elle apprécie plus que tous les petits cours d'eau bien ensoleillés et abritant une végétation aquatique bien développée.

Sur la commune de Saint-Didier-de-Formans, cette espèce a notamment été observée au niveau du Formans et d'un de ses biefs (voir figure 30).

Notons également la présence du **Caloptéryx hémorroïdal**, une espèce d'origine méditerranéenne, qui se concentre en France au sud d'une ligne Angoulême-Lyon sous 400m d'altitude. Elle fait partie des espèces bénéficiant de l'augmentation de température et montre une expansion vers le nord au regard du couloir Rhône-Saône. Elle est présente sur les petits cours d'eau bien oxygénés, plus ou moins ombragés, d'avril à septembre. Un entretien raisonnable des berges, une eau de bonne qualité et un bon fonctionnement hydraulique lui assure un milieu de reproduction idéal.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Les informations citées sont issues de l'Atlas dynamique des Odonates de France



Image 6 : Agrion de Mercure ©Gilles San Martin



Image 7 : Caloptéryx hémorroïdal ©Stefano Baldacci

Tableau 6 : liste de toutes les espèces d'odonates connus sur la commune de Saint-Didier-de-Formans

Nom français	Nom latin	Indigénat	Déterminante ZNIEFF Plaine Rhodanienne	LR	LRR	PN	Dernière observation	Observation durant l'ABC
Aesche paisible	<i>Boyeria irene</i>	Indigène	X	LC	LC	-	2003	
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	Indigène	-	LC	LC	-	2003	X
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Indigène	X	LC	LC	X	NOUVEAU	X
Agrion délicat	<i>Ceragrion tenellum</i>	Indigène	X	LC	LC	-	NOUVEAU	X
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	Indigène	-	LC	LC	-	NOUVEAU	X
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	Indigène	-	LC	LC	-	2018	X
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	Indigène	-	LC	LC	-	2003	X
Caloptéryx hémorroïdal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	Indigène	X	LC	LC	-	NOUVEAU	X
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	Indigène	-	LC	LC	-	2018	X
Caloptéryx vierge méridional	<i>Calopteryx virgo meridionalis</i>	-	-	-	-	-	2003	
Cordulégastré annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>	Indigène	-	LC	LC	-	NOUVEAU	X
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	Indigène	-	LC	LC	-	NOUVEAU	X
Gomphe vulgaire	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	Indigène	-	LC	LC	-	NOUVEAU	X
Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>	Indigène	-	LC	LC	-	2022	
Libellule à quatre tâches	<i>Libellula quadrimaculata</i>	Indigène	-	LC	LC	-	2022	
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	Indigène	-	LC	LC	-	NOUVEAU	X
Orthétrum bleissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	Indigène	X	LC	LC	-	2022	
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	Indigène	-	LC	LC	-	NOUVEAU	X
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	Indigène	-	LC	LC	-	2022	
Sympétrum fascié	<i>Sympetrum striolatum</i>	Indigène	-	LC	LC	-	2019	X

**Indigénat** : statut de l'espèce en France (EEE pour Espèce exotique envahissante)

**Déterminante ZNIEFF Plaine Rhodanienne** : espèce permettant de classer un espace naturel en Zone naturel d'intérêt faunistique et floristique sur le département de l'Ain

**LR** : Liste rouge national (NA : non applicable ; DD : données insuffisantes ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacée ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; CR : en danger critique)

**Odonates LRR** : Liste rouge régionale de l'ancienne région Rhône-Alpes de 2014

**Insectes PN** : protection nationale selon l'Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

**En gris** : espèce non revue depuis plus de 10 ans

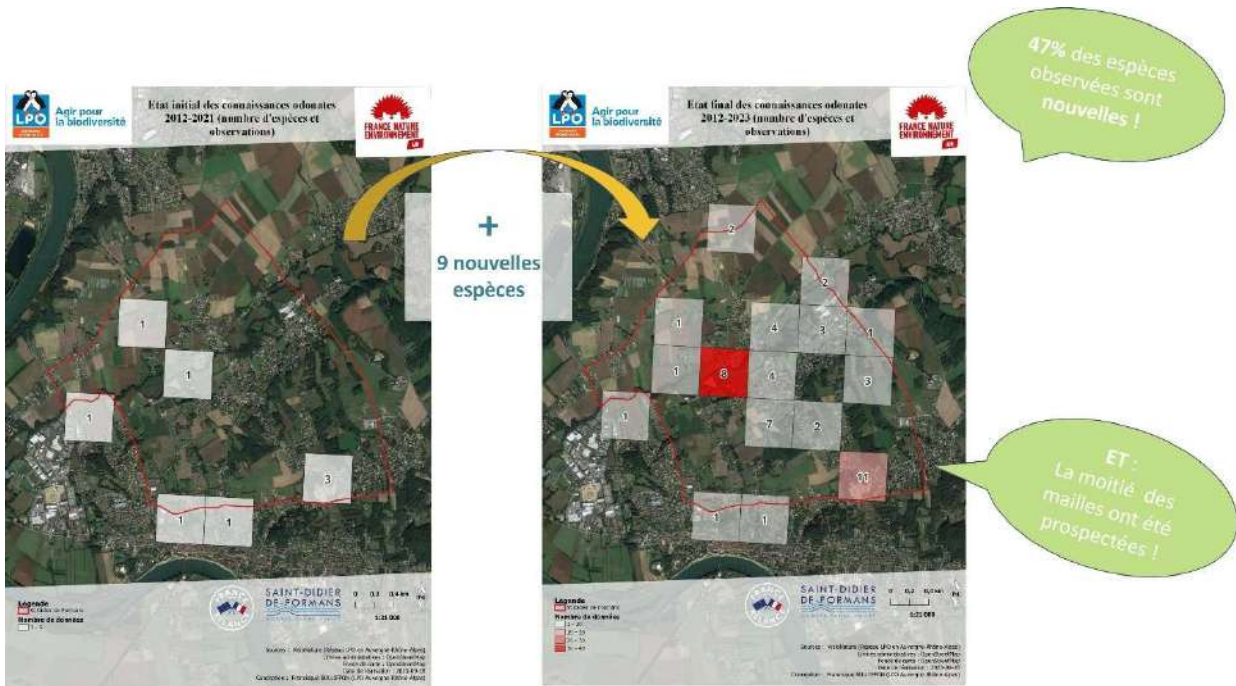


Figure 27 : Evolution cartographiée du nombre d'espèces d'odonates et des zones de leurs présences avant et après l'ABC

### 2.3.7 Rhopalocères (Papillons de jour)

Les inventaires au cours de l'ABC se sont centrés sur les milieux ouverts (prairies, zones de pelouses sèches), le boisement et milieux semi-ouverts comme les lisières. Des transects ont été réalisés sur les différents milieux avec plusieurs passages pour couvrir au maximum les communautés présentes. Ces inventaires ont représenté 3 jours de prospection en 2022 et 2023 selon les dates suivantes :

Passages
07/05/2022
11/05/2022
07/07/2022
03/08/2023

La carte des sites inventoriés se trouve en **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

Au total, **44 espèces de rhopalocères** sont présentes depuis au moins 10 ans, sur la commune. La réalisation des inventaires dans le cadre de l'ABC a permis de découvrir la présence de **13 espèces supplémentaires** par rapport aux données du diagnostic.

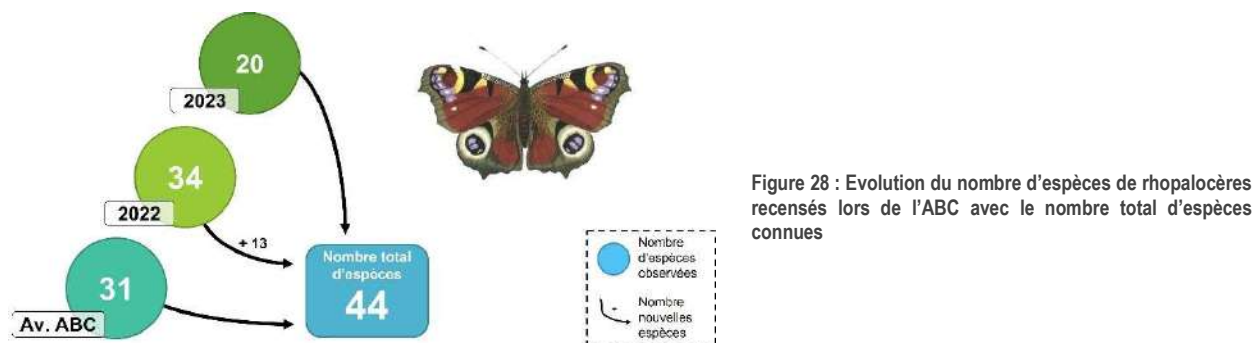


Tableau 7 : liste de toutes les espèces de rhopalocères connues sur la commune de Saint-Didier-de-Formans

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Indigénat	LR	LRR	Année dernière observation	Observation durant l'ABC
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	Indigène	LC	LC	NOUVEAU	X
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	Indigène	LC	LC	2019	X
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	Indigène	LC	LC	2020	X
Azuré des coronilles	<i>Plebejus argyrognomon</i>	Indigène	LC	LC	NOUVEAU	X
Azuré des cytises	<i>Glaucopsyche alexis</i>	Indigène	LC	LC	NOUVEAU	X
Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	Indigène	LC	LC	2018	X
Belle Dame	<i>Vanessa cardui</i>	Indigène	LC	LC	NOUVEAU	X
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	Indigène	LC	LC	2018	X
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	Indigène	LC	LC	2019	X
Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	Indigène	LC	LC	2018	X
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	Indigène	LC	LC	2019	X
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	Indigène	LC	LC	NOUVEAU	X
Demi-Argus	<i>Cyaniris semiargus</i>	Indigène	LC	LC	2018	
Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>	Indigène	LC	LC	2018	X
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	Indigène	LC	LC	2019	X
Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	Indigène	LC	LC	2018	
Hespérie de la houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>	Indigène	LC	LC	2018	
Hespérie des sanguiorbes	<i>Spialia sertorius</i>	Indigène	LC	LC	2018	
Hespérie du dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	Indigène	LC	LC	2018	
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	Indigène	LC	LC	NOUVEAU	X
Mégère (Satyre)	<i>Lasiommata megera</i>	Indigène	LC	LC	2019	X
Mélitée de Fruhstorfer	<i>Melitaea celadussa</i>	Indigène	-		NOUVEAU	X

Mélitée des centaurees	<i>Melitaea phoebe</i>	Indigène	LC	LC	NOUVEAU	X
Mélitée des mélampyres	<i>Melitaea athalia</i>	Indigène	LC		2018	
Mélitée des scabieuses	<i>Melitaea parthenoides</i>	Indigène	LC	LC	2018	
Mélitée du plantain	<i>Melitaea cinxia</i>	Indigène	LC	LC	2020	X
Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>	Indigène	LC	LC	2020	
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	Indigène	LC	LC	2018	X
Paon du jour	<i>Aglais io</i>	Indigène	LC	LC	NOUVEAU	X
Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>	Indigène	LC	LC	2019	
Petit Sylvain	<i>Limnitis camilla</i>	Indigène	LC	LC	2018	
Petite Violette	<i>Boloria dia</i>	Indigène	LC	LC	NOUVEAU	X
Piérède de la rave	<i>Pieris rapae</i>	Indigène	LC	LC	2018	X
Piérède du chou	<i>Pieris brassicae</i>	Indigène	LC	LC	NOUVEAU	X
Piérède du navet	<i>Pieris napi</i>	Indigène	LC	LC	2019	X
Point-de-Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	Indigène	LC	LC	NOUVEAU	X
Procris (Fadet commun)	<i>Coenonympha pamphilus</i>	Indigène	LC	LC	2020	X
Robert-le-diable (C-blanc)	<i>Polygonia c-album</i>	Indigène	LC	LC	2019	X
Souci	<i>Colias crocea</i>	Indigène	LC	LC	2018	X
Sylvain azuré	<i>Limnitis reducta</i>	Indigène	LC	LC	NOUVEAU	X
Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	Indigène	LC	LC	NOUVEAU	X
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	Indigène	LC	LC	2018	X
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	Indigène	LC	LC	2018	X
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	Indigène	LC	LC	2018	X

**Indigénat** : statut de l'espèce en France (EEE pour Espèce exotique envahissante)

**LR** : Liste rouge national (NA : non applicable ; DD : données insuffisantes ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacée ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; CR : en danger critique)

**Rhopalocères LRR** : Liste rouge régionale de l'ancienne région Rhône-Alpes de 2018

**Insectes PN** : protection nationale selon l'Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

**Dernière observation** : dernière année où l'espèce a été observée sur le territoire de Saint-Didier-de-Formans

Aucune espèce protégée n'est actuellement connue sur la commune de Saint-Didier-de-Formans. Le cortège inventorié est cohérent avec les milieux naturels présents, avec une grosse base d'espèce généraliste que l'on peut aussi bien observer dans une prairie que dans un jardin présentant une ressource florale suffisante.

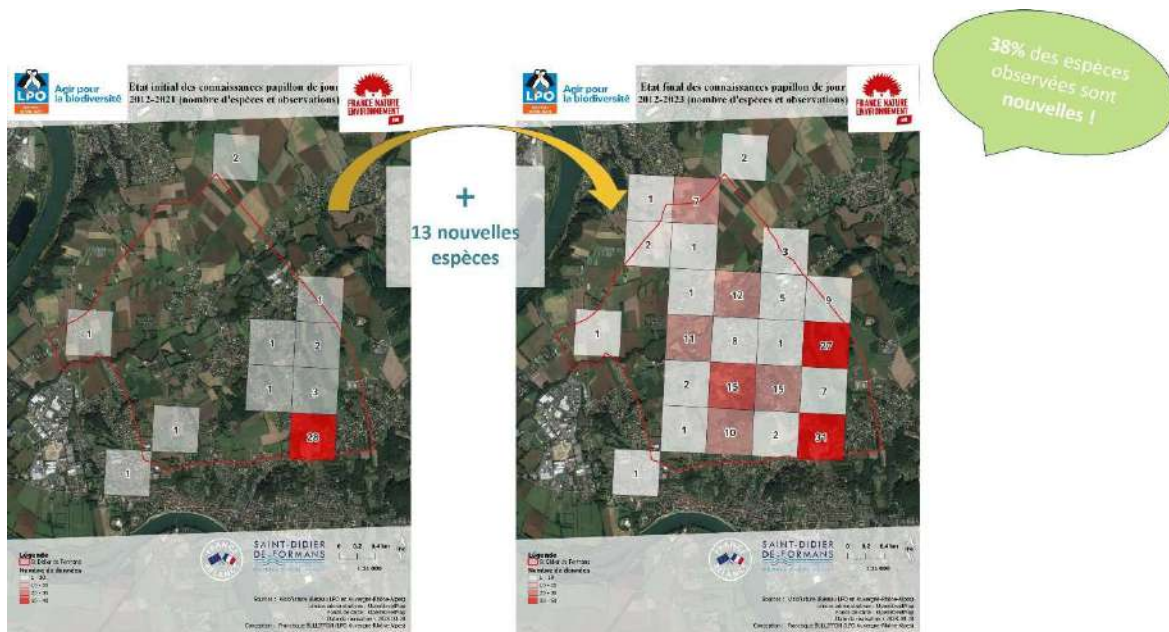


Figure 29 : Evolution cartographiée du nombre d'espèces de rhopalocères et des zones de leurs présences avant et après l'ABC

## 3 Bilan des animations et des sciences participatives

### 3.1 ANIMATIONS GRAND PUBLIC

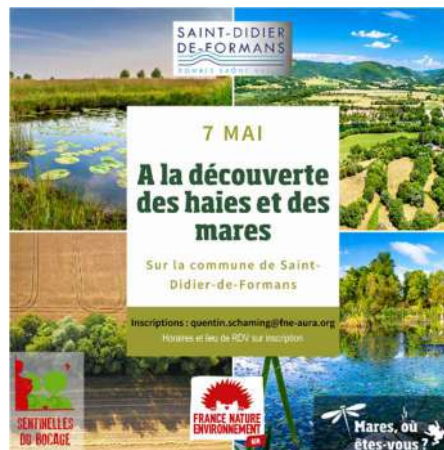
#### 3.1.1 A la découverte des haies et des mares (FNE)

Le 7 mai 2022, une animation grand public a été réalisée afin de présenter les haies et les mares de la commune. Quels rôles jouent ces éléments dans le paysage et les écosystèmes ? Pourquoi et comment les protéger ?

Ce temps d'échange a également permis de présenter l'application régionale Mares, où êtes-vous ? qui permet de recenser les mares et les suivre dans le temps mais également d'intégrer des observations d'odonates qui seront vérifiées, validées par des experts.

Enfin, l'outil Sentinelle du bocage a également pu être mis en avant. Issue de la plateforme [Sentinelles de la nature](#), chaque bénévole peut agir en réalisant le recensement des haies, les espèces qui s'y trouvent et en signalant les menaces, atteintes ou destructions qu'elles peuvent subir.

Cette intervention a pu toucher 11 participants.



#### 3.1.2 Participation des animations de la commune (FNE)

Lors de la journée Eco-citoyenne organisée par la commune de Saint-Didier-de-Formans, un stand a été installé afin de présenter l'ABC en cours de réalisation et des ateliers ont été proposés.

Un premier atelier était une initiation à l'univers des odonates : qui sont-elles ? où vivent-elles ? et comment apprendre à les identifier grâce aux exuvies.

Un second atelier a permis de faire découvrir aux visiteurs les rapaces nocturnes à travers les pelotes de rejection et de s'essayer à la détermination des micromammifères dont elles se nourrissent.

#### 3.1.3 Prospection amphibiens ouverte au public (LPO)

En 2022, lors des inventaires de prospection autour des amphibiens, les sorties étaient ouvertes au public. Elles ont permis d'accueillir et sensibiliser 17 participants au total sur les 3 dates proposées.



Cette animation a pu permettre aux habitants de prendre conscience de l'importance de la préservation des amphibiens et plus largement de la biodiversité. Ils ont aussi pu contribuer à l'inventaire de l'ABC de Saint-Didier-de-Formans.

### 3.1.4 Nuit de la chouette 2023 (LPO)

Pour donner suite à la première année de réalisation de l'ABC, un manque de données avait été noté concernant les oiseaux nocturnes : chouettes et hiboux. Il a donc été proposé de réaliser une animation et prospection ouverte au public dans le cadre de la Nuit de la Chouette 2023. Cette soirée de comptage a été réalisée le 17 mars 2023 et a permis d'accueillir 27 participants.

Cette animation s'est déroulée en deux temps :

- Une première partie s'est déroulée dans la salle du conseil de la mairie. Afin d'exposer aux participants les différentes espèces de chouettes et de hiboux que l'on allait chercher sur la commune. Une présentation succincte du protocole de la repasse pour les chouettes et les hiboux et les consignes de sécurité ont été données
- La deuxième partie s'est déroulée sur les routes et les chemins de la commune en partant à l'écoute des chouettes et des hiboux. Séparés en 3 groupes, les participants ont pu entendre pour la grande majorité des chevêches d'Athéna et des chouettes hulottes. Un groupe a aussi trouvé 2 individus de Hibou moyen-duc.

Cette animation a pu permettre aux habitants de prendre conscience de l'importance de la préservation des chouettes et hiboux et plus largement de la biodiversité. Ils ont aussi pu contribuer à l'inventaire de l'ABC de Saint-Didier-de-Formans.



## 3.2 ANIMATIONS SCOLAIRES

### 3.2.1 Découverte des haies en mode enquête (FNE)

Une animation pour les classes de maternelles de l'école primaire du Pré vert a été réalisée en 2023 afin de découvrir la haie champêtre et ses différents rôles.

Pour cela, les élèves ont accompagné Gaston le Hérisson pour qu'il puisse se déplacer et trouver sa nourriture en toute sécurité.

L'objectif était de réaliser un petit diagnostic de la haie proche de l'école et de savoir si elle pouvait permettre à Gaston le Hérisson de s'y installer.

### 3.2.2 Biodiversité dans la cour d'école (FNE)

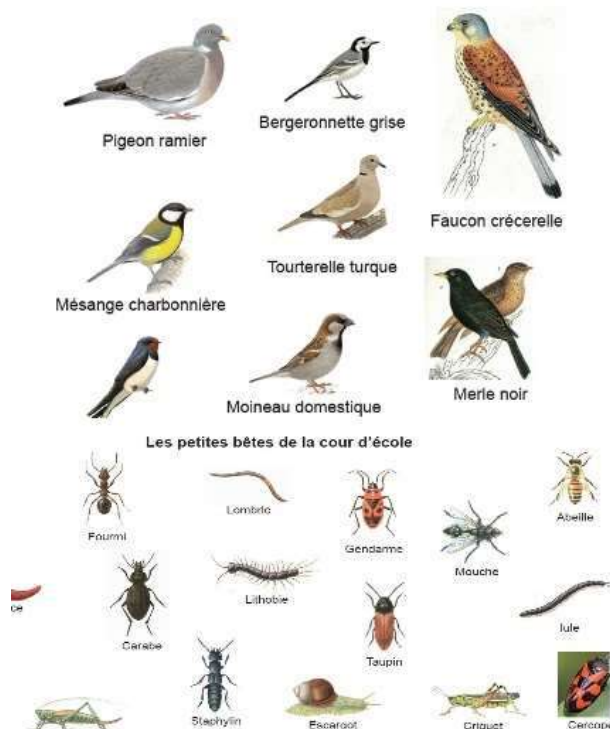
Un second volet d'animation a été réalisés avec les moyennes et les grandes sections de l'école primaire, afin de partir à la découverte de la flore et de la faune de leur cour d'école.

Pour cela, le protocole Vigie nature école a été suivi par les CM1 et CM2 afin de réaliser un relevé des plantes de la cour d'école et du Pré vert, un espace vert utilisé comme une annexe de l'école.

En parallèle, les CE2 et les CE2-CM1 ont pu partir à la recherche des insectes et des oiseaux de la même manière, à l'aide d'un livret pédagogique réalisé par l'animatrice.



## Les oiseaux de la cour d'école



## Les animaux de la cour d'école

Mon prénom : .....

Lieu d'étude : .....

### Les différents animaux de la planète

	Nombre de pattes	Qu'ai-je sur le corps ?
Mammifères		
		Rien sur la peau
	0 ou 4	
Oiseaux		
	0 (nageoires)	
Insectes		/
	8	/
Myriapodes		/
	10 à 14	/
	0	/

Au total, 20 espèces de plantes, 18 espèces d'insectes et 7 espèces d'oiseaux ont été identifiées par les élèves.

### 3.2.3 Animations sur les hirondelles (LPO)

La LPO a réalisé quatre séances d'animation sur les hirondelles : deux séances pour deux classes de CE1-CE2 et deux séances pour une classe de CP-CE1, les 6 et 12 juin 2023.

Ces animations se sont déroulées en deux temps :

- Une première animation s'est déroulée en classe. Les enfants ont pu découvrir l'écologie générale des hirondelles à travers plusieurs activités. Suite à un jeu sportif mettant en situation des hirondelles face à des obstacles et menaces, ils ont pu ainsi comprendre l'importance de préserver ces espèces. Lors de cette animation, ils ont aussi pu découvrir rapidement les différentes espèces françaises et aindinoises ainsi que reconnaître les 2 espèces présentes sur la commune, l'Hirondelle de fenêtre et l'Hirondelle rustique, et leurs nids.
- Une deuxième animation s'est déroulée dans les rues de Saint-Didier-de-Formans. Ayant appris à reconnaître les deux espèces d'hirondelles, les enfants sont partis dénombrer les nids d'hirondelles.

Un premier arrêt a été effectué au niveau de la mairie. C'est le lieu le plus important d'accueil pour l'hirondelle de fenêtre où une douzaine de nids occupés ont été dénombrés. Cette espèce nicheuse sous les avancées de toit est facile à repérer. Ils ont pu aussi découvrir qu'un nid était aussi occupé par une autre espèce, le moineau domestique.

Les enfants sont par la suite allés de l'autre côté du Formans pour compter des nids d'hirondelle rustique. Cette espèce, préférant les vieux bâtiments agricoles (notamment les granges), est plus difficile d'accès, car demandant une autorisation du propriétaire. Ils ont pu dénombrer les nids d'hirondelle rustique de la Ferme des Veyret. Ils ont pu voir un nid occupé avec 4 jeunes hirondelles qui étaient prêtes à prendre leur envol dans les prochaines semaines suivant notre passage.

Au niveau des nids recensés, les enfants ont pu recenser le total suivant :

- 8 nids d'hirondelles rustiques, dont 3 occupés

- 19 nids d'hirondelles de fenêtre, dont 12 occupés

Au total, ce sont 53 élèves, 2 enseignants et 2 accompagnateurs sensibilisés sur ces animations.

Ces deux séances ont permis aux enfants de prendre conscience que la préservation des hirondelles et plus largement de la biodiversité est importante. Ils ont aussi pu contribuer à l'inventaire de l'ABC de Saint-Didier-de-Formans. Quant aux enseignants, ils seraient partants pour reconduire l'action avec leurs élèves dans les prochaines années afin de perpétuer ce suivi assez facile à mettre en place.

### 3.3 LANCEMENT DE SCIENCES PARTICIPATIVES

#### 3.3.1 Affiches Wanted (FNE, LPO et commune)



#### 3.3.2 Autres sciences participatives (LPO)

Afin de faire participer les habitants de la commune à la recherche d'espèces pour l'ABC, la LPO a actualisé et adapté des documents de sciences participatives déjà proposés dans d'autres communes. 2 fiches ont été proposées autour de la recherche de l'Alyte accoucheur et de gîtes favorables à l'accueil des chauves-souris.



Pour l'instant, ces fiches de sciences participatives n'ont pas été diffusées, mais le seront dans le cadre de la poursuite d'actions proposées par la commune courant 2024.

## 4 Plan d'action

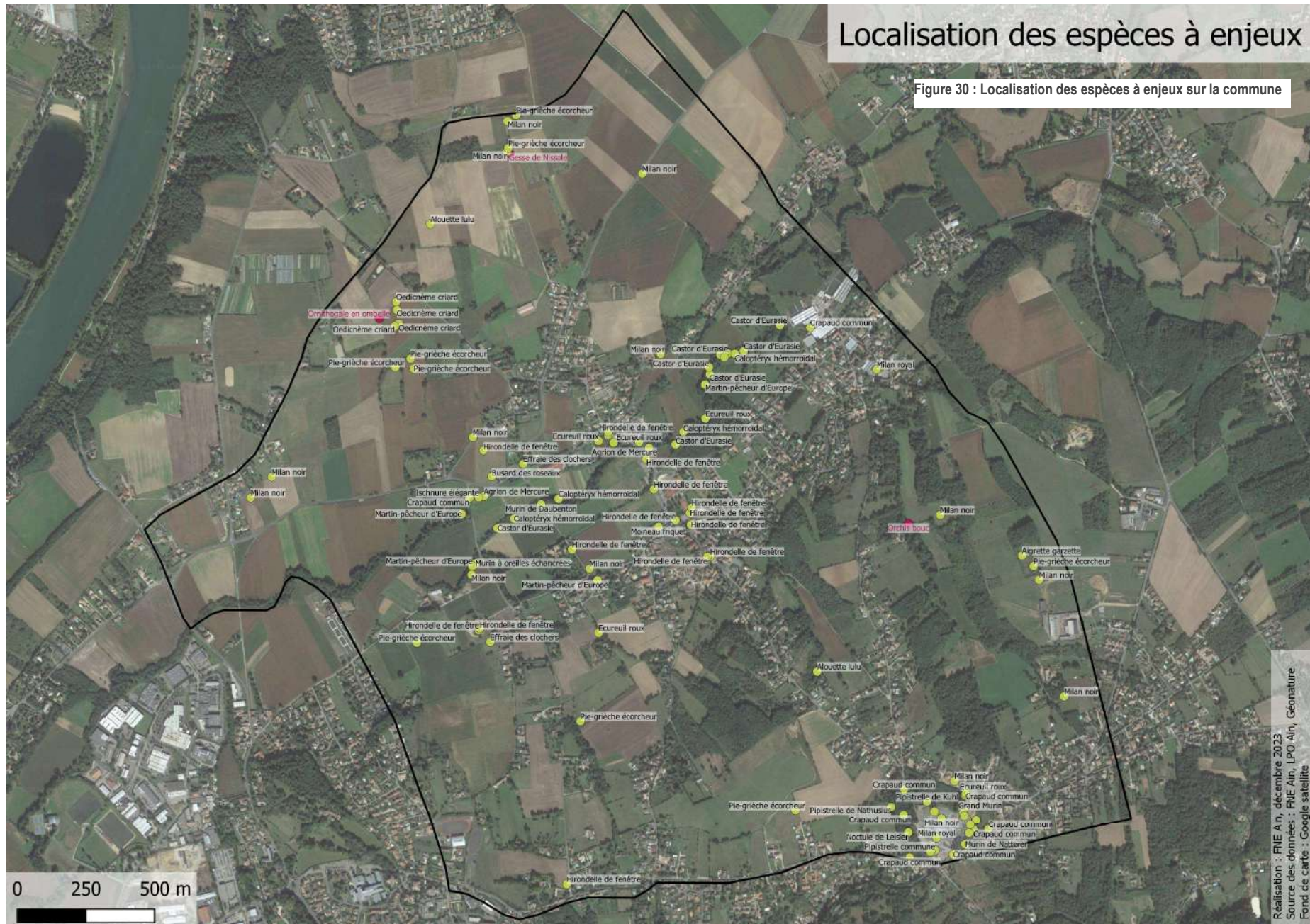
### 4.1 ANALYSE DES ENJEUX

La carte suivante fait la synthèse des enjeux de la commune de Saint-Didier-de-Formans à travers la projection des espèces présentant des intérêts de préservation et de renforcement de leurs habitats naturels.

Celle-ci pourra permettre de prioriser les actions à mettre en place et de connaître les zones sensibles du territoire communal, notamment dans le cadre de la révision des documents d'urbanisme et les des réflexion de l'aménagement.

# Localisation des espèces à enjeux

Figure 30 : Localisation des espèces à enjeux sur la commune



## Secteurs à enjeu « Restauration des fonctionnalités »

La cartographie de ces enjeux a été réalisée à partir des sources de données ci-dessous :

- Boisements : inventaires terrain ayant révélés un milieu dégradé mais avec un potentiel intéressant pour l'accueil de la biodiversité
- Milieux urbanisés : lecture de photos aériennes pour délimiter les secteurs
- Peupleraies : lecture de photo aériennes pour délimiter les secteurs
- Milieux agricoles : lecture de photos aériennes pour délimiter les secteurs de parcelles de cultures.

Dans ces espaces, l'enjeu prioritaire identifié nous semble être la restauration des fonctionnalités écologiques, aux moyens de diverses actions, selon les secteurs.

Zone « Milieux urbanisés » : il s'agit d'espaces déjà très artificialisés, pour lesquels il est nécessaire de trouver un compromis entre densification (pour limiter l'étalement urbain) et préservation des rares espaces encore favorables à la biodiversité (parcs urbains, jardins privés, etc.). Quelques espaces ont déjà été identifiés comme à préserver (voir secteurs à enjeux « Préservation » de la carte).

Ces espaces, bien que déjà très artificialisés, peuvent faire l'objet d'actions qui contribueront au retour de la biodiversité. Compte-tenu de l'importance de cette zone sur le territoire de la commune, en termes de superficie (30% du territoire), il est d'autant plus important de prévoir des actions.

Lien vers les actions : Limiter la pollution lumineuse, Gestion différenciée, Préservation de la biodiversité dans le PLU, Poursuivre les actions de sensibilisation.

Zone « Milieux agricoles » : ces espaces, qui occupent une grande part du territoire communal (39%), sont également très artificialisés, avec un faible potentiel d'accueil de la biodiversité. Certaines espèces remarquables ont pu être observées sur cette zone : Oedicnème criard, Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu, etc.

L'enjeu prioritaire pour cette zone nous semble être la restauration des fonctionnalités, en lien avec le monde agricole.

Lien vers le plan d'action : Restaurer les continuités écologiques, création et plantation de haies.

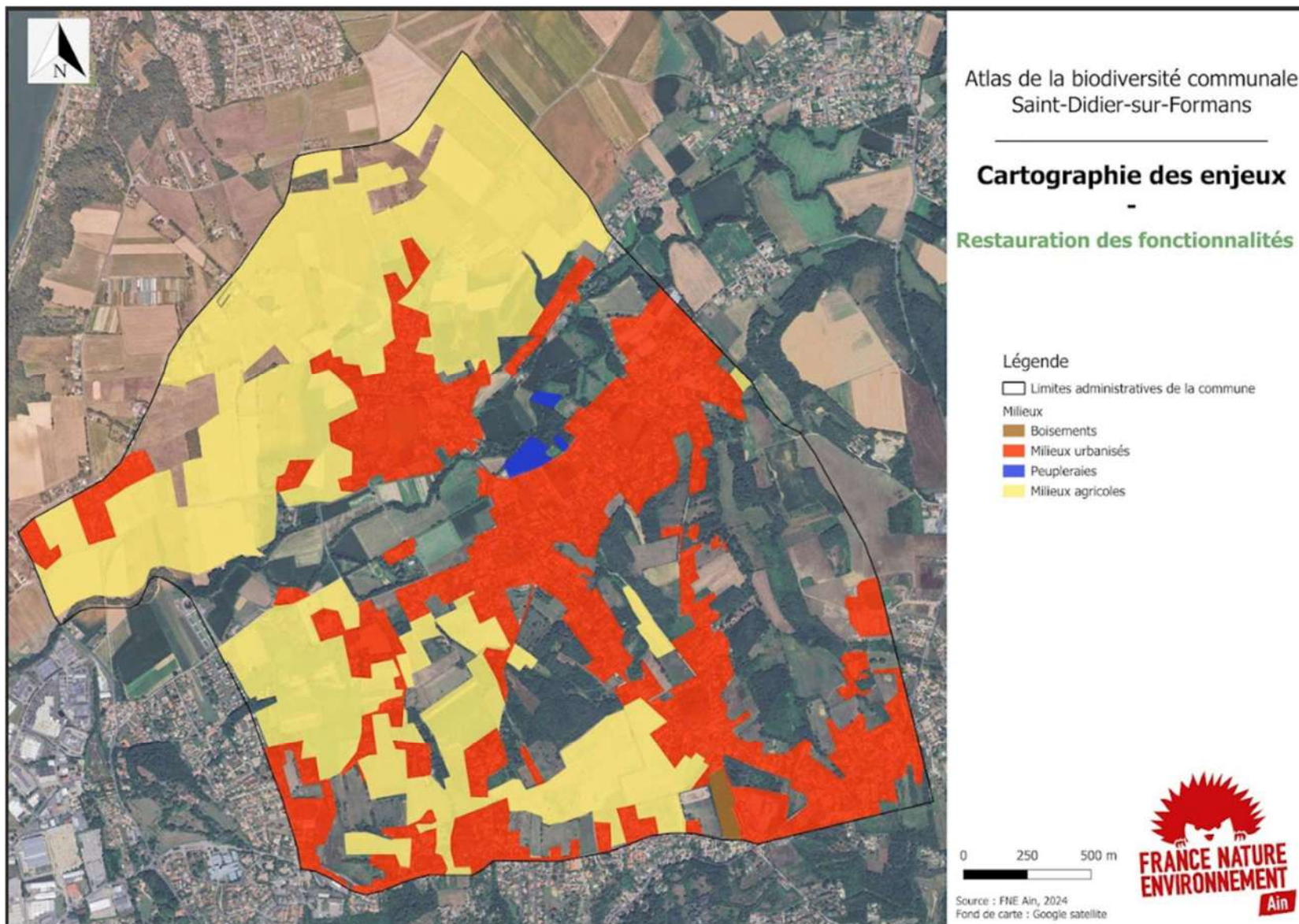
Zone « Boisements » : il s'agit d'une forêt monospécifique ou avec prédominance d'espèces exogènes envahissantes (chêne rouge, acacia), très artificialisée également, et pour laquelle une restauration serait nécessaire pour retrouver une bonne fonctionnalité.

Aucune action n'a été identifiée dans le cadre du plan d'actions, concernant cette zone.

Zone « Peupleraies » : ces plantations, souvent en zones humides, conduisent à de fortes consommations d'eau, et ne favorise pas la biodiversité. Il s'agit en effet de boisements monospécifiques, avec donc un habitat très homogène (une seule et même hauteur de végétation), peu attractif pour la faune.

Aucune action n'a été identifiée dans le cadre du plan d'actions, concernant cette zone.

Figure 31 : Cartographie des enjeux « restauration des fonctionnalités »



## Enjeu amélioration des connaissances :

La cartographie de ces enjeux a été réalisée à partir des sources de données ci-dessous :

- Boisements : lecture de photos aériennes pour délimiter les secteurs
- Espaces naturels classé AU : extraction du PLU de la commune
- Prairies permanentes : extraction du registre parcellaire graphique (RPG) de 2022 via Géoportail
- Autres milieux naturels/ouverts : lecture de photos aériennes pour délimiter les secteurs non déclarés en culture ou en prairie permanente au regard du registre parcellaire graphique (RPG) de 2022 via Géoportail

Dans ces espaces pour lesquels nous disposons à ce jour de peu de données naturalistes, et qui pour autant nous semblent présenter des enjeux potentiels, l'enjeu prioritaire identifié serait l'amélioration des connaissances.

Zone « Boisements » : dans un contexte très artificialisés, entre des zones fortement urbanisées et des zones agricoles céréalières, ces milieux sont susceptibles de constituer des espaces refuge pour de nombreuses espèces, à préserver. Cependant le manque de données naturalistes sur ces zones ne nous permet pas de hiérarchiser ces boisements entre enjeu à préserver (pour des forêts riches) et enjeu à restaurer (pour des forêts mono-spécifiques, peu favorables à la biodiversité)

Lien vers le plan d'action : Poursuivre l'amélioration des connaissances

Zone « Espaces naturels classés AU : ces zones, actuellement classées « A Urbaniser » dans le PLU de la commune, constituent des espaces naturels encore préservés. Le manque de données naturalistes sur ces zones ne permet pas de préciser les enjeux et d'orienter la commune vers une urbanisation sous condition ou vers une préservation.

Lien vers le plan d'action : Poursuivre l'amélioration des connaissances

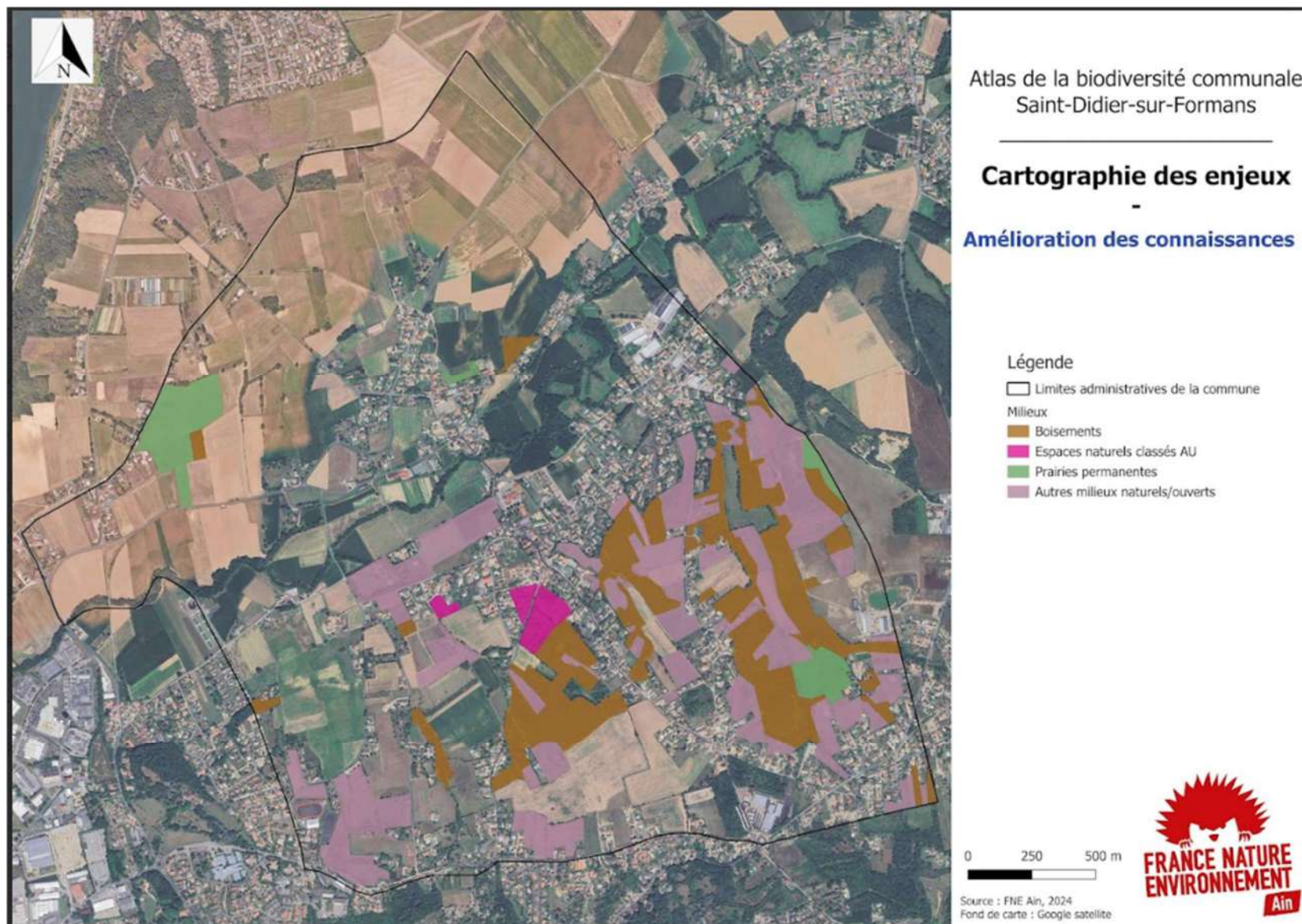
Zone « Prairies permanentes » : il s'agit de zones identifiées comme prairie au sein du registre parcellaire de 2022, et donc susceptible de conserver cet état prairial sur du long terme, contrairement à des espaces de jachère plus sujettes à modification. Ces espaces sont à fort potentiels de biodiversité, mais nous manquons de données naturalistes précises, à ce jour.

Lien vers le plan d'action : Poursuivre l'amélioration des connaissances

Zone « Autres milieux naturels/ouverts » : à la différence de la zone « Prairies permanentes », l'état prairial de ces parcelles est davantage susceptible d'évoluer. Cependant, le potentiel d'accueil de biodiversité nous semble intéressant.

Lien vers le plan d'action : Poursuivre l'amélioration des connaissances

Figure 32 : Cartographie des enjeux « Amélioration des connaissances »





## Enjeu préservation des habitats, de la faune et de la flore :

La cartographie de ces enjeux a été réalisée à partir des sources de données ci-dessous :

- Habitats identifiés via la classification EUNIS : utilisation de la clé de détermination des niveaux typologiques 2 et 3 à partir des inventaires botaniques réalisés
- Le Formans et ses milieux avoisinants : zonage basé sur le PLU, zone N autour du Formans et étendu aux parcelles de milieux ouverts présentant un intérêt écologique ou pour les préserver d'une potentielle urbanisation
- Boisements : parcelle identifiée en OAP dans le PLU, présentant des intérêts biodiversité au regard des inventaires et hors artificialisation dans le cadre de la construction du collège
- Bords de champs : bordures de parcelles cultivées sur lesquelles des plantes messicoles ont été identifiées lors des inventaires réalisés par FNE Ain en 2023
- Prairies permanentes : extraction du registre parcellaire graphique (RPG) de 2022 via Géoportail et parcelles sur lesquelles des données ont été recueillies lors des inventaires

Dans ces espaces, nous disposons de données naturalistes ou d'informations nous permettant de conclure à la nécessité de les préserver.

Zones « EUNIS E2, E1, F3.1, prairies permanentes, pelouse sèche » : ces zones, inventoriées pour la plupart, constituent des espaces refuge pour de nombreuses espèces, et méritent d'être préservées, d'autant plus dans un contexte déjà très artificialisés par ailleurs, entre des zones fortement urbanisées et des zones agricoles céréalières. Nous pouvons distinguer deux niveaux d'enjeux : les prairies mésiques de nature plus « ordinaire », et les zones plus typées pelouses sèches, à plus fort enjeu biodiversité.

Lien vers les actions : Poursuivre les actions de sensibilisation,

Zone « Le Formans et ses milieux avoisinants » : cet espace constitue une zone à préserver absolument. A la fois milieu de vie pour de nombreuses espèces (castor, etc.) et corridor pour d'autre, il constitue un cœur de biodiversité de la commune. L'enjeu prioritaire est la préservation, mais des actions de restauration sont néanmoins à envisager.

Lien vers le plan d'action : Limiter la pollution lumineuse, Gestion différenciée, Préservation de la biodiversité dans le PLU, Poursuivre les actions de sensibilisation, Restaurer les continuités écologiques : création et plantation de haies

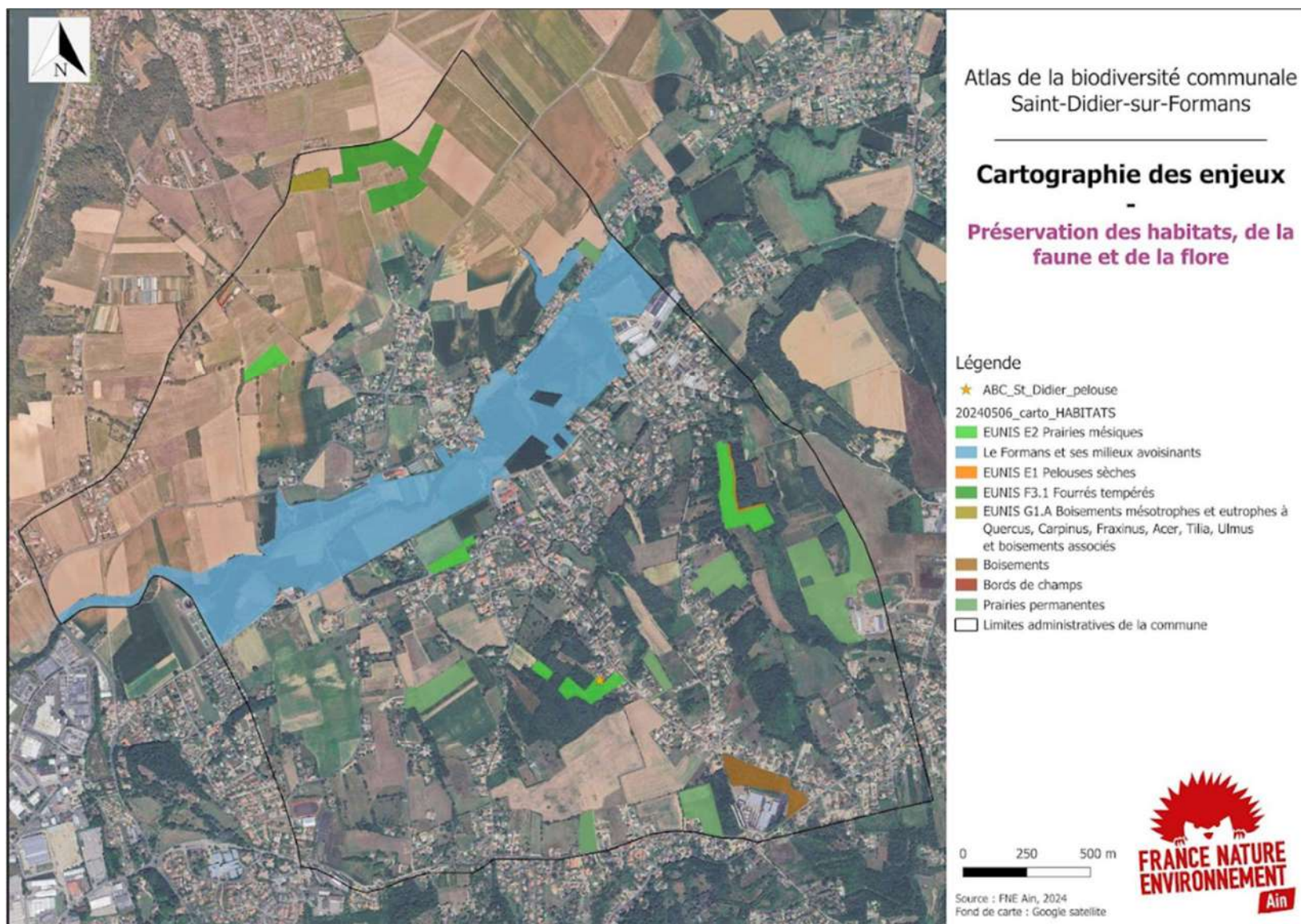
Zone « Boisements » : cet espace situé au nord du collège, classé actuellement en zonage A Urbaniser du PLU, constitue encore à ce jour un milieu perméable pour certaines espèces de faune. Une urbanisation du secteur viendrait bloquer durablement la circulation des espèces. Aussi, une préservation dans le PLU constituerait une avancée pour la biodiversité.

Lien vers les actions : Préservation de la biodiversité dans le PLU, Poursuivre les actions de sensibilisation,

Zone « EUNIS G1.A » : cette zone, pour laquelle nous disposons de données naturalistes récentes, constitue un espace refuge pour de nombreuses espèces, et méritent d'être préservée, d'autant plus dans un contexte déjà très artificialisés par ailleurs, entre des zones fortement urbanisées et des zones agricoles céréalières.

Lien vers les actions : Poursuivre les actions de sensibilisation,

Figure 33 ; Cartographie des enjeux « Préservation des habitats, de la faune et de la flore »



## 4.2 LIMITER LA POLLUTION LUMINEUSE

La commune est dominée par une importante zone urbanisée, avec de ce fait de forts enjeux liés à la trame noire, et à la limitation des impacts de la pollution lumineuse sur la biodiversité. A cela s'ajoute la présence de l'axe du Formans, qui constitue une zone privilégiée pour la biodiversité (habitat et corridor) et augmente ainsi l'enjeu à travailler sur cette problématique de l'éclairage.

Les chauves-souris, entre autres espèces, pourraient bénéficier d'actions sur ce volet. C'est particulièrement le cas d'espèces comme le petit rhinolophe et les murins, présentes sur la commune et dites lucifuges (qui évitent la lumière).

La commune pratique depuis 2019 l'extinction de l'éclairage public de 0h à 5h du matin. Passage de 22h à 6h du matin depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2022. En parallèle, elle s'est engagée dans une logique de modernisation de son parc d'éclairage public. Pour cela, elle s'est inscrite à un programme du SIEA proposant deux scénarios possibles. Le scénario retenu par la commune est le scénario optimal. Ce programme ne permet pas seulement de réduire les consommations énergétiques de la commune (pour répondre à des enjeux financiers) il permet aussi d'intégrer de nouveaux services comme le passage en tout LED 2700k (remplacement des mercures et sodium encore présents sur la commune enjeux économiques et communautaires avec le PCAET de la Communauté de commune). En parallèle, la commune souhaite s'inscrire dans un programme test du SIEA portant sur des nouveaux usages sur les armoires (commande à distance, abaissement de la luminosité à certaines à certaines sur certains secteurs...).

## 4.3 GESTION DIFFERENCIEE

La gestion différenciée se définit comme une pratique qui s'adapte au type de milieu et à son usage. Par ce biais, il est alors possible de baisser la pression d'entretien afin de laisser la biodiversité s'installer.

Afin de mettre en place des pratiques alternatives de gestion des espaces verts sur les terrains appartenant à la commune, une première étape sera d'effectuer un diagnostic permettant de dresser l'état des lieux des pratiques et des fréquences d'entretien déjà en place. Nous pourrions ensuite cartographier ces différents espaces et dresser une hiérarchisation selon les usages, nous permettant de leur attribuer un mode de gestion adapté.

Cette action sera menée durant l'année 2024 afin de pouvoir appliquer cette nouvelle gestion sur 2025.

Les premières actions pourraient être menées sur les parcelles se trouvant le long du Formans utilisées pour accueillir le pôle sportif, mais aussi au niveau du cimetière avec une végétalisation et désimperméabilisation de celui-ci.

Bien sûr, ces changements de pratiques devront être accompagnés par de la communication et de la sensibilisation auprès des agents communaux et des habitants afin de garantir la bonne compréhension de ceux-ci.

## 4.4 RESTAURER LES CONTINUITES ECOLOGIQUES : CREATION ET PLANTATION DE HAIES

Différentes actions peuvent être envisagées pour restaurer les continuités écologiques en fonction des secteurs de la commune.

- Marathon de la biodiversité :

Un marathon de la biodiversité est en cours de réalisation à l'échelle de la Communauté de communes. Aujourd'hui 5 propriétaires privés de la commune ont montré leur intérêt. Cela concerne 7 parcelles. Si le dossier est validé nous aurons la répartition suivante (linéaires et superficies approximatifs pour les créations et seront définis précisément lors de la conception des projets sur le terrain par le maître d'œuvre) :

B186 – création d'une mare de 100 m<sup>2</sup>

B550 – restauration d'une mare de 350 m<sup>2</sup>+ plantation de 350 m de haie

B554 – restauration de 100 m de haie

B9 – création de 160 m de haie  
B2427 – création de 120 m de haie + création d'une mare de 20 m<sup>2</sup> (projet mare en liste d'attente)  
B2426 – création de 120 m de haie  
ZB9 – création de 110 m de haie

- Plantation de haies et bandes enherbées sur les parcelles communales

Plusieurs actions possibles ont été référencées, toutes ne pourront pas être menées. Cependant, la commune s'engage à mener une action sur le court terme. Les autres actions seront référencées et leur mise en œuvre future sera étudiée.

#### Le Formans et les prairies avoisinantes :

L'analyse des photos aériennes historiques a montré une importante régression des haies dans ce secteur, notamment à l'Ouest, proche de Trévoux. S'agissant d'un espace encore très naturel, qui encadre un cours d'eau et joue un rôle important de corridor, il serait particulièrement intéressant d'y restaurer le bocage, via l'implantation de haies et/ou mares. Plusieurs possibilités peuvent être envisagées : Implication de la commune dans le futur Marathon de la biodiversité ou en tant que relais du programme auprès des propriétaires locaux.

#### Secteur agricole au Nord du Formans :

L'implantation de haies peut être intéressante également dans ce secteur, notamment pour reconnecter le corridor central du Formans, et les petits boisements du nord de la commune, en limite avec Jassans-Riottier, ou encore pour connecter les quelques haies présentes à proximité de la Ferme du Vieux Chêne, en lien également avec le Formans.

L'implantation de haies dans ce secteur devra prendre en compte la présence remarquable de l'Oedicnème Criard : en effet, la présence de haies sur son territoire est susceptible d'y attirer ses prédateurs, et de fragiliser sa population.

La présence de l'alouette lulu et de l'alouette des champs est également à signalée sur ces secteurs. Ces espèces qui aiment les milieux ouverts sont à prendre en compte dans les projets de plantation de haies.

#### Secteur sud de la commune

Cet espace, plus forestier, sera moins propice à l'implantation de haies. Néanmoins, certaines haies pourront venir connecter les éléments boisés du paysage en place. Par exemple plantation d'une haie dans le secteur sud est de la commune.

Figure 34 : Proposition d'actions

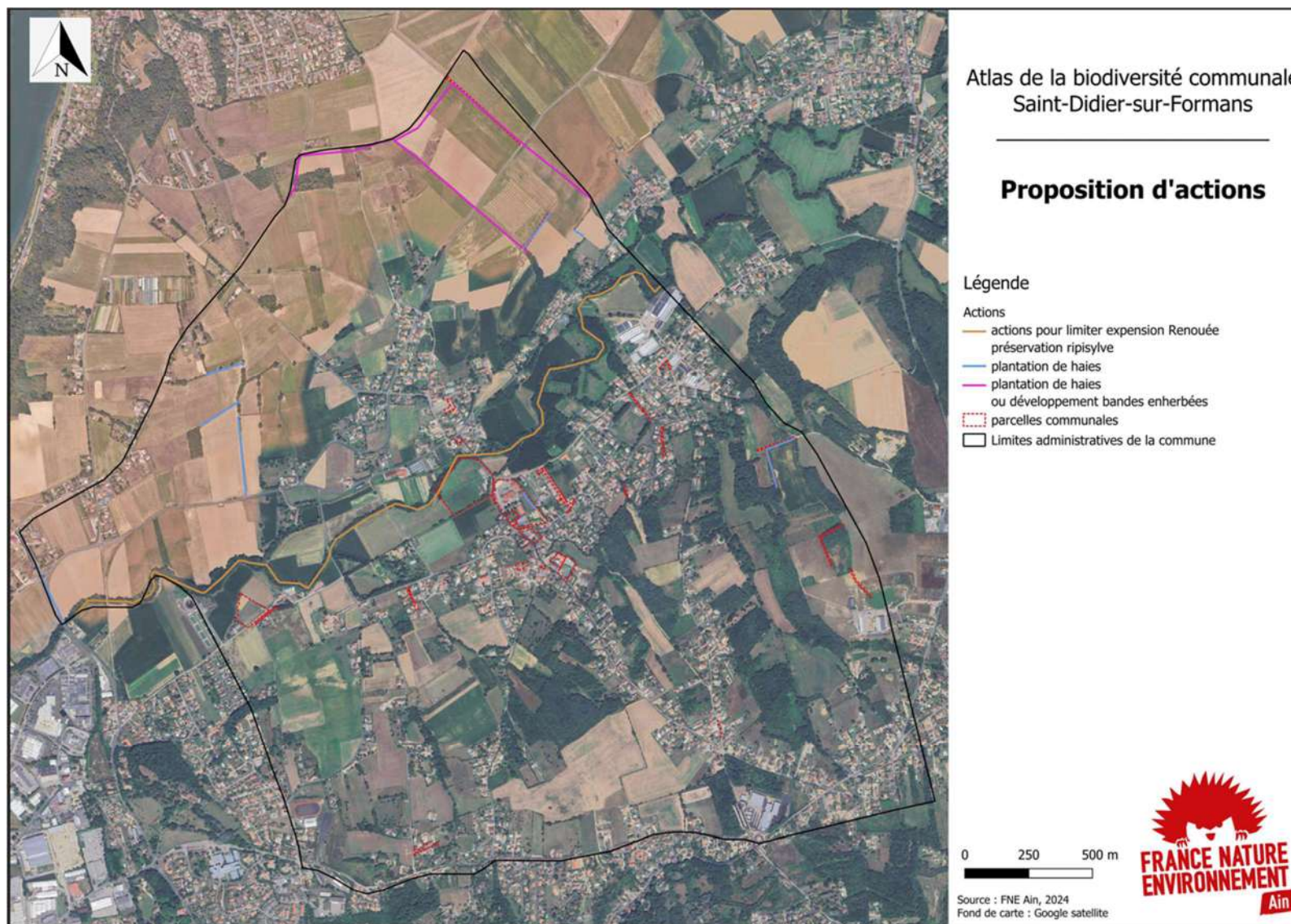
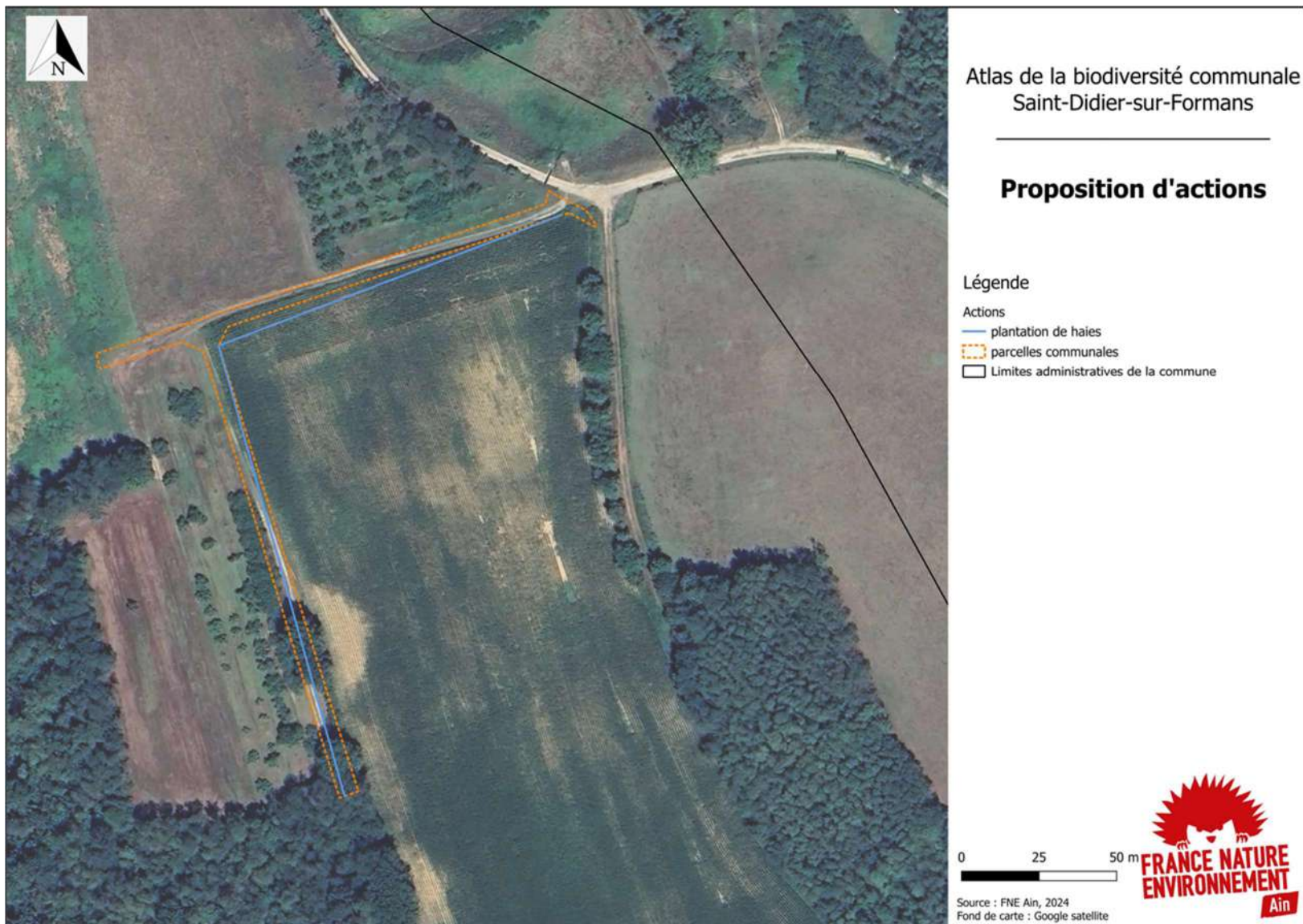


Figure 35 : Proposition d'actions zoom sud est



## 4.5 GESTION ADAPTATIVE DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

La commune de Saint-Didier-de-Formans est déjà engagée dans un programme de sensibilisation et de veille avec la FREDON AuRA sur l'Ambroisie, la Jussie, le Myriophylle du Brésil et l'Ailante glanduleux.

Suite aux inventaires de l'ABC, un point de vigilance serait à apporter sur les autres espèces, notamment les **Renouées du Japon et de Bohème**. En effet, une gestion inadaptée, comme, par exemple, le passage de broyeurs ou d'épareuses est facteur à risque pour sa dispersion. Une localisation précise des zones et un arrêt de l'entretien aux abords des plants permettrait de réduire son expansion, notamment le long du Formans où une grande zone en berge est complètement colonisée.

Les Renouées ont un mécanisme de défense qui empêche les autres plantes de se développer à son bord, ce qui réduit fortement la biodiversité dans les espaces qu'elles colonisent.

Concernant le **Robinier faux-acacia**, des actions d'écorçage pourraient permettre sur le long terme, de limiter son développement sur les zones ouvertes, notamment les prairies et milieux de type pelouse sèche, sensible à la fermeture.

Cette action consistera dans un premier temps à écorcer les troncs avant la montée de sève puis à venir tailler plusieurs fois dans l'année les rejets pour fatiguer les arbres et induire leur senescence. Une organisation de chantiers participatifs avec les habitants, voire les scolaires, pourrait permettre de créer une émulation et de réaliser une action de communication et de sensibilisation en lien avec l'ABC.

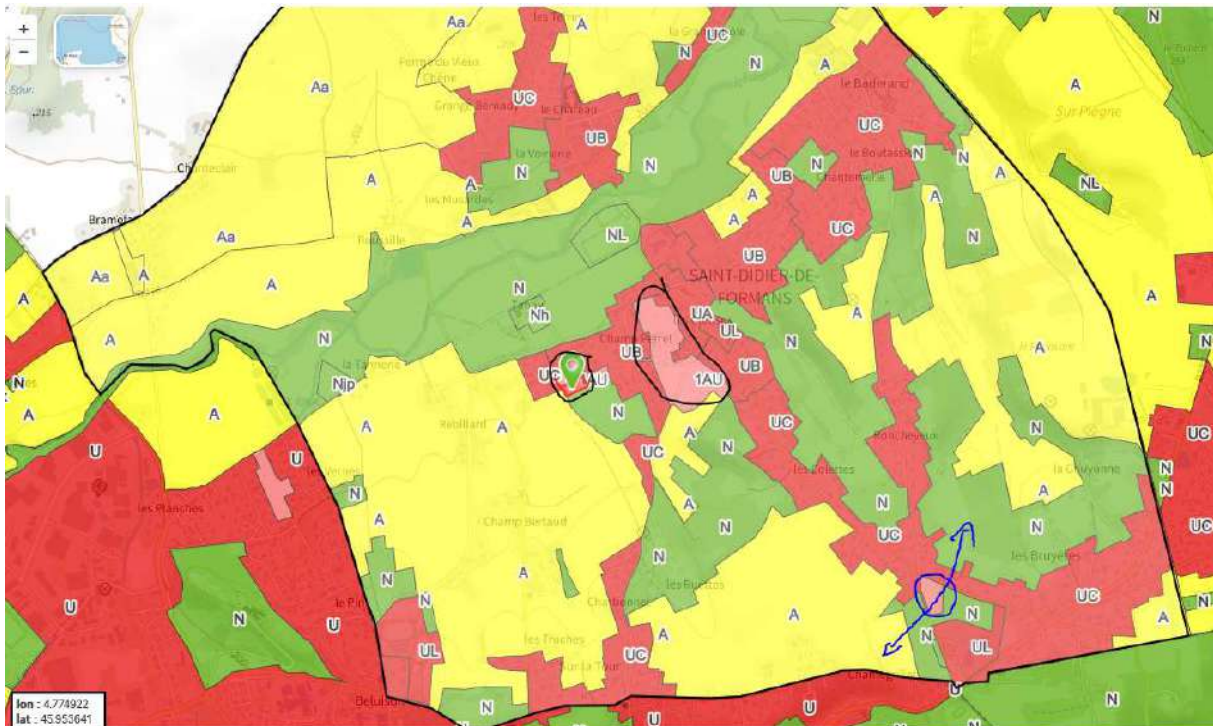
Un protocole plus détaillé pourrait être transmis à la commune avec une fréquence d'intervention régulière.

Enfin, pour la **Vergere annuelle**, un arrache systématique des pieds lors des interventions d'entretien, surtout avant la montée en fleur, permettrait de limiter l'expansion de l'espèce. De même, une communication auprès des habitants pour les impliquer, au même titre que la gestion de l'Ambroisie, pourrait permettre de faire le lien sur l'ABC, et la préservation de la biodiversité sur la commune.

## 4.6 PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE DANS LE PLU

Comme constaté à plusieurs reprises, la commune est marquée par une forte urbanisation, étalée. Aussi, il convient de limiter au maximum la poursuite de cette artificialisation sur le territoire. Certains secteurs, encore en AU, mériteraient d'être préservés de l'urbanisation. C'est le cas de la parcelle située au nord du collège (OAP7), actuellement prévue pour accueillir des logements intermédiaires et/ou petits collectifs. Ce secteur est encore potentiellement perméable à certaines espèces. Urbaniser cette zone conduirait à limiter fortement les capacités de déplacement. Par ailleurs, de nombreuses espèces patrimoniales ont pu être observées sur ce site. Une proposition sera faite dans ce sens au service urbanisme de la commune afin de l'intégrer dans la future revue du PLU.

Figure 36 Préservation de la biodiversité dans le PLU



En cœur d'urbanisation :

Des zones non artificialisées peuvent encore être préservées pour maintenir une trame verte urbaine. Il y a là un compromis à trouver entre densification et préservation de la nature en ville. Des prescriptions ou des recommandations vont être faites au service urbanisme dans le cadre de la prochaine revue du PLU.

Concernant les clôtures :

Le PLU actuel impose déjà 25% minimum en haie d'essences locales. En plus d'essences locales, il pourrait être précisé la mise en place d'essences variées pour éviter les haies monospécifiques moins attractives pour la faune.

Par ailleurs, l'article 15 qui détaille les règles concernant les clôtures n'est pas suffisamment précis. Il serait préférable a minima de définir un zonage sur lequel une perméabilité est imposée, avec des phrases de ce type : "En limite séparative, un passage d'une hauteur de 8 cm pour la petite faune est exigé ponctuellement au ras du sol" "Une clôture perméable et végétalisée existante ne peut être remplacée par un dispositif ne permettant pas les continuités écologiques et/ou hydrauliques (tels que les murs en béton, parpaings, claustras bois ou composites, brises-vues en natte tressée ou bambou, lames de jointement sur clôtures en grillage rigide...) que sur la moitié du linéaire total de clôture de la parcelle.

#### 4.7 POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

L'inventaire de la faune et de la flore sur un territoire de la taille d'une commune est un travail de long terme, et mériterait d'être poursuivi. Une partie seulement du territoire a pu être visité lors des prospections, ne touchant pas tous les groupes taxonomiques. En termes de priorités, de nouveaux inventaires pourraient cibler les groupes suivants, pour lesquels le manque de données est encore important : botanique, Insectes, chiroptères, amphibiens (en ciblant les mares, pour lesquelles l'autorisation des propriétaires n'a pu être obtenue pendant cet ABC).

Cette action sera plutôt étudiée pour une mise en œuvre sur le moyen terme.

#### 4.8 POURSUIVRE LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Sur chacun des axes précédemment cités, les actions de sensibilisation auprès des habitants de la commune, mais aussi des entreprises, pourront se poursuivre. Cela peut prendre différentes formes : organisation de sorties de découverte de la faune et de la flore, animations scolaires, communication sur les réseaux sociaux, etc.

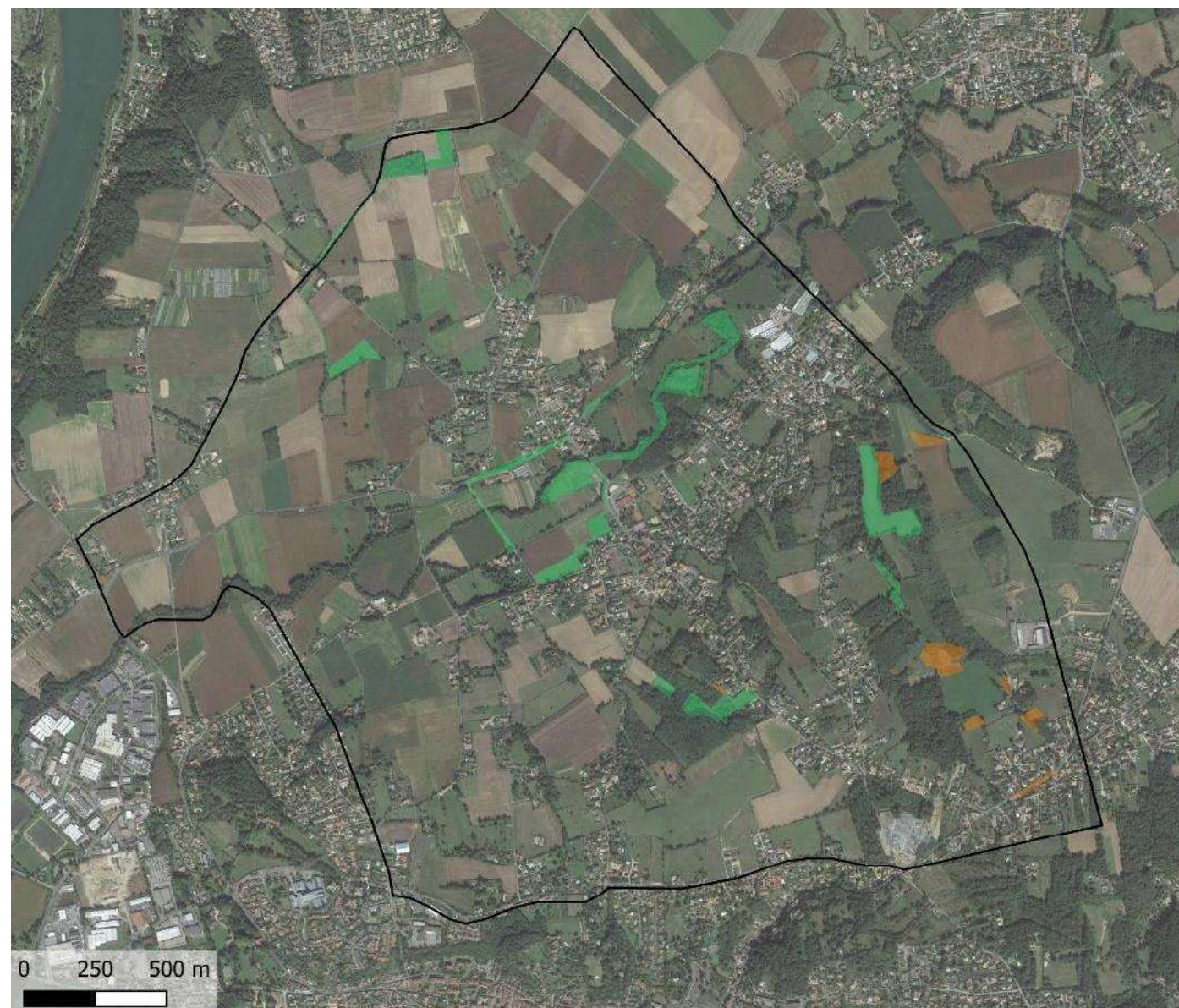


Deux projets vont être lancés :

- Scolaire : A la suite des ateliers et des animations menés durant l'ABC, les élèves du groupe scolaire ont décidé de renommer leurs salles de classe avec des espèces de faunes et flores qu'ils ont observées. Une fois le choix des espèces effectué, des illustrations seront produites par un professionnel et affichées devant chaque classe.
- Communication : un projet va être ouvert avec un professionnel photographe du secteur (spécialisé dans les photographies naturalistes Karine Bernardoux). Ce projet consistera à avoir 2 supports photographiques sur les 4 saisons de flores et faunes locales. Ces supports pourront par la suite être diffusés sur les réseaux de la commune mais aussi imprimés pour être exposés dans certaines salle communales.




## 5 Table des Annexes

<b>Annexe 1 : Localisation des sites inventoriés durant les deux ans de l'ABC sur Saint-Didier-de-Formans .....</b>	<b>66</b>
<b>Annexe 2 : Liste de toutes les espèces végétales connues sur la commune de Saint-Didier-de-Formans.....</b>	<b>67</b>
<b>Annexe 3 : localisation des plantes exotiques envahissantes relevées lors de l'étude d'impact de la construction du collège sur la commune de Saint-Didier-de-Formans .....</b>	<b>87</b>
<b>Annexe 4 : Tableau présentant la liste des données d'oiseaux recensés sur la commune de Saint-Didier-de-Formans</b>	<b>88</b>
<b>Annexe 5 : localisation des sites d'inventaires pour les odonates sur la commune de Saint-Didier-de-Formans .....</b>	<b>93</b>
<b>Annexe 6 : localisation des sites d'inventaires pour les rhopalocères sur la commune de Saint-Didier-de-Formans ...</b>	<b>94</b>



## Localisation des sites - inventaires flore

### Légende

-  FNE Ain
-  Jean-Marc Vanel
-  Périmètre de la commune



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ



Réalisation : © FNE Ain, septembre 2023  
Données : © FNE Ain, Jean-Marc Vanel  
Fond de carte : © Google satellite

Annexe 2 : Liste de toutes les espèces végétales connues sur la commune de Saint-Didier-de-Formans

Nom français	Nom latin	Indigénat	Déterminante ZNIEFF - Plaine Rhodanienne	Rareté Rhône-Alpes	LR	LRR	PN	PR	EEE - Degré	EEE - Risque invasif	Dernière observation	Observation durant l'ABC
Ache inondée, Céléri inondé	<i>Helosciadium inundatum (L.) W.D.J.Koch, 1824</i>	Indigène	X	E	LC	CR	-	-	-	-	1820	
Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus	<i>Achillea millefolium L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Aigremoine eupatoire, Francormier	<i>Agrimonia eupatoria L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Ail à tête ronde	<i>Allium sphaerocephalon L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	Jean-Marc Vanel
Ail des vignes, Oignon bâtard	<i>Allium vineale L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Ailante glanduleux, Faux vernis du Japon, Ailante, Ailanthe	<i>Ailanthus altissima (Mill.) Swingle</i>	EEE	-	-	-	-	-	-	Espèce exotique envahissante avérée	Modérément envahissant	NOUVEAU	X
Alchémille des champs, Aplane des champs	<i>Aphanes arvensis L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Alchémille oubliée, Alchémille à petits fruits	<i>Aphanes australis Rydb., 1908</i>	Indigène	-	AR	LC	LC	-	-	-	-	2007	
Alliaire, Herbe aux aulx	<i>Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara &amp; Grande, 1913</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Amarante hybride	<i>Amaranthus hybridus L.</i>	EEE	-	-	-	-	-	-	Espèce exotique potentiellement envahissante	-	NOUVEAU	X
Ambroisie à feuilles d'armoise, Ambroisie élevée, Ambroisie annuelle	<i>Ambrosia artemisiifolia L.</i>	EEE	-	-	-	-	-	-	Espèce exotique	Fortement envahissant	NOUVEAU	X

										envahissant e avérée		
Andryale à feuilles entières, Andryale à feuilles entières sinueuse, Andryale sinueuse	<i>Andryala integrifolia L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Anémone des bois, Anémone sylvie	<i>Anemone nemorosa L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Anthémis des champs, Camomille sauvage	<i>Anthemis arvensis L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Anthyllide vulnéraire, Trèfle des sables	<i>Anthyllis vulneraria L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Arabette de thalius, Arabette des dames	<i>Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2007	
Armoise commune, Herbe de feu	<i>Artemisia vulgaris L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Aubépine à un style, Epine noire, Bois de mai	<i>Crataegus monogyna Jacq., 1775</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Aulne glutineux, Verne	<i>Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Bardane à petites têtes, Bardane à petits capitules	<i>Arctium minus (Hill) Bernh., 1800</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Barkhausie à feuilles de pissenlit, Crépis à vésicules	<i>Crepis vesicaria L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	<i>Geum urbanum L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Bleuet, Barbeau, Bleuet des moissons	<i>Cyanus segetum Hill, 1762</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula Roth, 1788</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Boulette d'eau	<i>Pilularia globulifera L., 1753</i>	Indigène	X	RR	LC	EN	X	-	-	-	1820	
Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Brachypode des bois, Brome des bois	<i>Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Brome à deux étamines	<i>Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963</i>	Indigène	-	PC	LC	LC	-	-	-	-	2007	X

Brome érigé	<i>Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Brome stérile	<i>Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Brunelle commune, Herbe au charpentier	<i>Prunella vulgaris L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Bryone dioïque	<i>Bryonia dioica Jacq., 1774</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Bugle rampante, Consyre moyenne	<i>Ajuga reptans L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Buis commun, Buis sempervirent	<i>Buxus sempervirens L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Cabaret des oiseaux, Cardère à foulon, Cardère sauvage	<i>Dipsacus fullonum L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Campanule raiponce	<i>Campanula rapunculus L., 1753</i>	Indigène	-	PC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Canche caryophyllée	<i>Aira caryophyllea L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2007	
Capillaire noir, Doradille noir	<i>Asplenium adiantum-nigrum L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	Jean-Marc Vanel
Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin	<i>Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Cardamine des prés, Cresson des prés	<i>Cardamine pratensis L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Cardamine hérissée, Cresson de muraille	<i>Cardamine hirsuta L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Carotte sauvage, Daucus carotte	<i>Daucus carota L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Centaurée de Timbal-Lagrange	<i>Centaurea jacea subsp. timbalii (Martrin-Donos) Braun-Blanq., 1952</i>	Indigène	-	AR	LC	-	-	-	-	-	NOUVEAU	Jean-Marc Vanel
Centaurée jacée, Tête de moineau, Ambrette	<i>Centaurea jacea L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Centaurée scabieuse	<i>Centaurea scabiosa L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	

Céraiste aggloméré	<i>Cerastium glomeratum Thuill., 1799</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Céraiste commune	<i>Cerastium fontanum Baumg., 1816</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Cerfeuil des bois, Persil des bois	<i>Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm., 1814</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Cerfeuil enivrant, Chérophylle penché, Couquet	<i>Chaerophyllum temulum L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Chardon crépu	<i>Carduus crispus L., 1753</i>	Indigène	-	AR	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Chardon Roland, Panicaud champêtre	<i>Eryngium campestre L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Charée	<i>Buglossoides arvensis (L.) I.M.Johnst., 1954</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Charme, Charmille	<i>Carpinus betulus L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Chataignier, Châtaignier commun	<i>Castanea sativa Mill., 1768</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Chêne pédonculé, Gravelin	<i>Quercus robur L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Chêne sessile, Chêne rouvre, Chêne à trochets	<i>Quercus petraea (Matt.) Liebl., 1784</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Chêne vert	<i>Quercus ilex L., 1753</i>	Indigène	-	PC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Chénopode blanc, Senoussé	<i>Chenopodium album L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Chèvrefeuille des bois, Cranquillier	<i>Lonicera periclymenum L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Chèvrefeuille des haies, Camérisier des haies	<i>Lonicera xylosteum L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Chicorée amère, Barbe-de-capucin	<i>Cichorium intybus L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Chiendent commun, Chiendent rampant	<i>Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Chiendent pied-de-poule, Gros chiendent	<i>Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2007	X

Circée de Paris, Circée commune	<i>Circaea lutetiana L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	<i>Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Cirse des champs, Chardon des champs	<i>Cirsium arvense (L.) Scop., 1772</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Clématite des haies, Herbe aux gueux	<i>Clematis vitalba L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Compagnon blanc, Silène à feuilles larges	<i>Silene latifolia Poir., 1789</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2007	X
Cornouiller mâle, Cornouiller sauvage	<i>Cornus mas L., 1753</i>	Indigène	-	PC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Cornouiller sanguin, Sanguine	<i>Cornus sanguinea L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Coronille changeante	<i>Coronilla varia L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Cotonnière d'Allemagne, Immortelle d'Allemagne, Cotonnière commune	<i>Filago germanica L., 1763</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Coucou, Primevère officinale, Brérelle	<i>Primula veris L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Crépide bisannuelle	<i>Crepis biennis L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Crépide capillaire, Crépis à tiges capillaires	<i>Crepis capillaris (L.) Wallr., 1840</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Crépide fétide	<i>Crepis foetida L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2007	X
Cresson de cheval, Véronique des ruisseaux	<i>Veronica beccabunga L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Cucubale couchée	<i>Silene baccifera (L.) Roth, 1788</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Cymbalaire	<i>Cymbalaria muralis G.Gaertn., B.Mey. &amp; Scherb., 1800</i>	Indigène	-	AC	LC	-	-	-	-	-	NOUVEAU	Jean-Marc Vanel

Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	<i>Dactylis glomerata L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Dompte-venin	<i>Vincetoxicum hirundinaria Medik., 1790</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	Jean-Marc Vanel
Drave de printemps	<i>Draba verna L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Echinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq	<i>Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv., 1812</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Eglantier, Rosier des chiens, Rosier des haies	<i>Rosa canina L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Epervière indéterminée	<i>Hieracium sp.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Epiaire des bois, Ortie à crapauds	<i>Stachys sylvatica L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Epiaire droite	<i>Stachys recta L., 1767</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	Jean-Marc Vanel
Epilobe hÉrissé, Epilobe hirsute	<i>Epilobium hirsutum L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Epine noire, Prunellier, Pelossier	<i>Prunus spinosa L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Erable champêtre, Acérais	<i>Acer campestre L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Erable plane, Plane	<i>Acer platanoides L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Erable sycomore, Grand Erable	<i>Acer pseudoplatanus L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Ers à quatre graines, Vesce à quatre graines, Lentillon	<i>Ervum tetraspermum L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau	<i>Eupatorium cannabinum L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Euphorbe à feuilles larges, Euphorbe à feuilles plates	<i>Euphorbia platyphyllos L., 1753</i>	Indigène	-	PC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Euphorbe des bois, Herbe à la faux	<i>Euphorbia amygdaloides L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X



Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux Cyprès	<i>Euphorbia cyparissias L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues	<i>Euphorbia helioscopia L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Euphorbe verruqueuse	<i>Euphorbia flavicoma subsp. verrucosa (Fiori) Pignatti, 1973</i>	Indigène	-	AC	LC	-	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Fétuque des prés	<i>Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv., 1812</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Fétuque hétérophylle	<i>Festuca heterophylla Lam., 1779</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Fétuque Roseau	<i>Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Fétuque rouge	<i>Festuca rubra L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Ficaire printanière, Ficaire	<i>Ficaria verna Huds., 1762</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Figuier commun, Figuier de Carie, Caprifiguier, Figuier	<i>Ficus carica L., 1753</i>	Indigène	-	PC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Fougère aigle, Porte-aigle	<i>Pteridium aquilinum (L.) Kuhn, 1879</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	Jean-Marc Vanel
Fougère mâle	<i>Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Fragon, Petit houx, Buis piquant	<i>Ruscus aculeatus L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Fraisier sauvage, Fraisier des bois	<i>Fragaria vesca L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Frêne élevé, Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Fromental élevé, Ray-grass français	<i>Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl &amp; C.Presl, 1819</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Fumeterre officinale, Herbe à la veuve	<i>Fumaria officinalis L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Fusain d'Europe, Bonnet-d'évêque	<i>Euonymus europaeus L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X

Gaillet commun, Gaillet Mollugine	<i>Galium mollugo L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Gaillet gratteron, Herbe collante	<i>Galium aparine L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Gaillet jaune, Caille-lait jaune	<i>Galium verum L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	Jean-Marc Vanel
Galéopsis tétrahit, Ortie royale	<i>Galeopsis tetrahit L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Genêt à balai, Juniesse	<i>Cytisus scoparius (L.) Link, 1822</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Géranium à feuilles molles	<i>Geranium molle L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Géranium à feuilles rondes, Mauvette	<i>Geranium rotundifolium L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées	<i>Geranium dissectum L., 1755</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Géranium des colombes, Pied de pigeon	<i>Geranium columbinum L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Géranium des Pyrénées	<i>Geranium pyrenaicum Burm.f., 1759</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Géranium herbe-à-Robert	<i>Geranium robertianum L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Gesse à larges feuilles, Pois vivace	<i>Lathyrus latifolius L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	Jean-Marc Vanel
Gesse des prés	<i>Lathyrus pratensis L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Gesse sans vrille, Gesse de Nissole	<i>Lathyrus nissolia L., 1753</i>	Indigène	X	R	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Gouet maculé, Gouet tacheté, Chandelle	<i>Arum maculatum L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Grande bardane, Bardane commune	<i>Arctium lappa L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Grande chélidoine, Herbe à la verrue, éclair	<i>Chelidonium majus L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Grande consoude	<i>Symphytum officinale L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X

Groseillier à maquereaux	<i>Ribes uva-crispa L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Groseillier rouge, Groseillier à grappes	<i>Ribes rubrum L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Herbe aux chantres, Sisymbre officinal	<i>Sisymbrium officinale (L.) Scop., 1772</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Houblon grim pant	<i>Humulus lupulus L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Houlque laineuse, Blanchard	<i>Holcus lanatus L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
If à baies	<i>Taxus baccata L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Inule conyze, Inule squarreuse	<i>Inula conyzae (Greiss.) DC., 1836</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Jasione des montagnes, Herbe à midi	<i>Jasione montana L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2007	
Jonquille des bois	<i>Narcissus pseudonarcissus L., 1753</i>	Indigène	-	PC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Knautie des champs, Oreille-d'âne	<i>Knautia arvensis (L.) Coult., 1828</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Laïche à épis pendants, Laïche pendante	<i>Carex pendula Huds., 1762</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Laïche écartée	<i>Carex divulsa Stokes, 1787</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Laïche en épis	<i>Carex spicata Huds., 1762</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Laïche hérissée	<i>Carex hirta L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Laiteron potager, Laiteron lisse	<i>Sonchus oleraceus L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Laiteron rude, Laiteron piquant	<i>Sonchus asper (L.) Hill, 1769</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Laitue scariole, Escarole	<i>Lactuca serriola L., 1756</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Lamier blanc, Ortie blanche, Ortie morte	<i>Lamium album L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X

Lamier jaune, Lamier Galéobdolon	<i>Lamium galeobdolon (L.) L., 1759</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	Jean-Marc Vanel
Lamier maculé, Lamier à feuilles panachées	<i>Lamium maculatum (L.) L., 1763</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Lamier pourpre, Ortie rouge	<i>Lamium purpureum L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Lampsane commune, Lapsane des bois, Lastron marron	<i>Lapsana communis L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	<i>Hedera helix L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Limoine	<i>Lipandra polysperma (L.) S.Fuentes, Uotila &amp; Borsch, 2012</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Linaire commune	<i>Linaria vulgaris Mill., 1768</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Linaire élatine	<i>Kickxia elatine (L.) Dumort., 1827</i>	Indigène	-	PC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Liseron des champs, Vrillée	<i>Convolvulus arvensis L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Liset, Liseron des haies	<i>Convolvulus sepium L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée	<i>Lotus corniculatus L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Luzerne cultivée	<i>Medicago sativa L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Luzerne lupuline, Minette	<i>Medicago lupulina L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Luzerne tachetée	<i>Medicago arabica (L.) Huds., 1762</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Luzule champêtre	<i>Luzula campestris (L.) DC., 1805</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Lycophe d'Europe, Chanvre d'eau	<i>Lycopus europaeus L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Lycopside des champs	<i>Lycopsis arvensis L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X

Mache doucette, Mache	<i>Valerianella locusta (L.) Laterr., 1821</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Marguerite commune, Leucanthème commun	<i>Leucanthemum vulgare Lam., 1779</i>	Indigène	-	CC	DD	LC	-	-	-	-	2019	X
Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve	<i>Malva sylvestris L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Mélilot blanc	<i>Melilotus albus Medik., 1787</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Menthe à feuilles rondes	<i>Mentha suaveolens Ehrh., 1792</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Menthe des champs	<i>Mentha arvensis L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Mercuriale annuelle, Vignette	<i>Mercurialis annua L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Merisier vrai, Cerisier des bois	<i>Prunus avium (L.) L., 1755</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Micocoulier de provence, Falabreguier	<i>Celtis australis L., 1753</i>	Indigène	-	PC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	<i>Hypericum perforatum L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Molène bouillon-blanc, Herbe de saint Fiacre	<i>Verbascum thapsus L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Molène pulvérulente	<i>Verbascum pulverulentum Vill., 1779</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Mouron aquatique, Mouron d'eau	<i>Veronica anagallis-aquatica L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Mouron des oiseaux, Morgeline	<i>Stellaria media (L.) Vill., 1789</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Mouron rouge, Fausse Morgeline	<i>Lysimachia arvensis (L.) U.Manns &amp; Anderb., 2009</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Moutarde des champs, Raveluche	<i>Sinapis arvensis L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Muguet, Clochette des bois	<i>Convallaria majalis L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	Jean-Marc Vanel
Muscari à toupet, Muscari chevelu	<i>Muscari comosum (L.) Mill., 1768</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X

Myosotis des champs	<i>Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Myosotis rameux	<i>Myosotis ramosissima Rochel, 1814</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Myosotis très rameux	<i>Myosotis ramosissima Rochel, 1814 subsp. Ramosissima</i>	Indigène	-	C	LC	-	-	-	-	-	2007	
Népéta cataire	<i>Nepeta cataria L., 1753</i>	Indigène	-	RR	NT	-	-	-	-	-	1820	
Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Noisetier, Avelinier	<i>Corylus avellana L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Noyer commun	<i>Juglans regia L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	-	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Oeillet des Chartreux	<i>Dianthus carthusianorum L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Oeillet prolifère, Petrorhagie prolifère	<i>Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball &amp; Heywood, 1964</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2007	
Oeillet velu, Armoirie, Oeillet à bouquet	<i>Dianthus armeria L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc	<i>Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	X	-	-	NOUVEAU	X
Orchis pyramidal, Anacamptis en pyramide	<i>Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Orge sauvage, Orge Queue-de-rat	<i>Hordeum murinum L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2007	
Origan commun	<i>Origanum vulgare L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Ornithogale en ombelle, Dame-d'onze-heures, Ornithogale à feuilles étroites	<i>Ornithogalum umbellatum L., 1753</i>	Indigène	-	RR	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Orobanche indéterminée	<i>Orobanche sp.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2019	
Orpin blanc	<i>Sedum album L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	Jean-Marc Vanel
Orpin pourpier, Orpin paniculé	<i>Sedum cepaea L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2019	

Orpin reprise, Herbe de saint Jean	<i>Hylotelephium telephium (L.) H.Ohba, 1977</i>	Indigène	-	R	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Orpin rougeâtre, Crassule rougeâtre	<i>Sedum rubens L., 1753</i>	Indigène	-	PC	LC	LC	-	-	-	-	2007	
Ortie dioïque, Grande ortie	<i>Urtica dioica L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Oseille des prés, Rumex oseille	<i>Rumex acetosa L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Osier blanc	<i>Salix viminalis L., 1753</i>	Indigène	-	PC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Oxalide corniculée	<i>Oxalis corniculata L., 1753</i>	Exogène	-	AC	LC	-	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Panais cultivé, Pastinacier	<i>Pastinaca sativa L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Pâquerette	<i>Bellis perennis L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Pariétaire officinale, Herbe à bouteille	<i>Parietaria officinalis L., 1753</i>	Indigène	-	PC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Patience à feuilles obtuses, Patience sauvage	<i>Rumex obtusifolius L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Patience agglomérée, Oseille agglomérée	<i>Rumex conglomeratus Murray, 1770</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Patience crépue, Oseille crépue	<i>Rumex crispus L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2007	X
Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce	<i>Heracleum sphondylium L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Pâturin annuel	<i>Poa annua L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Pâturin commun, Gazon d'Angleterre	<i>Poa trivialis L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2007	
Pensée des champs	<i>Viola arvensis Murray, 1770</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Petit orme, Orme champêtre	<i>Ulmus minor Mill., 1768</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X

Petite lentille d'eau	<i>Lemna minor L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Petite mauve	<i>Malva neglecta Wallr., 1824</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Petite oseille, Oseille des brebis	<i>Rumex acetosella L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Petite pervenche, Violette de serpent	<i>Vinca minor L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Peuplier commun noir, Peuplier noir	<i>Populus nigra L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	Jean-Marc Vanel
Peuplier Tremble	<i>Populus tremula L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Phyllostachys faux bambou	<i>Phyllostachys bambusoides Siebold &amp; Zucc., 1843</i>	Introduit	-	-	-	-	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Picride éperviaire, Herbe aux vermisseeaux	<i>Picris hieracioides L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Picride fausse Vipérine	<i>Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973</i>	à confirmer	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Piloselle officinale, Epervière piloselle	<i>Pilosella officinarum F.W.Schultz &amp; Sch.Bip., 1862</i>	Indigène	-	CC	LC	DD	CC	-	-	-	2019	
Pimprenelle à fruits réticulés	<i>Poterium sanguisorba L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Pissenlit indéterminé	<i>Taraxacum sp.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2019	X
Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	<i>Plantago lanceolata L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	<i>Plantago major L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Plantain moyen	<i>Plantago media L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons	<i>Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	



Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Potentille argentée	<i>Potentilla argentea L., 1753</i>	Indigène	-	C	DD	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Potentille rampante, Quintefeuille	<i>Potentilla reptans L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Prêle des champs, Queue-de-renard	<i>Equisetum arvense L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Prêle d'hiver, Jonc hollandais	<i>Equisetum hyemale L., 1753</i>	Indigène	X	PC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Primevère acaule	<i>Primula vulgaris Huds., 1762</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Primevère élevée, Coucou des bois	<i>Primula elatior (L.) Hill, 1765</i>	Indigène	-	PC	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Primevère indéterminée	<i>Primula sp.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2019	
Prunier mirabellier, Mirabellier	<i>Prunus x cerea (L.) Ehrh., 1792</i>	Cultivé	-	-	-	-	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Queue-de-souris naine, Ratoncule	<i>Myosurus minimus L., 1753</i>	Indigène	X	RR	LC	EN	-	-	-	-	1820	
Radiole faux-lin, Radiole, Faux lin	<i>Radiola linoides Roth, 1788</i>	Indigène	X	RR	LC	EN	-	-	-	-	1820	
Raisin d'Amérique, Phytolaque américaine, Laque végétale	<i>Phytolacca americana L.</i>	EEE	-	-	-	-	-	-	Espèce exotique potentielle envahissante	-	NOUVEAU	X
Réglisse des bois, Polypode vulgaire	<i>Polypodium vulgare L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	Jean-Marc Vanel
Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse	<i>Polygonum aviculare L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X

Renouée du Japon, Reynoutrie du Japon	<i>Reynoutria japonica</i> Houtt.	EEE	-	-	-	-	-	-	-	Espèce exotique envahissante avérée	Fortement envahissant	NOUVEAU	X
Renouée liseron, Faux-liseron	<i>Fallopia convolvulus</i> (L.) Á.Löve, 1970	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	-	2019	
Renouée persicaire	<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Robinier faux acacia, Carouge	<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	EEE	-	-	-	-	-	-	-	Espèce exotique envahissante avérée	Fortement envahissant	NOUVEAU	X
Ronce de Bertram, Ronce commune	<i>Rubus fruticosus</i> L., 1753	Indigène	-	RR	-	DD	-	-	-	-	-	2019	X
Roseau, Roseau commun, Roseau à balais	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	-	2019	
Rosier bleue, Ronce à fruits bleus, Ronce bleue	<i>Rubus caesius</i> L., 1753	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	-	2019	X
Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs	<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	-	2019	
Salicaire commune, Salicaire pourpre	<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Salsifis des prés	<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Saponaire officinale, Savonnière, Herbe à savon	<i>Saponaria officinalis</i> L., 1753	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	-	2019	X
Sariette commune, Grand Basilic	<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Sauge des bois, Germandrée des bois, Germandrée Scorodoine	<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	-	2019	X

Sauge des prés, Sauge commune	<i>Salvia pratensis L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Saule blanc, Saule commun	<i>Salix alba L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Saule marsault, Saule des chèvres	<i>Salix caprea L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Sceau de Salomon multiflore, Polygonate multiflore	<i>Polygonatum multiflorum (L.) All., 1785</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Scrophulaire noueuse	<i>Scrophularia nodosa L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Séneçon à feuilles de Roquette	<i>Jacobaea erucifolia (L.) G.Gaertn., B.Mey. &amp; Scherb., 1801</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Séneçon jacobée, Herbe de Saint Jacques, Jacobée commune	<i>Jacobaea vulgaris Gaertn., 1791</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Sétaire glauque, Sétaire naine	<i>Setaria pumila (Poir.) Roem. &amp; Schult., 1817</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Silène enflé, Tapotte	<i>Silene vulgaris (Moench) Garcke, 1869</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Silène indéterminée	<i>Silene sp.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2019	
Stellaire aquatique, Céraiste d'eau	<i>Myosoton aquaticum (L.) Moench, 1794</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Stellaire graminée	<i>Stellaria graminea L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Sureau noir, Sampéquier	<i>Sambucus nigra L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Tamier commun, Sceau de Notre Dame, Herbe aux femmes battues	<i>Dioscorea communis (L.) Caddick &amp; Wilkin, 2002</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X

Thym faux pouliot	<i>Thymus pulegioides L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Tilleul à grandes feuilles	<i>Tilia platyphyllos Scop., 1771</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Tilleul à petites feuilles, Tilleul des bois	<i>Tilia cordata Mill., 1768</i>	Indigène	-	PC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Torilis faux-cerfeuil, Grattau	<i>Torilis japonica (Houtt.) DC., 1830</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance	<i>Trifolium campestre Schreb., 1804</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Trèfle des champs, Pied de lièvre, Trèfle Pied-de-lièvre	<i>Trifolium arvense L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2007	
Trèfle des prés, Trèfle violet	<i>Trifolium pratense L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Trèfle doré, Trèfle agraire	<i>Trifolium aureum Pollich, 1777</i>	Indigène	-	PC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	<i>Trifolium repens L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Trèfle semeur, Trèfle souterrain, Trèfle enterreur	<i>Trifolium subterraneum L., 1753</i>	Indigène	-	AR	LC	LC	-	-	-	-	1820	
Trèfle strié	<i>Trifolium striatum L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2007	
Troëne, Raisin de chien	<i>Ligustrum vulgare L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Valériane officinale, Valériane des collines	<i>Valeriana officinalis L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Vergerette annuelle	<i>Erigeron annuus (L.) Pers.</i>	EEE	-	-	-	-	-	-	Espèce exotique envahissante avérée	Modérément envahissant	NOUVEAU	X
Vergerette indéterminée	<i>Erigeron sp.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2019	

Véronique à feuilles de lierre	<i>Veronica hederifolia L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Véronique de Perse	<i>Veronica persica Poir., 1808</i>	Indigène	-	CC	-	-	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Véronique des champs, Velvete sauvage	<i>Veronica arvensis L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Véronique officinale, Herbe aux ladres	<i>Veronica officinalis L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Véronique petit chêne, Fausse Germandrée	<i>Veronica chamaedrys L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Verveine officinale	<i>Verbena officinalis L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Vesce à petites feuilles	<i>Vicia tenuifolia Roth, 1788</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2007	
Vesce cracca, Jarosse	<i>Vicia cracca L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Vesce cultivée, Poisette	<i>Vicia sativa L., 1753</i>	Indigène	-	CC	NA	LC	-	-	-	-	2019	X
Vesce des haies	<i>Vicia sepium L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Vesce hérissée, Ers velu	<i>Ervilia hirsuta (L.) Opiz, 1852</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Vigne-vierge commune, Vigne-vierge à cinq folioles, Vigne-vierge insérée	<i>Parthenocissus inserta (A. Kerner) Fritsch</i>	EEE	-	-	-	-	-	-	Espèce exotique envahissante avérée	Modérément envahissant	NOUVEAU	X
Violette de Rivinus, Violette de rivin	<i>Viola riviniana Rchb., 1823</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Violette des bois, Violette de Reichenbach	<i>Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau, 1857</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	X
Violette odorante	<i>Viola odorata L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	2019	
Viorne mancienne	<i>Viburnum lantana L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X

Viorne obier, Viorne aquatique	<i>Viburnum opulus L., 1753</i>	Indigène	-	C	LC	LC	-	-	-	-	NOUVEAU	X
Vipérine commune, Vipérine vulgaire	<i>Echium vulgare L., 1753</i>	Indigène	-	CC	LC	LC	-	-	-	-	2007	
Vulpin des prés	<i>Alopecurus pratensis L., 1753</i>	Indigène	-	AC	LC	LC	-	-	-	-	2019	

**Indigénat** : statut de l'espèce en France (EEE pour Espèce exotique envahissante)

**Déterminante ZNIEFF Plaine Rhodanienne** : espèce permettant de classer un espace naturel en Zone naturel d'intérêt faunistique et floristique sur le département de l'Ain

**Rareté Rhône-Alpes** : statut de rareté selon le catalogue de la flore vasculaire de 2011 (CC : très commun ; C : commun ; AC : assez commun ; PC : peu commun ; AR : assez rare ; R : rare ; RR : très rare ; E : exceptionnel)

**LR** : liste rouge national des espèces menacées (NA : non applicable ; DD : données insuffisantes ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacée ; VU : vulnérable ; EN : en danger)

**LRR** : Liste rouge régionale de l'ancienne région Rhône-Alpes de 2014 (NA : non applicable ; DD : données insuffisantes ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacée ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; CR : en danger critique ; CR\* : en danger critique et probablement disparue)

**PN** : protection nationale selon l'Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire

**PR** : Protection régionale selon l'Arrêté du 4 décembre 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes complétant la liste nationale

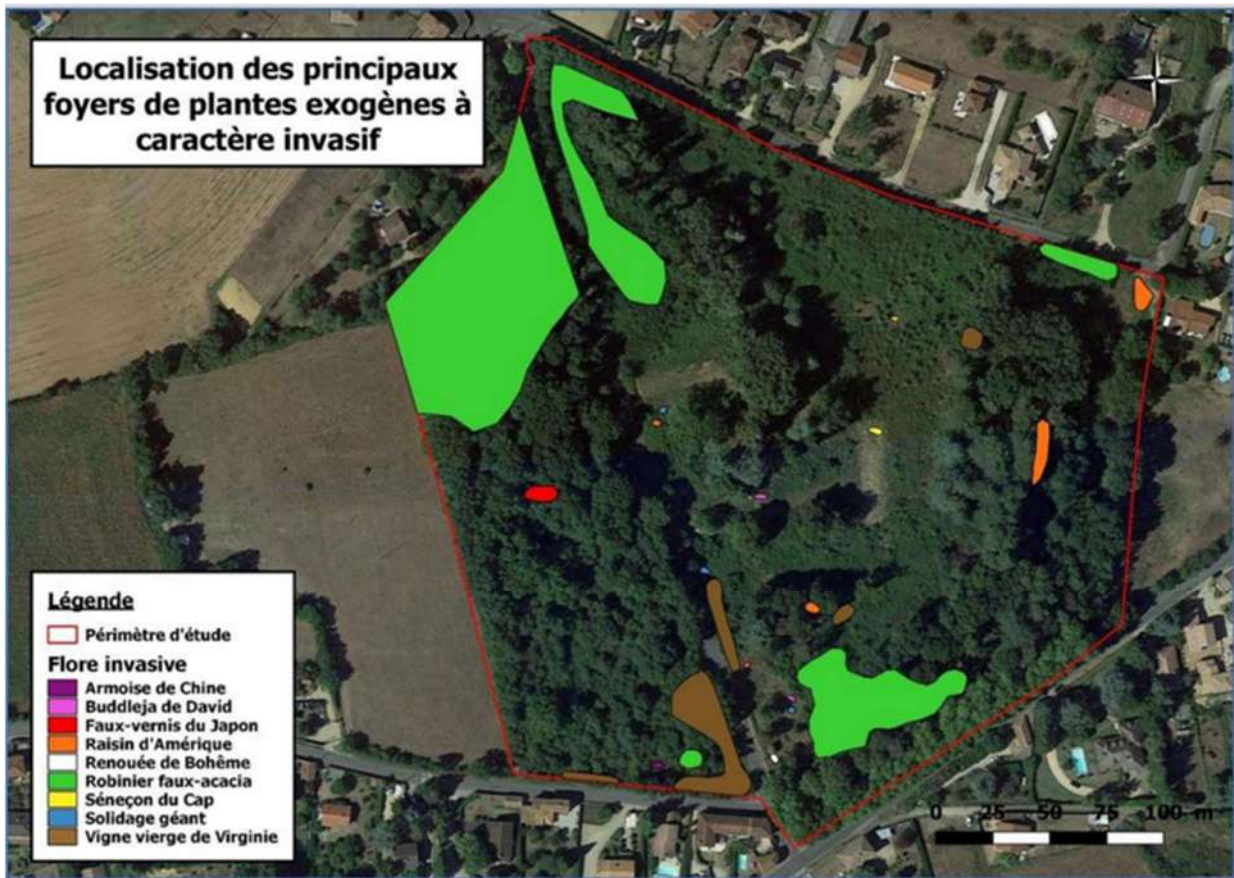
**EEE - Degré** : classification des espèces exotiques envahissantes selon des degrés établies à l'aide de cotations selon la « Liste actualisée et hiérarchisée des espèces exotiques envahissantes de Rhône-Alpes, mars 2020 » (espèces exotiques envahissantes avérées = plantes exotiques présentant un comportement envahissant avéré en milieu naturel dont la prolifération occasionne des dommages importants ; espèces exotiques envahissantes potentielles = plantes exotiques qui présentent un comportement envahissant plus ou moins marqué dans les zones cultivées ou perturbées ; espèces exotiques envahissantes émergentes = plantes exotiques dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste très limitée et qui seraient susceptibles de créer des dommages)

**EEE-Risque** : précision concernant les espèces émergentes pouvant poser problème dans un avenir proche selon la « Liste actualisée et hiérarchisée des espèces exotiques envahissantes de Rhône-Alpes, mars 2020 »

**Dernière observation** : dernière année où l'espèce a été observée sur le territoire de la commune de Saint-Didier-de-Formans

**Observation durant l'ABC** : précision si l'espèce a été observée ou non lors des inventaires et par qui (X par FNE Ain ou Jean-Marc Vanel uniquement)

Annexe 3 : localisation des plantes exotiques envahissantes relevées lors de l'étude d'impact de la construction du collège sur la commune de Saint-Didier-de-Formans



Annexe 4 : Tableau présentant la liste des données d'oiseaux recensés sur la commune de Saint-Didier-de-Formans

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN FR	DO	LR FR – Nich	LR FR -Hiv	LR FR - Mig	LR RA Nich	LR RA Hiv	LR RA Mig	ZNIEFF RA	Statut nicheur / de passage / hivernant	Avant ABC	Dernière observation
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	III	/	LC	NA	/	LC	LC	LC	/	Hivernant →	2022	2023
<b><i>Egretta garzetta</i></b>	<b>Aigrette garzette</b>	III	I	LC	NA	/	NT	VU	LC	/	De passage * ↗	<del>2022</del>	2022
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	/	II	NT	LC	NA	VU	VU	VU	A/C/SM (minimum de 10)	Nicheur possible ↗	2018	2022
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	III	I	LC	NA	/	VU	DD	DD	SM	Nicheur possible ↗	2020	2022
<b><i>Accipiter gentilis</i></b>	<b>Autour des palombes</b>	III	/	LC	NA	NA	LC	LC	/	D	Nicheur possible ↗	<del>2022</del>	2022
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	III	/	LC	NA	/	LC	LC	LC	/	Nicheur probable ↗	2021	2022
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	III	/	LC	NA	/	LC	LC	LC	/	Nicheur probable →	2020	2023
<b><i>Motacilla flava</i></b>	<b>Bergeronnette printanière</b>	III	/	LC	/	DD	NT	NA	LC	A/SM	Nicheur probable ↗	<del>2022</del>	2022
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	III	I	NT	NA	/	VU	NA	LC	D	(De passage) *	2018	2018
<b><i>Emberiza citrinella</i></b>	<b>Bruant jaune</b>	III	/	VU	NA	NA	VU	/	/	A/C/SM	Nicheur possible →	<del>2022</del>	2022
<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi	III	/	LC	/	NA	LC	LC	LC	/	Nicheur possible →	2018	2022
<b><i>Circus aeruginosus</i></b>	<b>Busard des roseaux</b>	III	I	NT	NA	NA	VU	NA	LC	C	De passage * ↗	<del>2022</del>	2022
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	III	/	LC	NA	NA	NT	LC	LC	/	Nicheur certain →	2022	2022
<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	III	II	LC	/	NA	VU	NA	VU	A/C/SM (Chanteurs réguliers)	(Nicheur probable) ?	2006	2006
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	/	II + III	LC	LC	NA	LC	LC	LC	/	Nicheur probable ↗	2019	2023
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	III	/	VU	NA	NA	LC	LC	LC	/	Nicheur probable ↗	2022	2023
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	III	/	LC	/	/	VU	Sédentaire	Sédentaire	A/C/SM	Nicheur probable ↗	2017	2023
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	III	II	LC	NA	/	NT	LC	LC	/	Nicheur probable ↗	2019	2023

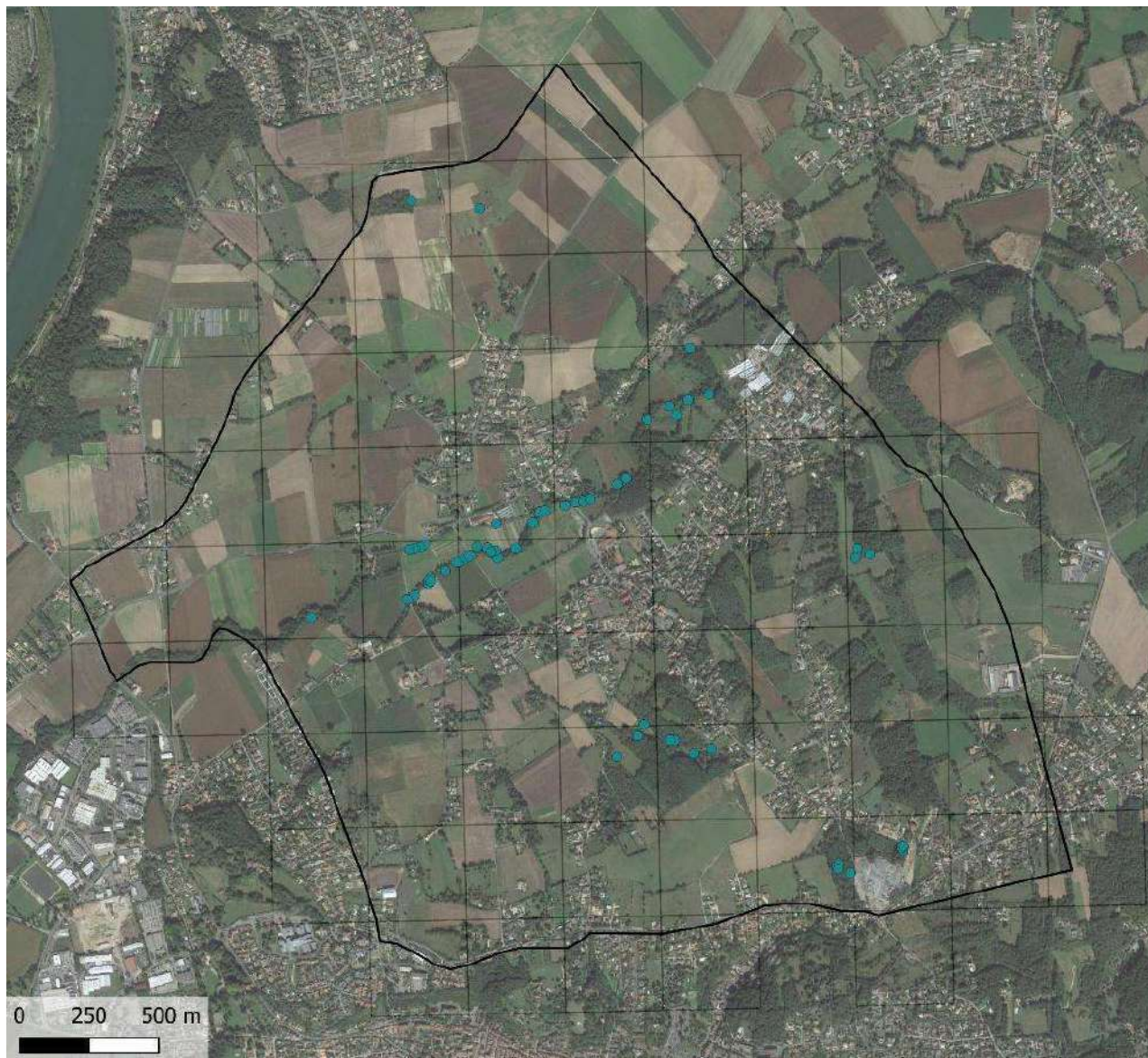


<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	III	/	LC	NA	/	LC	Sédentaire	Sédentaire	/	Nicheur probable ↗	2018	2023
<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux	/	II	LC	LC	/	LC	LC	LC	A	Nicheur probable ↗	2019	2023
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	/	II	LC	NA	/	LC	LC	LC	/	Nicheur certain ↗	2021	2023
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	III	/	LC	/	DD	LC	/	LC	/	Nicheur certain ↗	2018	2022
<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers	III	/	LC	/	/	VU	LC	/	/	(Donnée mortalité)	2017	2022
<b>Accipiter nisus</b>	<b>Epervier d'Europe</b>	III	/	LC	NA	NA	LC	LC	LC	A/C/SM	Nicheur certain ↗	<del>2021</del>	2022
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	/	II	LC	LC	NA	LC	LC	LC	/	Nicheur certain →	2021	2023
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	/	II + III	LC	/	/	NA	Sédentaire	Sédentaire	/	Nicheur certain ↗	2012	2022
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	III	/	NT	NA	NA	LC	LC	LC	/	Nicheur certain →	2020	2022
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	III	I	LC	NA	NA	VU	LC	NA	A/C/SM	<b>Inconnu ?</b>	2003	2003
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	III	/	LC	NA	NA	LC	LC	LC	/	Nicheur certain ↗	2021	2023
<b>Sylvia borin</b>	<b>Fauvette des jardins</b>	III	/	NT	/	DD	LC	/	LC	A/C/SM	Nicheur certain ↗	<del>2021</del>	2022
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	III	/	LC	/	DD	NT	LC	DD	/	Nicheur probable ↗	2018	2023
<b>Gallinula chloropus</b>	<b>Gallinule poule-d'eau</b>	III	II	LC	NA	NA	LC	LC	LC	/	Nicheur possible ↗	<del>2021</del>	2023
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	/	II	LC	NA	/	LC	LC	LC	/	Nicheur certain →	2022	2023
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	III	/	NT	/	DD	NT	/	DD	/	<b>Inconnu ?</b>	2018	2018
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir	III	/	VU	/	DD	VU	/	LC	D	<b>Inconnu ?</b>	2018	2018
<b>Corvus corax</b>	<b>Grand Corbeau</b>	III	/	LC	/	/	LC	/	/	C/SM	Hivernant ↗	<del>2021</del>	2022
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	III	/	LC	LC	NA	NA	LC	LC	/	(De passage) *	2012	2012
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpeur des jardins	III	/	LC	/	/	LC	Sédentaire	Sédentaire	/	Nicheur certain →	2021	2023
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	/	II	LC	NA	NA	LC	LC	LC	/	Nicheur certain →	2021	2023
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	/	II	LC	NA	NA	LC	LC	LC	SM	Nicheur probable ↗	2019	2023
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	III	/	LC	NA	/	LC	LC	LC	/	Hivernant →	2018	2023
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	III	/	LC	/	NA	VU	/	DD	SM (Supérieur à environ 20 couples)	De passage →	2020	2022
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	III	/	LC	NA	NA	LC	LC	LC	A/C/SM (colonies de plus de 35 couples)	De passage * →	2021	2023
<b>Bubulcus ibis</b>	<b>Héron garde-boeufs</b>	III	/	LC	NA	/	LC	/	LC	A/C/SM (si site de reproduction)	De passage * ↗	<del>2021</del>	2022

<i>Asio otus</i>	Hibou moyen-duc	III	/	LC	NA	NA	LC	LC	LC	A/C/SM	Nicheur probable ↗	2013	2023
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	III	/	NT	/	DD	VU	NA	LC	A/C/SM (en milieu rupestre)	Nicheur certain ↗	2021	2023
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	III	/	NT	/	DD	EN	NA	LC	/	Nicheur certain ↗	2021	2023
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	III	/	LC	NA	/	EN	NA	VU	D	(Nicheur certain) ?	2018	2018
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	III	/	LC	/	NA	LC	/	LC	/	Nicheur certain →	2018	2022
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	III	/	VU	NA	NA	LC	LC	LC	/	Nicheur certain ↗	2018	2022
<i>Locustella naevia</i>	Locustelle tachetée	III	/	NT	/	NA	CR	/	VU	D	(De passage) *	2019	2019
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriol d'Europe	III	/	LC	/	NA	LC	/	LC	/	Nicheur probable ↗	2021	2023
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	III	I	VU	NA	/	VU	DD	/	D	Nicheur probable ↗	2021	2023
<i>Tachymarptis melba</i>	Martinet à ventre blanc	III	/	LC	/	/	LC	/	LC	A/C/SM	(De passage) *	2021	2021
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	III	/	NT	/	DD	LC	/	LC	/	Nicheur probable ↗	2021	2023
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	/	II	LC	NA	NA	LC	LC	LC	/	Nicheur certain →	2022	2023
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	III	/	LC	/	NA	LC	Sédentaire	Sédentaire	/	Nicheur certain →	2019	2023
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	III	/	LC	/	NA	LC	LC	LC	/	Nicheur certain →	2022	2023
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	III	/	LC	NA	NA	LC	LC	LC	/	Nicheur certain →	2022	2023
<i>Parus cristatus</i>	Mésange huppée	III	/	LC	/	/	LC	LC	LC	/	Nicheur probable →	2020	2022
<i>Parus ater</i>	Mésange noire	III	/	LC	NA	NA	LC	LC	LC	/	Nicheur probable ↗	2020	2023
<i>Parus palustris</i>	Mésange nonnette	III	/	LC	/	/	LC	LC	LC	/	Nicheur probable ↗	2018	2022
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	III	I	LC	/	NA	LC	NA	LC	A/C/SM (colonie de plus de 5 à 10 couples)	De passage →	2021	2023
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	III	I	VU	VU	NA	CR	CR	LC	A/C/SM	De passage / Hivernant →	2020	2022
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	III	/	LC	/	NA	NT	Sédentaire	Sédentaire	/	Nicheur certain ↗	2022	2023
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	III	/	EN	/	/	VU	Sédentaire	Sédentaire	A/C/SM	<b>Inconnu ?</b>	2017	2017
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	III	II	NT	LC	NA	LC	LC	LC	D	(De passage) *	2012	2012
<b>Burhinus oedicnemus</b>	<b>Oedicnème criard</b>	III	I	LC	NA	NA	VU	NA	VU	C/SM	Nicheur possible ↗	<del>2021</del>	2022
<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise	/	II + III	LC	/	/	CR	Sédentaire	Sédentaire	/	(Lâché cynégétique)	2017	2017
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	/	II + III	LC	/	/	RE	Sédentaire	Sédentaire	/	(Lâché cynégétique) Nicheur possible ↗	2018	2022
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	III	/	LC	NA	/	LC	LC	LC	/	Nicheur certain →	2021	2023

<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	III	/	VU	/	/	LC	Sédentaire	Sédentaire	A	Nicheur certain →	2019	2023
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	III	I	LC	/	/	LC	Sédentaire	Sédentaire	D	(Nicheur probable) ?	2021	2021
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	III	/	LC	/	/	LC	Sédentaire	Sédentaire	/	Nicheur certain →	2021	2023
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	/	II	LC	/	/	NT	Sédentaire	Sédentaire	/	Nicheur certain ↗	2022	2023
<b>Lanius collurio</b>	<b>Pie-grièche écorcheur</b>	III	I	NT	NA	NA	LC	/	LC	A/C/SM	Nicheur probable ↗	<del>2022</del>	2022
<i>Columba livia domestica</i>	Pigeon biset domestique	Espèce non concernée, espèce semi-domestique									Nicheur probable ↗	2017	2022
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	/	II	LC	NA	NA	VU	VU	DD	D	Nicheur certain →	2020	2023
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	/	II + III	LC	LC	NA	LC	DD	DD	/	Nicheur certain →	2022	2023
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	III	/	LC	NA	NA	LC	LC	LC	/	Nicheur certain →	2022	2023
<i>Fringilla montifringilla</i>	Pinson du nord	III	/	/	DD	NA	/	LC	LC	A/C	Hivernant →	2022	2023
<b>Anthus pratensis</b>	<b>Pipit farlouse</b>	III	/	VU	DD	NA	LC	LC	LC	C/SM	Hivernant ↗	<del>2022</del>	2022
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	III	/	NT	/	DD	NT	NA	LC	/	Nicheur possible →	2020	2023
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	III	/	NT	/	NA	EN	/	DD	/	Nicheur possible →	2019	2023
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	III	/	LC	NA	NA	LC	LC	LC	/	Nicheur probable ↗	2018	2023
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	III	/	LC	NA	NA	LC	LC	LC	/	Nicheur probable →	2020	2022
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	III	/	NT	NA	NA	LC	LC	LC	/	Hivernant	2018	2018
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	III	/	LC	/	NA	LC	/	LC	/	Nicheur certain →	2019	2023
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	III	/	LC	NA	NA	LC	LC	LC	/	Nicheur certain →	2022	2023
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	III	/	LC	/	NA	LC	/	LC	/	Nicheur certain ↗	2020	2022
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	III	/	LC	NA	NA	LC	LC	LC	/	Nicheur certain ↗	2021	2022
<b>Acrocephalus scirpaceus</b>	<b>Rousserolle effarvatte</b>	III	/	LC	/	NA	NT	/	LC	A/C/SM	Nicheur certain ↗	<del>2022</del>	2022
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	III	/	VU	/	NA	LC	LC	DD	/	Nicheur probable →	2020	2023
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	III	/	LC	/	/	LC	Sédentaire	Sédentaire	/	Nicheur certain →	2019	2023
<b>Saxicola rubicola</b>	<b>Tarier pâtre</b>	III	/	NT	NA	NA	LC	LC	LC	A/C/SM	Nicheur probable ↗	<del>2022</del>	2022
<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes	III	/	LC	DD	NA	DD	LC	LC	D	Hivernant →	2020	2023
<b>Jynx torquilla</b>	<b>Torcol fourmilier</b>	III	/	LC	NA	NA	VU	/	DD	D	Nicheur possible ↗	<del>2022</del>	2022
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	/	II	VU	/	NA	NT	/	LC	/	Nicheur possible ↗	2018	2022
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	/	II	LC	/	NA	LC	Sédentaire	Sédentaire	/	Nicheur certain ↗	2021	2023

<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	III	/	LC	NA	/	LC	Sédentaire	Sédentaire	/	Nicheur certain →	2022	2023
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	III	II	NT	LC	NA	EN	VU	DD	SM (si régularité)	De passage * ↗	<del>2022</del>	2023
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	III	/	VU	VU	VU	LC	LC	LC	/	Nicheur certain ↗	2022	2023
LÉGENDE : STATUTS DE PROTECTION ET DE PORTÉE À CONNAISSANCE													
<b>PN FR</b> : Protection nationale : <b>Arrêté du 29 octobre 2009</b> . <b>III</b> : Article III : Espèce + habitats de reproduction et de repos protégés + interdiction de détention, vente ou achat en France et en Europe. <b>DO</b> : Directive Oiseaux 1979. <b>I</b> : Annexe I : Espèce nécessitant la mise en place de <b>Zone de Protection Spéciale</b> <b>II</b> : Annexe II : Chasse réglementée <b>III</b> : Annexe III : Commercialisation réglementée. <b>LR FR</b> : Liste Rouge Nationale 2016. <b>RE</b> : Disparue _ <b>CR</b> : En danger critique d'extinction _ <b>EN</b> : En danger _ <b>VU</b> : Vulnérable _ <b>NT</b> : Quasi-menacée _ <b>LC</b> : Préoccupation mineure _ <b>DD</b> : Données insuffisantes _ <b>NA</b> : Non applicable _ <b>NE</b> : Non évaluée <b>LR RA</b> : Liste Rouge Rhône-Alpes 2008. <b>ZNIEFF RA</b> : Espèces déterminantes ZNIEFF en Rhône-Alpes. D : Déterminante _ A : Alpien _ C : Continental _ SM : Subméditerranéen													
LÉGENDE : ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE													
		Espèce contactée et donnée actualisée lors de la période de l'ABC (données de l'inventaire, des particuliers et autres)						↗ Augmentation du statut sur la commune → Pas d'évolution constatée du statut sur la commune					
*		De passage en raison de la proximité avec la Dombes ou le Val de Saône						? Inconnue ou incertitude					



## Localisation des sites - inventaires libellules

### Légende

- Localisation observations
- Périmètre de la commune

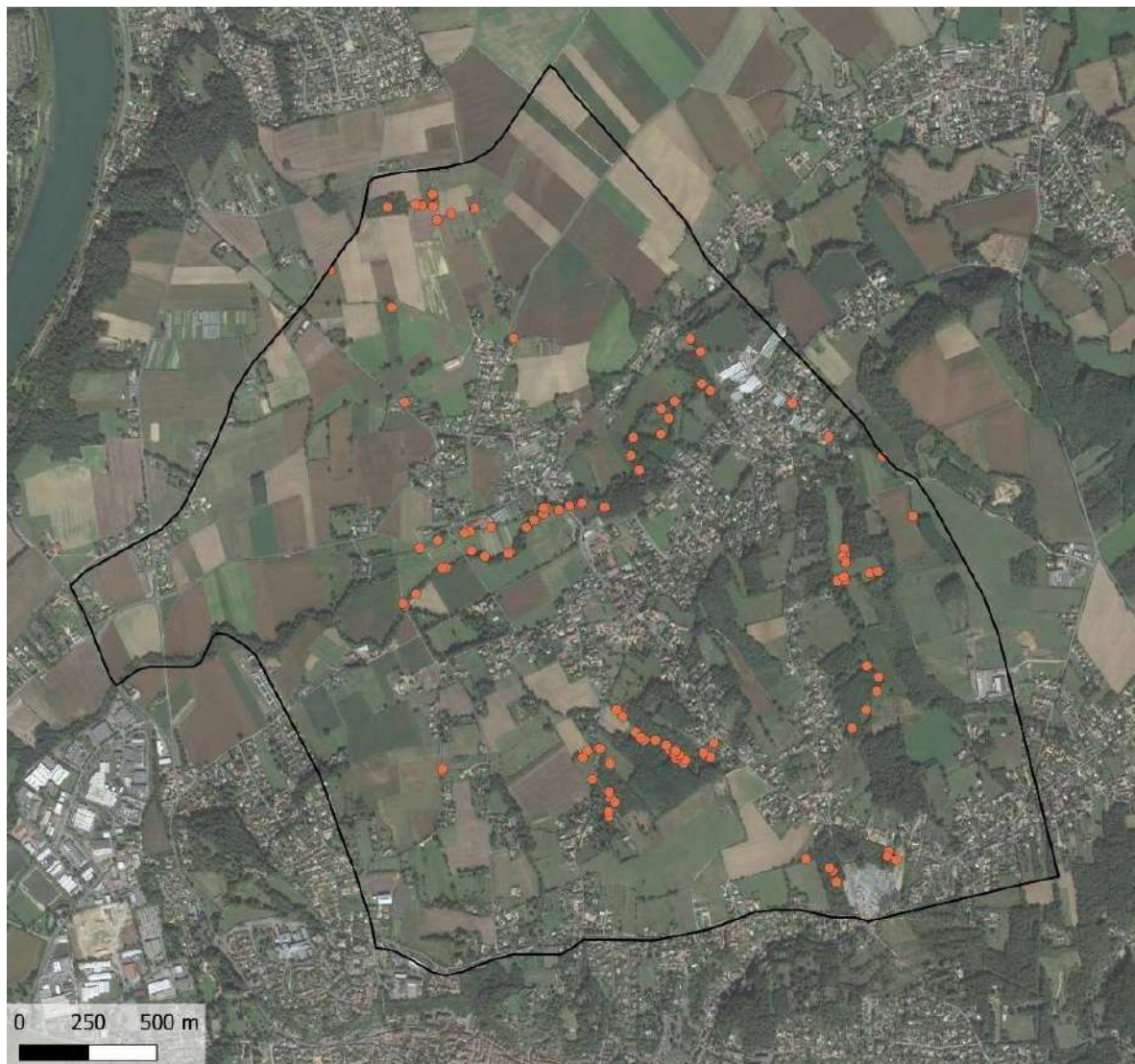


AGIR pour la  
BODIVERSITÉ



Réalisation : © FNE Ain  
Données : Geonature, Conseil départemental  
de l'Ain  
Fond de carte : © Google satellite

Annexe 6 : localisation des sites d'inventaires pour les rhopalocères sur la commune de Saint-Didier-de-Formans



## Localisation des sites - papillons de jour



AGR pour la  
BIODIVERSITÉ  
Ain



Réalisation : © FNE Ain, septembre 2023  
Données : LPO, FNE Ain  
Fond de carte : © Google satellite